

# VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ



**RAPPORT DE GESTION 2015**

## TABLE DES MATIÈRES

### ■ Administration générale

Conseil communal.....	3
Votations et élections.....	9
Administration générale.....	11
Greffe municipal.....	12
Service du personnel.....	15
Commission consultative des affaires culturelles.....	18
Centre d'impression.....	18
Bibliothèque communale.....	20

### ■ Finances

Finances.....	25
Office de la population.....	27

### ■ Domaines et bâtiments

Domaines et bâtiments.....	31
Secteur conciergerie et entretien.....	35
Secteur menuiserie.....	36
Secteur technique.....	36
Secteur vignes et vins.....	42
Secteur réceptions.....	42

### ■ Urbanisme et travaux publics

Urbanisme et travaux publics.....	43
Secteur voirie.....	51
Secteur parcs et jardins.....	52
Office des inhumations.....	54

### ■ Etablissement primaire et secondaire

Etablissement primaire et secondaire.....	57
---	----

### ■ Famille, jeunesse et sports

Famille, jeunesse et sports.....	61
Sport et jeunesse.....	68

# RAPPORT

## DE LA MUNICIPALITÉ DE LA TOUR-DE-PEILZ AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION PENDANT L'EXERCICE 2015

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

**Conformément aux dispositions suivantes :**

- la Loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- l'Arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- le Règlement du Conseil communal du 19 mars 2014 ;

nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes de la Commune, arrêtés au 31 décembre de la même année.

## CONSEIL COMMUNAL

### ■ Bureau 2015 - 2016

Président	Alain Grangier (PLR)
1 <sup>er</sup> vice-président	Christian Anglada (VERTS)
2 vice-président	Yohan Ziehli (UDC)
Scrutateur	Monique Petitpierre (PS)
Scrutateur	Jean-Wilfried Fils-Aimé (PDC+I)
Scrutateur suppléant	Erik Dumusque (PLR)
Scrutateur suppléant	Elisabeth Leimgruber (VERTS)
Secrétaire	Carole Dind
Huissière	Marianne Heller
Huissier suppléant	Daniel Cornut

Le Conseil communal a tenu 7 séances.

### ■ Commissions permanentes

#### *Commission des finances*

- Daniel Meyer, président (PLR)

#### *Commission de gestion*

- Margareta Brüssow, présidente (PDC/I)

#### *Commission de recours en matière d'impôts*

- -

### ■ Commissions intercommunales

#### ■ SIGE

*5 membres de la délégation variable du Conseil intercommunal :*

- Patrice Wenger (PLR)
- Sylvie Conod (PS)

- Alain Pakula (UDC)
- Pierre Wuersch (PDC+I)
- Gérald Helbling (VERTS)

#### *5 délégués suppléants :*

- Christine Hausherr-de Maddalena (PLR)
- Jacques Vallotton (PS)
- Jean Nervi (UDC)
- Jacques Devenoge (PDC+I)
- Geneviève Pasche (VERTS)

#### ■ CIEHL

*2 délégués à la Commission intercommunale de gestion :*

- Nathalie Dubuis (PLR)
- Jacques Vallotton (PS)

*Un délégué suppléant :*

- Yohan Ziehli (UDC)

#### ■ Fonds culturel Riviera

*2 déléguées à la Commission intercommunale de gestion :*

- Antoinette de Gautard-Rayroud (PLR)
- Martine Gagnebin-de-Bons (PS)

*Un suppléant :*

- Jacques Devenoge (PDC+I)

## ■ Sécurité Riviera

### Délégation fixe :

- Roger Urech (PLR)

### 6 délégués à la délégation variable du Conseil intercommunal :

- José Espinosa (PLR)
- Michel Culand (PS)
- Luigi Gambardella (PS)
- Yohan Ziehli (UDC)
- Roland Chervet (PDC+I)
- Emmanuelle Wyss (VERTS)

## ■ Conseil d'établissement des établissements scolaires primaires et secondaire

### Déléguées :

- Brigitte Fahrni-Chiusano (PLR)
- Sandra Glardon (PS)
- Elisabeth Leimgruber (VERTS)

## ■ Première séance : 5 février 2014

**1)** Assermentation de deux nouveaux conseillers : Mme Esther Blake-Gerber (PDC+I) et M. Nicolas Bastard (PS) en remplacement, respectivement, de M. Roland Chervet et de M. Fabrice Donatantonio, démissionnaires.

**2)** Mme Nicole Rivet (PS) est nommée membre de la Commission des finances en remplacement de M. Fabrice Donatantonio, démissionnaire.

**3)** M. Michel Culand (PS) est nommé membre du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera en remplacement de M. Michel Bloch, démissionnaire.

**4)** M. Christian Anglada (VERTS) développe sa motion « Consommer moins grâce aux LEC ». Celle-ci est renvoyée directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**5)** Réponse municipale N° 1/2015 à l'interpellation de M. Gérald Helbling (VERTS) « La protection des arbres et haies vives (hors-forêt) ».

**6)** Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

- a)** Préavis municipal N° 1/2015 – Demande de crédit de Fr. 451'000.- pour l'organisation d'un concours en vue de la rénovation et de la transformation du château de La Tour-de-Peilz et de la Maison du jardinier.
- PS : Anne-Marie Arnaud, François Bercher.
  - PLR : Nathalie Dubuis, Patrice Wenger.
  - UDC : David Langelaan.

- PDC+I : Anne Lachat Baechler.
- VERTS : Vera Moser.

**b)** Préavis municipal N° 2/2015 – Demande de crédit de Fr. 409'000.- pour l'organisation d'un concours en vue de la démolition et re construction du collège Courbet.

- UDC : Alice Voellmy.
- PLR : Claude-Aimé Chevalley, Kurt Egli.
- PS : Marianne Keller, Bernard Lavanchy.
- PDC+I : Jacques Devenoge.
- VERTS : Philippe Sauvain.

**7)** Le Conseil communal adopte les conclusions des objets examinés par les commissions ad hoc :

**a)** Rapport de la commission chargée de la prise en considération de la motion de Mme Christiane Rithener (PS) « Une politique de logement proactive, des logements pour tous, à prix abordables, protégés, adaptés » (acceptée avec amendement)

**b)** Préavis municipal N° 16/2014 – Demande de crédit de Fr. 550'000.- pour le renouvellement et migration de l'infrastructure informatique communale.

**c)** Préavis municipal N° 17/2014 – Demande de crédit de Fr. 175'000.- pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des Remparts.

**d)** Rapport de la commission chargée de la prise en considération du postulat de Mme Anne-Marie Arnaud (PS) « Demande de modification du statut des zones de stationnement à La Tour-de-Peilz ».

**8)** Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :

**a)** N° 1/2015 – Etat des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2014.

**b)** N° 2/2015 – Régionalisation de l'Association régionale pour l'action sociale Riviera.

**c)** N° 3/2015 – Projets Maison de commune, château de La Tour-de-Peilz et collège Courbet.

**d)** N° 4/2015 – Nouveaux bourgeois de La Tour-de-Peilz en 2014.

**e)** N° 5/2015 – Réfection de la piste de l'Inline Hockey Club à Bel-Air.

## ■ Deuxième séance : 18 mars 2015

**1)** Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

- a)** Préavis municipal N° 3/2015 – Demande de crédit de Fr. 110'000.- pour le remplacement des lames du fond mobile du bassin de natation.
- VERTS : Jules Kläy.

- PLR : Kurt Egli, Eric Mamin.
  - PS : Marianne Keller, Serge Overney.
  - UDC : Jean-Sébastien Fornerod.
  - PDC+I : Margareta Brüssow.
- b)** Préavis municipal N° 4/2015 – Demande de crédit de Fr. 99'000.- pour le financement de la participation de la commune de La Tour-de-Peilz à l'entreprise de correction fluviale de la Maladaire.
- PLR : Jean-François Treyvaud, Michel Tobler.
  - PS : Michel Bloch, Jacques Vallotton.
  - UDC : Nicolas Fardel.
  - PDC+I : Willy Bühlmann.
  - VERTS : Philippe Sauvain.

**2)** Le Conseil communal adopte les conclusions des objets examinés par les commissions ad hoc :

- a)** Préavis municipal urgent N° 5/2015 – Demande de crédit concernant la construction d'un pavillon scolaire provisoire sur le terrain communal de la rue du Collège.
- b)** Rapport de la commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Yohan Ziehli (UDC) « Des ruches pour une commune exemplaire ».
- c)** Préavis municipal N° 1/2015 – Demande de crédit de Fr. 451'000.- pour l'organisation d'un concours en vue de la rénovation et de la transformation du château de La Tour-de-Peilz et de la Maison du jardinier.
- d)** Préavis municipal N° 2/2015 – Demande de crédit de Fr. 409'000.- pour l'organisation d'un concours en vue de la démolition et reconstruction du collège Courbet.

**3)** Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :

- a)** N° 6/2015 – Aménagement de locaux dans l'immeuble Grand-Rue 56 en faveur du Service famille, jeunesse et sport – Décompte final.
- b)** N° 7/2015 – Installation d'horodateurs suite à l'introduction de la nouvelle politique de stationnement – Décompte final.
- c)** N° 8/2015 – Projet de cheminement piétonnier en rives du lac.
- d)** N° 9/2015 – Inauguration de la place des Anciens-Fossés.

### ■ Troisième séance : 6 mai 2015

**1)** M. Michel Bloch (VERTS) développe son interpellation « Colocation chez Derib ou incivilités croissantes ? ».

**2)** Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

- a)** Préavis municipal – Gestion et comptes 2014 de la commune de La Tour-de-Peilz. Le préavis est renvoyé à la Commission de gestion.
- b)** Préavis municipal N° 6/2015 – Dépenses imprévisibles et exceptionnelles. Le préavis est renvoyé à la Commission de gestion.
- c)** Préavis municipal N° 7/2015 – Gestion et comptes 2014 de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL). Le préavis est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- d)** Préavis municipal N° 8/2015 – Gestion et comptes 2014 du Fonds culturel Riviera. Le préavis est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera.
- e)** Préavis-rapport municipal N° 9/2015 – Réponse à la motion de Mme Geneviève Pasche (VERTS) « Renforcer les actions de développement durable à la Commune ».
- PS : Gilbert Vernez, Michel Bloch.
  - PLR : Cédric Urech, Erik Dumusque.
  - UDC : Alice Voellmy.
  - PDC+I : Margareta Brüssow.
  - VERTS : Geneviève Pasche.
- f)** Préavis-rapport municipal N° 10/2015 – Réponse au postulat de Mme Anne-Marie Arnaud (PS) « Demande de modification du statut des zones de stationnement à La Tour-de-Peilz ».
- UDC : David Langelaan.
  - PLR : José Espinosa, Patrice Wenger.
  - PS : Anne-Marie Arnaud, Sylvie Conod.
  - PDC+I : Aloïs Raemy.
  - VERTS : Emmanuelle Wyss.

**3)** Le Conseil communal adopte les conclusions des objets examinés par les commissions ad hoc :

- a)** Préavis municipal N° 3/2015 – Demande de crédit de Fr. 110'000.- pour le remplacement des lames du fond mobile du bassin de natation.
- b)** Préavis municipal N° 4/2015 – Demande de crédit de Fr. 99'000.- pour le financement de la participation de la commune de La Tour-de-Peilz à l'entreprise de correction fluviale de la Maladaire.

**4)** Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :

- a)** N° 10/2015 – Organisation du Service des domaines et bâtiments.

- b) N° 11/2015 – Bilan de la nouvelle politique de stationnement à La Tour-de-Peilz.

### ■ Quatrième séance : 24 juin 2015

- 1) Election du Bureau du Conseil pour 2015-2016 :

Président : Alain Grangier (PLR)

1<sup>er</sup> Vice-président : Christian Anglada (VERTS)

2 Vice-président : Alain Pakula (UDC)

Scrutateurs : Monique Petitpierre (PS),

Jean-Wilfried Fils-Aimé (PDC+I)

Scrutateur suppléant : Erik Dumusque (PLR)

- 2) M. Pierre Fontana (VERTS) est assermenté en remplacement de M. Philippe Sauvain, démissionnaire.

- 3) M. Pierre Fontana (VERTS) est nommé membre de la Commission de gestion en remplacement de M. Philippe Sauvain, démissionnaire.

- 4) M. Nicolas Fardel (UDC) développe son postulat « Pour plus de sécurité ». Celui-ci est renvoyé à une commission composée comme suit :

- VERTS : Emmanuelle Wyss.
- PLR : Eric Mamin, Erik Dumusque.
- PS : Fabrice Laluc, Ghislaine Durand.
- UDC : Nicolas Fardel.
- PDC+I : Anne Lachat Baechler.

- 5) Mme Anne-Marie Arnaud (PS) développe son interpellation « Piscine ». La Municipalité y répond directement par oral.

- 6) Réponse municipale N° 2/2015 à l'interpellation de M. Michel Bloch (PS) « Colocation chez Derib ou incivilités croissantes ».

- 7) Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

- a) Préavis municipal N° 11/2015 – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – Révision du système de taxation.

- PLR : Patrice Wenger, Jean-François Treyvaud.
- PS : Jean-Yves Schmidhauser, Sylvie Conod.
- UDC : Nicolas Fardel.
- PDC+I : Jacques Devenoge.
- VERTS : Gérald Helbling.

- b) Préavis municipal N° 12/2015 – Décomptes finaux des différents chantiers routiers et d'assainissement des eaux et octroi de deux crédits complémentaires de respectivement Fr. 195'304.90 et Fr. 62'909.35 pour la réfection et le réaménagement de la route de St-Maurice (préavis N° 15/2009) et l'assainissement du réseau des

eaux claires et usées et l'infrastructure routière à la route de la Condémine (préavis N° 14/2011). Cet objet est renvoyé à la Commission des finances.

- 8) Le Conseil communal adopte les conclusions des objets examinés par les commissions ad hoc :

- a) Rapport de la Commission de gestion, chargée d'étudier le préavis municipal relatif à la gestion et aux comptes de la Commune pour l'exercice 2014, et réponses de la Municipalité aux observations et aux vœux de la commission.

- b) Préavis municipal N° 6/2015 – Dépenses imprévisibles et exceptionnelles (intégré au rapport de la Commission de gestion).

- c) Préavis municipal N° 7/2015 – Gestion et comptes 2014 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

- d) Préavis municipal N° 8/2015 – Gestion et comptes 2014 du Fonds culturel Riviera.

- e) Préavis-rapport municipal N° 9/2015 – Réponse à la motion de Mme Geneviève Pasche (VERTS) « Renforcer les actions de développement durable à la Commune ».

- 9) Le Conseil communal prend acte de la communication municipale suivante :

- a) N° 12/2015 – Nomination d'un nouveau chef du Service des domaines et bâtiments.

### ■ Cinquième séance : 9 septembre 2015

- 1) Election de M. Yohan Ziehli (UDC) en qualité de deuxième vice-président en remplacement de M. Alain Pakula, démissionnaire du parti.

- 2) Election de Mme Elisabeth Leimgruber (VERTS) en qualité de deuxième scrutatrice suppléante.

- 3) M. David Langelaan (UDC) est nommé membre de la Commission des finances en remplacement de M. Alain Pakula, démissionnaire du parti.

- 4) M. Manuel Paley (PS) est assermenté en remplacement de Mme Karine Lambert, démissionnaire.

- 5) Mme Emmanuelle Wyss (VERTS) développe sa motion « Encourager les jeunes citoyennes et citoyens à voter ». Celle-ci est renvoyée à une commission composée comme suit :

- UDC : David Langelaan.
- PLR : Claude-Aimé Chevalley, Erik Dumusque.
- PS : Fabrice Laluc, Nicolas Bastard.
- PDC+I : Margareta Brüssow.

- VERTS : Emmanuelle Wyss.

**6)** M. Jean-Sébastien Fornerod (UDC) développe son postulat « Partage et récupération des objets encombrants ». Celui-ci est renvoyé à une commission composée comme suit :

- PS : Gilbert Verney, Manuel Paley.
- PLR : José Espinosa, Jean-François Treyvaud.
- UDC : Jean-Sébastien Fornerod.
- PDC+I : Esther Blake-Gerber.
- VERTS : Jules Kläy.

**7)** Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

- a)** Préavis municipal N° 13/2015 – L'octroi d'un cautionnement d'un montant maximum de Fr. 55'000.- (110 % du montant du crédit), au nom de la Commune, en garantie d'un emprunt unique à contracter par le Centre œcuménique de Vassin afin de financer une partie des travaux de mise en place d'un chauffage par pompe à chaleur avec sondes géothermiques. Cet objet est renvoyé à la Commission des finances.
- b)** Préavis municipal N° 14/2015 – Demande de crédit d'étude de Fr. 360'000.- pour la rénovation de la Maison de commune.
- PDC+I : Aloïs Raemy.
  - PLR : Michel Tobler, Kurt Egli.
  - PS : Michel Bloch, Jacques Vallotton.
  - UDC : Jean-Sébastien Fornerod.
  - VERTS : Christian Anglada.

**8)** Le Conseil communal refuse la prise en considération du postulat de M. Nicolas Fardel (UDC) « Pour plus de sécurité ».

**9)** Le Conseil communal adopte les conclusions de l'objet examiné par la commission ad hoc :

- a)** Préavis-rapport municipal N° 10/2015 – Réponse au postulat de Mme Anne-Marie Arnaud (PS) « Demande de modification du statut des zones de stationnement à La Tour-de-Peilz ».

**10)** Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :

- a)** N° 13/2015 – Cinquième édition des Mérites de La Tour-de-Peilz.
- b)** N° 14/2015 – Démolition des trois immeubles locatifs à la rue du Collège 12 et 14 et à l'avenue de Traménaz 10 – Décompte final.
- c)** N° 15/2015 – Commission communale des naturalisations.

■ **Sixième séance : 28 octobre 2015**

**1)** Mme Geneviève Pasche (VERTS) développe son interpellation « Quelles suites pour le projet d'agglomération ? ». Le Conseil communal recevra une réponse écrite de la Municipalité.

**2)** Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

- a)** Préavis municipal N° 15/2015 – Budget 2016 de la CIEHL. Cet objet est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- b)** Préavis municipal N° 16/2015 – Budget 2016 du Fonds culturel Riviera. Cet objet est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera.
- c)** Préavis-rapport municipal N° 17/2015 – Réponse au postulat de Mme Marianne Adank (PLR) « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera ».
- VERTS : Geneviève Pasche.
  - PLR : Marianne Adank, Claude-Aimé Chevalley.
  - PS : Sandra Glardon, Gilbert Vernez.
  - UDC : Jean-Sébastien Fornerod.
  - PDC+I : Frédéric Glauser.
- d)** Préavis municipal N° 18/2015 – Demande de crédit de Fr. 140'000.- pour la transformation de la cuisine de la garderie Croqu'Lune.
- PLR : Patrice Wenger, Nathalie Dubuis.
  - PS : Bernard Lavanchy, Raphaël Onrubia.
  - UDC : David Langelaan.
  - PDC+I : Jacques Devenoge.
  - VERTS : Vera Moser.

**3)** Le Conseil communal adopte les conclusions des objets examinés par les commissions ad hoc :

- a)** Préavis municipal N° 11/2015 – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – révision du système de taxation (accepté avec amendement)
- b)** Préavis municipal N° 12/2015 – Décomptes finaux des différents chantiers routiers et d'assainissement des eaux et octroi de deux crédits complémentaires de respectivement Fr. 195'304.90 et Fr. 62'909.35 pour la réfection et le réaménagement de la route de St-Maurice (préavis N° 15/2009) et l'assainissement du réseau des eaux claires et usées et l'infrastructure routière à la route de la Condémine (préavis N° 14/2011) (accepté avec les corrections de la Commission des finances)
- c)** Préavis municipal N° 13/2015 – L'octroi d'un cautionnement d'un montant maximum de Fr. 55'000.- (110 % du montant du crédit), au

nom de la Commune, en garantie d'un emprunt unique à contracter par le Centre œcuménique de Vassin afin de financer une partie des travaux de mise en place d'un chauffage par pompe à chaleur avec sondes géothermiques (accepté avec amendement)

- d) Préavis municipal N° 14/2015 – Demande d'un crédit d'étude de Fr. 360'000.- pour la rénovation de la Maison de commune. (accepté avec amendement)
- e) Rapport de la commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Jean-Sébastien Fornerod (UDC) « Partage et récupération des objets encombrants ».

4) Le Conseil communal prend acte de la communication municipale suivante :

- a) N° 16/2015 – Projet de budget 2016 – Calendrier.

### ■ Septième séance : 9 décembre 2015

1) Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

- a) Préavis municipal N° 19/2015 – Budget 2016 de la commune de La Tour-de-Peilz. Cet objet est renvoyé à la Commission des finances.
- b) Préavis municipal urgent N° 20/2015 – Demande de crédit de Fr. 140'400.- pour le rachat des pavillons scolaires provisoires du collège de Bel-Air. Cet objet est renvoyé à la Commission des finances.
- c) Préavis-rapport municipal N° 21/2015 – Réponse au postulat de M. Yohan Ziehli (UDC) « Des ruches pour une commune exemplaire ».
  - PS : Jacques Vallotton, Manuel Paley.
  - PLR : Christine Hausherr-de Maddalena, Roger Urech.
  - UDC : Yohan Ziehli.
  - PDC+I : Willy Bühlmann.
  - VERTS : Christian Anglada.

2) Le Conseil communal adopte les conclusions des objets examinés par les commissions ad hoc :

- a) Rapport de la commission chargée d'étudier la prise en considération la motion de Mme Emmanuelle Wyss (VERTS) « Encourager les jeunes citoyennes et citoyens à voter » et de la transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.
- b) Préavis municipal N° 15/2015 – Budget 2016 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- c) Préavis municipal N° 16/2015 – Budget 2016 du Fonds culturel Riviera.
- d) Préavis municipal N° 18/2015 – Demande de

crédit de Fr. 140'000.- pour la transformation de la cuisine de la garderie Croqu'Lune.

3) Le Conseil communal adopte les conclusions du préavis examiné par la Commission des finances N° 19/2015 – Budget 2016 de la Commune de La Tour-de-Peilz.

4) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :

- a) N° 17/2015 – Actions humanitaires d'urgence en 2015.
- b) N° 18/2015 – Préavis municipal N° 24/2012 – Demande d'un crédit de construction de Fr. 140'000.- pour la construction d'une chambre brise énergie avec rejet dans le ruisseau de Sully (retiré par la Municipalité).
- c) N° 19/2015 – Projet Enjoy Vevey.

### ■ Mutations

Des 85 conseillères et conseillers communaux assermentés le 30 juin 2011, 21 ont démissionné, soit 24.7 % de l'effectif total. Cinq personnes élues en fonction de l'art. 67 de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), appliqué par analogie aux conseils communaux, ont également renoncé à leur siège. Ces 26 élus ont été remplacés par 5 viennent-ensuite et 21 nouveaux élus selon l'art. 67 LEDP. Enfin, 6 viennent-ensuite ont renoncé à la possibilité qui leur était offerte de remplacer un collègue démissionnaire. A ce jour, quatre partis politiques sur cinq n'ont plus de viennent-ensuite.

Extrait de la Loi sur l'exercice des droits politiques :  
**Art. 67 Election complémentaire**

*<sup>1</sup> Lorsqu'un siège devenu vacant ne peut être occupé par un suppléant, les signataires de la liste à laquelle appartenait le député dont le siège est repourvu peuvent présenter une candidature à son remplacement ; cette candidature doit obtenir le soutien d'au moins six signataires de la première liste.*



## VOTATIONS ET ÉLECTIONS

En 2015, les résultats des votations et des élections ont été les suivants :

### ■ Votation fédérale – 9 février 2014

Électeurs inscrits : 6'508

Nombre de votants : 3'219 (taux de participation 49.46%)

#### ■ Objet n°1 – Aider les familles !

Acceptez-vous l'initiative populaire « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt » ?

Oui	Non
727	2'465

#### ■ Objet n°2 – Taxe sur l'énergie

Acceptez-vous l'initiative populaire « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie » ?

Oui	Non
157	3'032

### ■ Votation fédérale – 14 juin 2015

Électeurs inscrits : 6'525

Nombre de votants : 3'190 (taux de participation 48.90%)

#### ■ Objet n°1 – PMA et génie génétique

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain ?

Oui	Non
2'635	465

#### ■ Objet n°2 – Bourses d'études

Acceptez-vous l'initiative populaire « Initiative sur les bourses d'études » ?

Oui	Non
1'225	1'863

#### ■ Objet n°3 – Fiscalité successorale

Acceptez-vous l'initiative populaire « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) » ?

Oui	Non
906	2'232

### ■ Objet n°4 – Radio et télévision

Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2014 de la Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) ?

Oui	Non
2'014	1'096

### ■ Elections fédérales – 18 octobre 2015

#### ■ Election au Conseil national

Électeurs inscrits : 6'551

Nombre de votants : 3'088 (taux de participation 47.14%)

N°s	Dénomination	Suffrages
01	Jeunes UDC Vaud	1'636
02	Valeurs chrétiennes – Parti évangélique (PEV)	475
03	Liste du Vote Blanc (LVB)	122
04	PNS – Parti Nationaliste Suisse	147
05	LES INDEPENDANTS VAUDOIS	121
06	ECOPOP	80
07	PS – Jeunesse Socialiste Vaudoises	772
08	POP – solidaritéS	1'028
09	Les Verts. Mouvement écologiste vaudois	4'965
10	Les Verts. Jeunes Vert-e-s Vaudois-e-s	645
11	Action nationale – Démocrates Suisses-VD	57
12	PLR. Jeunes libéraux-radicaux Vaud	361
13	PDC – Parti démocrate chrétien	2'189
14	UDC Vaud	8'610
15	Valeurs chrétiennes – Union Démocratique Fédérale (UDF)	309
16	PLR. Innovation	888
17	PLR. Les Libéraux-Radicaux	14'680
18	Vert'libéraux	1'547
19	Jeunes PDC	289
20	PBD Vaud – Centre droit moderne	824
21	Parti Pirate Vaudois	536
22	60+ PDC	404
23	PS – Parti socialiste vaudois	12'460

#### ■ Election au Conseil des Etats (1<sup>er</sup> tour)

Électeurs inscrits : 6'551

Nombre de votants : 3'006 (taux de participation 45.89%)

Candidats	Suffrage
Savary Géraldine	1'313
Recordon Luc	1'236
Français Olivier	945

Despot Fabienne	436
Buffat Michaël	412
Béglé Claude	228
Chevalley Isabelle	191
Neiryck Jacques	153
Karlen Dylan	125
Miéville Laurent	108
Petit Arthur	93
Dolivo Jean-Michel	56
Misiego Céline	43
Grégoir Sonya	16
Berkovits Jean-Luc	11
Voix éparses	23

## ■ Elections fédérales – 8 novembre 2015

### ■ Election au Conseil des Etats (2<sup>e</sup> tour)

Electeurs inscrits : 6'548

Nombre de votants : 2'600 (*taux de participation 39.66%*)

Candidats	Suffrage
Savary Géraldine	1'452
Recordon Luc	1'348
Français Olivier	1'264

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### ■ La gestion de la commune, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, est assurée par :

#### *Administration générale, Sécurité et Culture*

- Syndic M. Lyonel Kaufmann
- Suppléant M. Olivier Martin  
(Administration générale)
- Suppléante Mme Nicole Rimella  
(Sécurité et Culture)

#### *Finances, Office de la population, Economie*

- M. Olivier Martin (dès le 01.03.2014)
- Suppléante : Mme Taraneh Aminian

#### *Urbanisme et travaux publics*

- Mme Nicole Rimella
- Suppléant : M. Olivier Martin

#### *Famille, jeunesse et sport*

- M. Olivier Wälchli
- Suppléant : M. Lyonel Kaufmann

#### *Domaines et bâtiments, Cultes*

- Mme Taraneh Aminian
- Suppléant : M. Olivier Wälchli

M. Olivier Martin occupe la fonction de vice-syndic pour la période 2015-2016.

Le Collège a tenu, au total, 40 séances ordinaires.

La Conférence des municipalités des villes de Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz a siégé à deux reprises au cours de l'année. Une première fois à Vevey, le 19 mai, sous la présidence de M. Laurent Ballif, syndic de Vevey. Une seconde fois dans notre commune, le 3 novembre, sous la présidence de M. Lyonel Kaufmann. Parmi les sujets traités, peuvent être cités :

- L'étude sur la fusion des communes et la gouvernance régionale.
- Le développement des transports publics régionaux et de la mobilité douce en général.
- La question des installations sportives régionales.

De son côté, la Conférence des syndics du district (CSD) s'est réunie à sept reprises durant l'année, sous la présidence de M. Franz Brun, syndic de Corsier-sur-Vevey, durant le 1<sup>er</sup> semestre 2015, et de Mme Fabienne Curchod, syndique de Jon-

gny, durant le second. Ces réunions ont permis d'examiner de manière concertée de nombreux dossiers intéressant l'ensemble des communes de la Riviera, parmi lesquels :

- Le projet d'agglomération « Rivelac ».
- L'étude sur la fusion des communes et la gouvernance régionale.
- Le Musée Chaplin.
- La gestion des déchets.
- Les comptes et le budget du SAI.
- La fusion des VMCV avec la société MVR.
- Les activités de la CORAT.
- L'étude sur les infrastructures sportives.

Enfin, le Forum des municipalités s'est réuni à deux reprises, le 11 mars et le 24 novembre, pour traiter de manière plus approfondie l'étude sur la fusion des communes et la gouvernance régionale.

### ■ Visite préfectorale

L'inspection préfectorale annuelle de notre administration a eu lieu le lundi 7 décembre.

### ■ Manifestations

La Municipalité est directement impliquée dans l'organisation de plusieurs manifestations qui jalonnent le calendrier boéland. Parmi celles-ci figurent : l'accueil des nouveaux retraités (5 mars) ; la cérémonie des nonagénaires (3 juin) ; la Fête de la musique (20 juin) ; les festivités de la Fête nationale (31 juillet et 1<sup>er</sup> août) ; le concours d'artistes A la manière de Courbet (24 au 27 septembre) ; le Forum des entreprises (5 octobre) ; l'accueil des Jeunes boélands (2 novembre) ; le Noël au Château (19 décembre).

Cette année a été marquée par l'inauguration de la place des Anciens-Fossés, après deux ans de travaux. Rappelons que ce projet est le fruit de la volonté de la Municipalité de redynamiser le centre-ville et d'en faire un espace de vie convivial et agréable. Les festivités, qui ont rencontré un grand succès, ont eu lieu les 5 et 6 juin. A cette occasion, le public a eu la possibilité de visiter une exposition relatant l'histoire de ladite place ainsi que les différents aménagements et travaux y ayant été effectués. Des concerts, un marché folklorique et de nombreuses animations ont permis de célébrer dignement cette mue, qui est un changement profond de l'identité urbanistique boélande (cf. Jeunesse et sport).

Autre événement important de l'année écoulée, Quai en fête, organisé pour la première fois, a été une magnifique réussite. A l'initiative de la commune de Vevey, la commune de La Tour-de-Peilz, le Cercle de voile Vevey-La Tour, l'Association des voiles latines du Léman, la Société de développement de Vevey, les sociétés de sauvetage Le

Vétéran, La Sentinelle et Le Doyen, la Fondation Vevey ville d'images et Montreux-Vevey Tourisme ont réuni au sein d'un même programme toutes les manifestations qui se sont déroulées entre le 30 juillet et le 2 août, parmi lesquelles la 40<sup>e</sup> Régate des vieux bateaux.

## GREFFE MUNICIPAL

### ■ Personnel

Le Greffe municipal emploie neuf collaborateurs, pour une dotation totale de 7,5 ETP, répartis de la façon suivante :

- 1 chef de service, secrétaire municipal et chef du personnel (100%).
- 1 secrétaire municipal adjoint, responsable du Greffe et remplaçant du chef de service (100%).
- 1 adjointe en charge des RH (80%).
- 1 secrétariat regroupant quatre personnes (310%).
- 1 responsable du centre d'impression (100%).
- 1 coordinateur culturel et associatif (60%).

Trois apprentis employés de commerce, un dans chaque année de formation, sont formés au sein de l'administration. Ils effectuent un tournus dans chacun des services communaux en commençant par une première année au Greffe municipal.

En 2015, le Greffe municipal a vu l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice, suite à la création d'un poste de secrétaire municipal remplaçant en charge des ressources humaines.

### ■ Activités

Pour rappel, les principales tâches dévolues au Greffe municipal, qui dépend de l'Administration générale, placée sous la direction du syndic, sont les suivantes :

- secrétariat de la Municipalité ;
- politique d'information et de communication ;
- information et coordination des services communaux ;
- actes émanant de la Municipalité ;
- naturalisation et bourgeoisie ;
- relations intercommunales (conférences intercommunales) ;
- relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district ;

- rôle des électeurs, élections et votations, vote par correspondance ;
- validation des signatures lors d'initiatives et de référendums ;
- suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal ;
- publications communales et rapport de gestion ;
- réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité ;
- archives communales et archives historiques ;
- réservation des salles de la Maison de commune et de la Maison Hugonin ;
- coordination des activités culturelles et associatives (hors sport) ;
- support administratif à la Commission culturelle ;
- supervision de la bibliothèque communale ;
- gestion du personnel communal.

L'administration communale est représentée au sein de la Conférence des secrétaires municipaux du district Riviera - Pays-d'Enhaut, de la Conférence itinérante des secrétaires municipaux (CISM), qui regroupe les principales communes du Canton, ainsi que de l'Association des chargés de communication des communes romandes (A3C-R). Elle préside, par l'intermédiaire du secrétaire municipal, le comité de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM) et elle est membre de la Conférence suisse des secrétaires municipaux.

### ■ Naturalisations

En 2015, l'Administration générale a assumé ses tâches usuelles en relation avec les demandes de naturalisations facilitées ou ordinaires, dont notamment :

- renseignements généraux aux requérants ;
- entretiens personnalisés avec les candidats lors du début de la procédure ;
- vérification de la recevabilité des dossiers et contrôle des documents requis ;

- assistance, formation partielle et suivi de la préparation des candidats à l'audition de naturalisation ;
- actualisation de la formation par une présentation Powerpoint ;
- suivi de l'encaissement des émoluments ;
- correspondance générale, convocations des candidats, convocations de la Municipalité, courriers adressés aux personnes citées en référence par les requérants, établissement des rapports d'audition, avis de transmission des dossiers au Canton ;
- tenue à jour des dossiers, suivi de l'échéancier ;
- suivi de la procédure avec les services cantonaux et fédéraux ;
- consultation et séance avec diverses communes concernant les relations avec le Service de la population du Canton de Vaud (relations et cas problématiques) ;
- statistiques diverses.

Le Service cantonal de la population (SPOP) a dû être sollicité fréquemment pour obtenir des avis d'entrée en matière concernant des cas de plus en plus complexes.

Le retard dans le traitement des données d'état civil de la division Etat civil et enregistrement, du SPOP, a diminué. Le délai d'attente, qui était de 8 mois en 2014 est passé à 6 mois. La démarche de naturalisation ne pouvant être entamée avant cette vérification, une grande partie des demandes faites en 2015 ne pourront dès lors être déposées auprès de notre administration qu'en 2016.

Hormis les dossiers de naturalisation déposés en 2015, une trentaine de formulaires d'enregistrement des données d'état civil ont été remis durant l'année. Tous les candidats concernés, dont la procédure de naturalisation à proprement parler n'a pas encore débuté, ont été reçus dans le cadre d'un entretien personnalisé.

Dossiers déposés dans l'année (individuel, couple ou famille)	2015	2014	2013
Naturalisations ordinaires	28	17	31
Naturalisations vaudoises facilitées :	27	17	15
• selon art. 25 - naturalisations facilitées des étrangers nés en Suisse	21	10	8

• selon art. 22 et 53 - naturalisations facilitées des jeunes de la deuxième génération	6	7	7
Dossiers en suspens (individuel, couple ou famille) au 31 décembre	96	72	65
• Naturalisations ordinaires	61	50	52
• Naturalisations vaudoises facilitées	35	22	13

A six reprises, une délégation municipale s'est réunie pour auditionner 31 candidats compris dans 24 dossiers.

Durant l'année 2015, 55 nouveaux dossiers ont été déposés au Greffe municipal de La Tour-de-Peilz.

31 dossiers sont arrivés au terme de la procédure en cours d'année.

### ■ Affaires culturelles

De nombreuses manifestations culturelles se sont déroulées à La Tour-de-Peilz. Elles constituent la colonne vertébrale de la vie culturelle boélande et bénéficient toutes d'un accompagnement de la part du coordinateur culturel et associatif.



#### ■ La revue 2015

##### « Les trous d... La Tour »

Du 27 février au 28 mars. Présentée quatre semaines durant au Théâtre du Château, la célèbre revue a une fois de plus brossé le portrait des municipaux, chefs de services et autres vedettes de La Tour-de-Peilz, dans un décor de chantier, contrastant avec les costumes à paillettes des danseuses. Daniel Brélaz, Laurent Wehrli ou encore un sulfureux encaveur valaisan ont également eu l'honneur d'être égratignés par nos comiques.

#### ■ Festival Autour de la harpe celtique

Du 9 au 12 avril. La 7<sup>e</sup> édition du festival a rencontré un vif succès, attirant un public nombreux à ses concerts au Temple, à la salle des Remparts, au Bout du Monde (Vevey), ainsi qu'au Conservatoire (Vevey). Le Bal écossais traditionnel, qui constitue indéniablement un temps fort du festival, a rassemblé près de 300 danseurs de tous âges, samedi 11 avril, à la salle des Remparts.

#### ■ La Tour en scène - Festival de théâtre amateur

Du 10 au 14 juin. Des troupes belges, françaises, suisses, monégasque et même marocaine, ont fait le déplacement jusqu'à La Tour-de-Peilz pour pro-

poser leurs spectacles. Ces derniers, présentés en alternance sur la scène de la salle des Remparts et sur celle du Théâtre du Château, allaient de la comédie musicale au théâtre classique et du théâtre de boulevard au théâtre absurde dramatique. Une nouvelle scène avec un coin bar a été aménagée sous la grande tente, installée dans la cour du collège des Marronniers, qui a accueilli, pour la première fois, le volet La Tour en jeunesse rassemblant 5 troupes suisses et une troupe française.



### ■ Cinéma en plein-air

Du 19 au 22 août. Tous les deux ans, le cinéma en plein-air s'installe sur l'esplanade du Château. Réputé pour sa sélection de films suisses, il offre également l'opportunité aux cinéphiles de rencontrer les réalisateurs, les cinéastes et les techniciens des films projetés. Nouveauté remarquable, les spectateurs ont pu découvrir, lors de la soirée courts-métrages, le fruit du travail d'un atelier de cinéma proposé pour la première fois aux jeunes cinéphiles de la région. Ceux-ci, encadrés par le producteur et réalisateur Christophe Arnould de Imago Films, ont écrit, joué et réalisé durant une semaine un court-métrage intitulé *Esprit es-tu lapin ?*



### ■ Nox Orae

Du 29 au 30 août. Voilà déjà 6 ans que le festival Nox Orae comble les amateurs de rock indépendant et autres musiques actuelles dans le cadre idyllique du jardin Roussy. Sa programmation pointue a séduit plus de 1500 personnes sur deux jours ainsi que la presse locale et nationale. Une plus grande scène et un nouveau design de l'enceinte apportent encore plus de convivialité au spectateur. Ce festival, soutenu conjointement par Vevey et La Tour-de-Peilz, a résolument trouvé sa place parmi l'offre culturelle régionale, ce que confirme un sondage réalisé sur place par le comité d'organisation.



### ■ ImprOvisible Festival

Du 7 au 9 novembre. Pour sa 6<sup>e</sup> édition, ce festival d'improvisation théâtrale et d'humour a présenté une programmation régionale de qualité qui a attiré près de 500 spectateurs. Tant *Impro d'âne musique* que *Casting* ou le *Match international d'improvisation Suisse - Québec* ont conquis un public enthousiaste. Les ateliers d'initiation à l'improvisation théâtrale ont,

une fois de plus, accueilli de nombreux participants.

### ■ Concerts gratuits sur les quais

#### Au quai ? OK ! - Taxe de séjour

De mai à septembre. Des sonorités métissées ont été proposées gratuitement à la population dans l'écrin de verdure du jardin Roussy avec le Corps de musique de Montreux-Clarens et La Lyre de Vevey le 18 juin, le groupe Go 4 It le 27 juin, l'ensemble de cuivre Moraska le 28 juin, le Sotavento Big Band d'Argentine le 29 août et Vincent Barbone & the Wheels le 30 août.



### ■ AuTour de l'Avent

Les 4, 6, 15 et 16 décembre. Pour sa première édition, le projet AuTour de l'Avent, conçu et organisé par le coordinateur culturel avec le soutien financier de la Commission culturelle, s'est associé à quatre lieux culturels emblématiques de La Tour-de-Peilz pour offrir à la population des animations culturelles ainsi qu'un moment de convivialité autour d'un apéritif. La ludothèque avec Auguste le Clown et des jeux géants, Clef de Voûte avec un chœur suédois pour la fête de la Sainte-Lucie au Temple, le Domaine de La Doges avec la compagnie Mélodies Passagères, dirigée par Brigitte Balleys, dans Les saisons de Marguerite en hommage à Marguerite Burnat-Provins et le Théâtre du Château avec la comédie *Post-it* ont conquis près de 500 personnes conquises.

### ■ Marché de Noël et Course rose

Le 19 décembre. Les places des Anciens-Fossés et du Temple ainsi que la cour du collège Charlemagne ont accueilli près de 80 stands et de très nombreux visiteurs dans le cadre du Marché de Noël organisé par la SICAT. Plus de 200 personnes ont également participé à la Course Rose en faveur de l'association des Mairaines cancer du sein.

### ■ Cette année a également été marquée par les événements suivants :

- le spectacle d'humour *Hommage à François Silvant*, organisé le 15 février à la salle des Remparts par Dodu.ch ;
- l'exposition « Jeux du château de Hauteville » au Musée suisse du jeu, du 20 janvier au 25 octobre ;
- le 29 mai, 16 familles boélandes ont organisé une Fête des Voisins.
- le Cirque Starlight a parqué ses roulottes et monté son chapiteau sur la place des Terreaux du 5 au 7 juin ;

- le vernissage de l'exposition photo IMAGES sur le quai Roussy, dans le cadre de Quais en fête, co-organisé avec Vevey, le 30 juillet au jardin Roussy ;
- la rencontre de tango argentin, le 8 août au jardin Roussy ;
- le concert de Noël de L'Escale avec Alain Morrisod & Sweet People, le 8 décembre à la salle des Remparts.

Le travail du coordinateur culturel et associatif a également permis d'intensifier la collaboration avec les acteurs culturels ainsi que les sociétés locales. Un appui individuel est proposé sur demande pour l'élaboration, l'accompagnement et la promotion de leurs manifestations.

### ■ Jumelage avec Ornans

L'année 2015 a été ponctuée par plusieurs projets culturels en lien avec le jumelage qui ont contribué à rapprocher Ornanais et Boélands :

- Une importante délégation de l'Amicale des Pandours s'est rendue à Ornans, le 18 avril. Elle a visité la ferme de Flagey, où Courbet est né, ainsi que l'exposition du peintre genevois Auguste Baud-Bovy au Musée Courbet.
- Du 24 au 27 septembre s'est déroulée la 6<sup>e</sup> édition de la manifestation A la manière de Courbet, organisée en collaboration avec l'Association romande pour la valorisation des arts (ARVA). Malgré un nombre de participants en baisse, la météo radieuse a permis de belles rencontres avec le public dans l'enceinte du Port et autour du Château. Pour la seconde année consécutive, une fresque collective et participative a été réalisée le samedi 2 septembre sur la place des Anciens-Fossés, encadrée par l'artiste-peintre et enseignante boélandaise Rina Moncelet. Un volet additionnel s'est tenu à l'Hostellerie Bon-Rivage, avec une exposition rétrospective des œuvres créées durant les

éditions précédentes de la manifestation, ainsi qu'un dîner thématique autour de Courbet dans un décor d'époque et ponctué d'interventions pointues. Les 80 personnes qui ont fait le déplacement le dimanche 27 septembre pour admirer les 16 tableaux exposés à la salle des Remparts ont également découvert une exposition d'œuvres d'élèves boélands encadrés par le professeur d'arts visuels Nicolas Dunkel.

- L'Amicale des anciens du CoJum (Comité de jumelage) s'est mobilisée pour la troisième année consécutive afin de représenter La Tour-de-Peilz au Marché de Noël d'Ornans, du 27 au 29 novembre. Avec le soutien de la Commune, une délégation d'une dizaine de personnes a minutieusement organisé un stand qui proposait des spécialités gastronomiques suisses ainsi que des vins boélands.
- Cette nouvelle participation s'est avérée positive et riche en échanges et rencontres. Un comité d'une dizaine de personnes s'y est rendu pour tenir un stand de spécialités culinaires suisses. Une délégation de la Municipalité s'est rendue sur place afin d'apporter son soutien à la manifestation. Les principaux organisateurs de ce stand souhaitant se retirer progressivement, plusieurs démarches ont été entreprises afin d'assurer la relève.
- A l'initiative de l'Association des amis du Musée Courbet, un groupe de 50 personnes a effectué une excursion en Valais avec une halte à La Tour-de-Peilz. Le coordinateur culturel les a guidés sur les traces de Courbet à travers la ville, avant de partager le traditionnel verre de l'amitié à la Maison Hugonin.
- Le coordinateur culturel a été sollicité pour participer au jury de la 24<sup>e</sup> édition des Journées des copistes, qui se sont déroulées du 5 au 8 novembre 2015 à Ornans. Le prix de La Tour-de-Peilz a été attribué au peintre Michel Vuillemin.

## SERVICE DU PERSONNEL

En tant que chef du personnel, le secrétaire municipal est responsable de la mise en application de la politique du personnel décidée par la Municipalité. Une adjointe RH a été engagée au 1<sup>er</sup> novembre 2015 pour le seconder dans cette tâche (EPT 0,8). Le Service des finances se chargeant de la partie salaires et assurances (0,5 ETP).

Des contacts étroits ont été noués entre les responsables des villes de Montreux, Vevey et La Tour-de-Peilz ainsi que de Sécurité Riviera. Ils visent à développer une approche concertée des quatre institutions qui disposent du même système de rémunération de leurs collaborateurs, à favoriser l'échange d'informations en matière de

gestion du personnel et à développer une formation continue commune.

### ■ Grille salariale

Les salaires n'ont pas été indexés en raison d'une évolution négative du coût de la vie, ce qui laisse le premier échelon de la grille salariale (A 0) à Fr. 3'244.65. Le salaire le plus bas versé par la Commune se monte à Fr. 4'272.05 pour un taux d'activité de 100%. Les catégories salariales sont réparties à raison de 26% de l'ensemble du personnel pour la catégorie A, 45% pour la catégorie B, 14% pour la catégorie C, 11% pour la catégorie D et 4% pour la catégorie E. 83% des employés communaux touchent une rémunération mensuelle brute située entre Fr. 4'000.- et Fr. 8'000.- versée 13 fois (pour un équivalent plein temps). Plus représentatif que le salaire moyen, le salaire médian (50% des collaborateurs sont en-dessous, 50% en-dessus) s'est situé à Fr. 5'930.50, soit un salaire horaire de Fr. 33.40 (2014 : Fr. 5'989.15 soit Fr. 33.74 par heure). 39% des collaborateurs travaillent à temps partiel. L'âge moyen des employés communaux est de 46 ans. 41% d'entre eux habitent la commune de La Tour-de-Peilz, 37% sur la Riviera et en Lavaux, 14% dans le Chablais vaudois ou valaisan et 8% au-delà (dans les cantons de Fribourg et Vaud). Le personnel concerné par la grille salariale est majoritairement composé d'hommes (60%).

### ■ Assurance perte de gain

La couverture de cette prestation est obligatoire et automatique pour tout le personnel, la Commune ayant conclu un contrat collectif d'assurance perte de gain-maladie auprès de la Vaudoise Assurances. Le taux de la prime est déterminé en fonction du degré de couverture, à raison de 50% employeur/employé.

### ■ Assurance-maladie

La Municipalité a fixé à Fr. 70'000.- (+ déduction en fonction du nombre d'enfants à charge) le plafond du traitement annuel (n.c. 13<sup>e</sup>) et à 50% le taux d'activité minimum donnant droit à une participation mensuelle. En 2015, celle-ci a été de Fr. 100.- pour le collaborateur sans enfant et de Fr. 20.- pour chaque enfant (ayant droit aux allocations familiales). 41 personnes en ont bénéficié en 2015.

### ■ Formation

La commune de La Tour-de-Peilz a pris en charge la formation de neuf apprentis (commerce, hor-

ticulture-floriculture, horticulture-paysagisme et nettoyage en bâtiments).

Trois apprentis de commerce effectuent un tournus au sein de la Commune (Greffes municipal, Domaines et bâtiments, Urbanisme et travaux publics, Office de la population et Finances) ainsi qu'à la Fondation des structures d'accueil de l'enfance. Sept collaborateurs prennent en charge leur formation.

D'une manière générale, le personnel a suivi, comme d'ordinaire, des cours de formation technique ou de comportement/relationnel.

### ■ Taux d'absentéisme (maladie, accidents)

La moyenne des absences, exprimée en jours et par personne, est de 8.04 jours (5.21 jours en 2014). Il est à relever que deux cas de longue maladie comptabilisent à eux seuls plus d'un tiers des jours d'absence (286 jours sur un total de 812 jours). Le ratio d'absentéisme est par conséquent de 9 jours par EPT (2014 : 6.7), soit une augmentation de 2.3, explicable par les deux cas sévères susmentionnés.

### ■ Répartition du personnel fixe selon les années de service

Personnel concerné par la grille salariale : 101 collaborateurs dont 47 sont des femmes.

Années de service	Femmes %	Hommes %	Hommes et femmes %
0 – 5	38.6	29.5	34.1
6 – 10	34	29.5	31.7
11 – 15	6.3	15	10.65
16 – 20	8.5	13	10.75
21 – 25	6.3	4	5.15
26 – 30	6.3	9	7.65
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### ■ Mutations 2015

Au cours de l'année 2015, trois collaboratrices et collaborateurs (hors apprentis) ont quitté la Commune. Les raisons de ces départs se répartissent entre deux départs à la retraite et un licenciement. Les cinq collaborateurs du service des assurances sociales (4.6 EPT) ont été rattachés à l'Association régionale d'action sociale (ARAS) et sont donc sortis de l'effectif communal.

La Municipalité a procédé à six engagements, qui se répartissent de la façon suivante : le chef du Service des domaines et bâtiments, une adjointe au chef du Service famille, jeunesse et sports,



une adjointe RH, une employée d'administration à l'Office de la population, un ouvrier de voirie et une personne aux réfectoires scolaires. De plus, nous avons bénéficié du travail d'un civiliste au Service famille, jeunesse & sports.

D'autre part, la commune de La Tour-de-Peilz collabore avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), l'Organisation romande pour la formation et l'intégration professionnelle (ORIF), la fondation Intégration pour tous (IPT) et l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) afin d'aider des demandeurs d'emploi à réintégrer le milieu professionnel. Sept per-

sonnes ont effectué un stage auprès du Secteur conciergerie (204 jours ouvrables cumulés) et une personne au Secteur parcs et jardins.

### ■ Jubilaires

En 2015, cinq personnes ont fêté leurs 10 ans de d'activité au sein de l'administration dont trois au Service de l'urbanisme et travaux publics, une au Greffe municipal et la dernière au Service famille, jeunesse et sports.

Une personne a comptabilisé 20 ans de service et une autre 25 ans. Toutes deux travaillent au Service des domaines et bâtiments.

### ■ La situation du personnel au 31 décembre 2015

Secteur d'activités	2015		2014	
	Nbre collab.	%	Nbre collab.	%
Greffe municipal	9	750.00	9	750.00
Bibliothèque	5	260.00	5	260.00
<b>Administration générale</b>	<b>14</b>	<b>1'010.00</b>	<b>14</b>	<b>1'010.00</b>
Domaines administratif	4	410.00	4	310.00
Complexe sportif	3	300.00	3	300.00
Vins et réceptions	3	115.00	3	115.00
Bâtiments scolaires	18	1'700.00	18	1'650.00
Bâtiments locatifs	12	231.00	12	231.00
Paroisse	1	54.00	1	54.00
<b>Domaines et bâtiments</b>	<b>41</b>	<b>2'810.00</b>	<b>41</b>	<b>2'660.00</b>
<b>Ecoles</b>	<b>8</b>	<b>204.86</b>	<b>8</b>	<b>210.11</b>
Comptabilité	4	270.00	4	270.00
Office de la population	4	290.00	3	240.00
Informatique	0	100.00	0	100.00
<b>Finances</b>	<b>8</b>	<b>660.00</b>	<b>7</b>	<b>610.00</b>
Services sociaux	3	230.00	3	220.00
Agence assurances	0		5	460.00
Accueil familial de jour	4	215.00	4	215.00
Réfectoires scolaires	13	281.75	12	225.50
Sport et jeunesse	2	140.00	2	125.00
<b>Famille, jeunesse et sport</b>	<b>22</b>	<b>866.76</b>	<b>26</b>	<b>1'245.50</b>
Urbanisme administratif	7	610.00	7	610.00
Voirie	14	1'400.00	14	1'400.00
Parcs & jardins	13	1'233.35	13	1'233.33
<b>Urbanisme et travaux</b>	<b>34</b>	<b>3'243.33</b>	<b>34</b>	<b>3'243.33</b>
	128	8'794.97	130	8'978.94
Par convention *				
Sécurité au travail		15.00		15.00
Secrétariat des Ecoles		35.00		35.00
<b>TOTAL %</b>		<b>88.44</b>		<b>90.28</b>

#### Hors décompte

Apprentis	8	9
Accueillantes familiales de jour	84	84

\* tâches communales assurées par du personnel extérieur.

## COMMISSION CONSULTATIVE DES AFFAIRES CULTURELLES

La Commission culturelle réunit 13 membres, issus du milieu culturel boéland ou représentant un parti politique. Le président de cette commission est M. le syndic Lyonel Kaufmann, municipal en charge de la culture. Il est assisté dans la gestion des dossiers par le coordinateur culturel. La Commission culturelle se réunit à raison de quatre séances par année afin d'évaluer les dossiers de demande de subvention et soutenir les différents projets jugés recevables par ses membres. Les associations ou les personnes faisant appel au soutien de la Commission culturelle sont généralement reçues en début de séance, ceci afin de pouvoir présenter et défendre leur projet personnellement et en détail.

### ■ Subsidés accordés

Dans le courant de l'année 2015, la Commission culturelle a reçu 30 demandes, parmi lesquelles 13 ne correspondaient pas à ses critères. Sur les 17 dossiers que la Commission a analysés, 3 projets ont été refusés et 14 soutenus :

- l'Ensemble Vocal Crescendo, pour son concert *Petite messe solennelle* de Rossini ;
- l'association Tuna Helvetica, pour sa soirée lusophone *Botelhas IV* ;
- l'association Dodu.ch, pour son spectacle *Hommage à François Silvant* ;
- le festival *Au tour de la Harpe Celtique*, pour sa 7 édition ;

- Jacques Vallotton, pour son livre *Voyage au bout des apparences*, aux éditions de l'Aire ;
- la compagnie Georges Poutre, pour son spectacle *Saga* ;
- la compagnie Teatreco, pour son spectacle *Caveman* ;
- Sarah Chardonens, pour son livre *Parfum de jasmin dans la nuit syrienne*, aux éditions de l'Aire ;
- l'ensemble vocal et instrumental Gioia Cantar, pour son concert *Magnificat* de J.-S. Bach ;
- l'Académie de musique ancienne de La Tour-de-Peilz, pour ses deux concerts *Passion selon St Jean* de J.-S. Bach ;
- l'Ecole de danse Michèle Lambert, pour sa soirée de gala *Intrigue au palais*, à l'occasion de ses 40 ans ;
- la compagnie ADN Dialect, pour son projet de danse et médiation culturelle *Ghetto Jam* ;
- la Compagnie Prin, pour son spectacle de marionnettes *Guignol* ;
- le coordinateur culturel et associatif, pour son projet *Au Tour de l'Avent*.



## CENTRE D'IMPRESSION & WEB

### ■ Présentation

L'administration communale dispose d'un centre d'impression fournissant toutes les prestations que l'on peut attendre d'une petite imprimerie. Il en va ainsi de la préparation des documents et de leur graphisme, comme de l'impression en noir ou en couleurs, dans des formats allant de la carte de visite au format mondial, et ce sur une multitude de supports et avec différentes possibilités de finitions.

Le centre est géré par un imprimeur spécialisé en arts graphiques, responsable, entre autres, de concevoir, mettre en page et imprimer les documents et publications pour l'administration communale. Il assure également un soutien logistique et la prise des photos lors des manifestations, la coordination de toute action en lien avec l'image

de la ville (ligne graphique) et la gestion de l'économat du papier et des enveloppes.

Par ailleurs, l'imprimeur, de par ses compétences graphiques et informatiques, assure la fonction de webpublisher.

### ■ Site internet – [www.la-tour-de-peilz.ch](http://www.la-tour-de-peilz.ch)

Le webpublisher s'occupe de la mise à jour et des modifications du site internet communal.

De plus, en collaboration avec un prestataire externe, il cherche et met en place des solutions pour continuer à faire évoluer le site et le rendre toujours



plus convivial et attractif avec par exemple, en 2015, le lancement de la version mobile du site internet de la commune et un micro site internet pour l'inauguration de la place des Anciens-Fossés.



## ■ Equipement du centre d'impression

Le centre dispose d'un équipement technique composé notamment de :

### Impression :

- imprimante noir/blanc 90 pages minutes ;
- imprimante numérique couleurs 52 pages minutes ;
- imprimante couleurs grand format jusqu'au format mondial (F4 = 89.5 x 128 cm).

### Solutions de finition :

- agrafage piqué dans le pli ;
- reliure anneaux plastiques et métalliques ;
- plastification jusqu'au format A3 ;
- coupe au format (massicot) ;
- pliage et rainage des documents ;
- mise sous pli des documents.

### Programmes informatiques :

- Illustrator, InDesign, Photoshop et Acrobat (suite Adobe CC).

## ■ Quelques activités du centre d'impression

En 2015, le centre d'impression a, notamment, été impliqué dans les projets, manifestations et collaborations suivants :

- Mise en page *La Tourinfo* (3 numéros, cf. infra), *La Tourbiblio*, *La Tourannuaire*, *La Tourenfête* et *La Tourenbref*.
- Conception et nouveau graphisme du *Journal communal* en collaboration avec le secrétaire municipal adjoint. Le premier numéro est sorti au mois de décembre.
- Envois au Conseil communal.
- Mise en page et imprimé le rapport de gestion, le rapport des comptes et le budget.



- Mise en page, préparation et envoi des documents pour l'élection complémentaire à la Municipalité.
- Inauguration de la place des Anciens-Fossés : graphisme des affiches, flyers, programme, banderoles, t-shirts, panneaux de l'exposition, verres pour le marché et marquage de la balayeuse.



- Fête de la musique : graphisme et impression des affiches, flyers et banderoles.
- Fête nationale : graphisme et impression des affiches, flyers et programmes.
- Noël au Château : graphisme et impression des affiches, flyers et signalisation ; photos.
- Bibliothèque : graphisme et impression de supports promotionnels et exécution dans différents formats tout au long de l'année.
- Animations Sport & jeunesse : responsable de tous les visuels promotionnels, mise en page, impression et finition de divers documents dans plusieurs formats.
- Musée suisse du jeu, L'Escale et Sécurité Riviera : mise en page, impression et finition de divers documents dans plusieurs formats.



## BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

En se réjouissant de la perspective d'une nouvelle bibliothèque, l'institution poursuit son évolution dans le monde mouvant des pratiques culturelles et des modes de lecture contemporains. Elle note une percée significative du prêt de livres numériques grâce à l'offre de la plate-forme e-bibliothèque à laquelle elle a adhéré à la fin 2014.

### ■ Bibliothécaires

La dotation en personnel s'élève à 2,6 équivalents temps plein répartis de la façon suivante :

- 1 responsable à 70%.
- 4 bibliothécaires à, respectivement, 80%, 70%, 20% et 20%.

### ■ Nouvelle bibliothèque

La bibliothèque a été associée à la préparation du concours du futur collège Courbet. Elle le sera également au jury ayant à se prononcer sur les projets présentés. Au cours des sept séances du groupe de travail chargé de la préparation du concours, elle a pu faire valoir les besoins spécifiques de l'institution notamment en matière de surface, de visibilité, d'accès et d'identité propre.

### ■ Comité de lecture et d'animation

Responsable : Marianne Keller  
Suppléant : Roberto Carbonell  
Membres : Béatrice Ammann  
Isabelle Balestra  
Jacqueline Duperret  
Louis Pelissier  
Philippe Sauvain  
Lycette Schneider  
Rita Schyrr  
Bibliothécaires : Marie Nicolet  
Valérie Altherr  
Katia Bonjour  
Elodie Durgniat  
Evelyne Mertens  
Geneviève Urech

Le comité a poursuivi, lors de sa journée extra-muros, ses visites à la découverte des plus belles bibliothèques rénovées ou construites de Suisse. Cette année ce fut au tour de la bibliothèque Schmiedenhof situé au cœur d'un quartier historique de Bâle, entièrement rénovée, actuellement



considérée comme la plus moderne de Suisse, elle est une source de réflexion et surtout d'inspiration pour la nouvelle bibliothèque.



Une chose est sûre, le lieu de vie qu'est la bibliothèque a un avenir à condition que l'on en fasse un projet culturel et social fort, qu'on le revisite à l'aune de l'évolution de la société dans laquelle nous vivons. C'est-à-dire non seulement un lieu de culture, mais surtout un lieu de vie favorisant le bien-vivre ensemble : ouvert à tous, qui procure chaleur humaine et sentiment d'appartenance à une communauté.

### ■ Expositions



Maurice Guntz



Melania La Rocca



Seb Riend

### ■ Animations

#### ■ Lire avec bébé à la bibliothèque !

Un samedi par mois, une animation d'éveil au livre pour les 0-3 ans où les animatrices mettent à disposition des enfants et de leurs parents et grands-parents des albums de littérature enfantine et leur font découvrir des récits sous toutes leurs formes possibles (contes, comptines, histoires à doigts, etc.).

10 séances de janvier à décembre avec une pause en été, ont jalonné cette année 2015 avec une fréquentation moyenne de 5 enfants, en légère baisse par rapport à l'année passée. Il y a eu autant de nouveaux bébés que de fidèles participants. Ces partages d'histoires restent toujours des moments de tendresse et de découverte inoubliables.

#### ■ Samedi des bibliothèques vaudoises

Le thème choisi pour cette quatrième édition était : « Tous pareils, tous différents ». Dans ce cadre, la bibliothèque a organisé un concours de photo-

graphie dont le jury fut le public de la bibliothèque : 70 personnes ont voté pour leur photographie préférée. La gagnante, avec 17 voix, fut Ariane Favero-Schmid. Les deux autres lauréats, Noah Laluc et Rafal Mikolajczuk, ont obtenu respectivement 14 et 10 votes. Egalement au programme un buffet multiculturel, des contes dits par Odile Hayoz et un atelier de calligraphie arabe animé par Abderrazak Hamouda.



### ■ Prix Fantaisie 2015

Le prix Fantaisie permet aux enfants de choisir leur livre préféré parmi une sélection proposée. Il récompense deux ouvrages de littérature jeunesse dans deux catégories : Albums pour les 7-9 ans, Romans pour les 10-12 ans. Le prix, d'une valeur de Fr. 5'000.- pour chaque catégorie, a été décerné le 29 avril 2015 au Salon du livre et de la presse de Genève.



**Catégorie Albums :** Max Ducos pour *Le mystère de la grande dune*, paru aux éditions Sarbacane.

**Catégorie Romans :** Philippe Reeve et Sarah McIntyre pour *Olivier et les îles vagabondes*, paru aux éditions Seuil.



Environ 3'000 enfants ont participé au concours au niveau romand. A la bibliothèque, 3 classes ont été reçues et ont voté.

### ■ Dire tout Grimm

Deux soirées de contes de Grimm, l'une en avril, l'autre en septembre, ont été proposées aux Boélans dans le cadre de l'anniversaire de l'association de conteurs et conteuses romands L'arbre à contes. L'occasion de (re)découvrir une partie du très riche répertoire des frères Grimm !



### ■ Rencontre avec Sarah Chardonnens

La Boélande charismatique, auteure du remarqué *Parfum de jasmin dans la nuit syrienne*, a attiré beaucoup de monde pour la présentation de son livre. Rythmé par

son voyage de retour de Syrie en Suisse sur la petite moto rouge achetée là-bas, son récit évoque ses engagements humanitaires et révèle une personnalité généreuse, intelligente et attachante. Le public l'a bien compris et lui a réservé un accueil des plus chaleureux.

### ■ Lisons ensemble

La bibliothèque s'est déplacée au Bain des dames cet été, pour aller à la rencontre des enfants et des adultes. 6 mercredis après-midi, de 14h à 16h, de début juin à fin août, les animatrices se sont installées avec leurs couvertures et leurs corbeilles remplies d'albums, de BD, de livres, de livres de poche ou encore de journaux pour un moment de lecture et de partage d'histoires entre petits et grands. Les après-midi furent chauds et ensoleillés avec une fréquentation moyenne d'une quinzaine de personnes qui viennent lire un moment, repartent se baigner et reviennent écouter les histoires. Le public était essentiellement composé d'enfants jusqu'à 10 ans et de petits accompagnés de leurs parents ; plus rarement d'adultes. Beaux moments d'échanges et de dégustation d'histoires.



### ■ Nuit du conte

« Sorcières et chats noirs », thème de l'édition 2015 de la Nuit du conte en Suisse, a permis d'accueillir la compagnie Pomme, poire et contepotes et son spectacle *La sorcière du placard aux balais*, d'après Pierre Gripari. La soirée a rencontré un succès phénoménal, avec la présence de plus de 100 spectateurs – la bibliothèque a atteint ses limites. L'inconfort de cette situation a été largement compensé par la qualité de la représentation et le public est reparti enchanté.

### ■ Visites de classes

En décembre, pour la septième fois, la bibliothèque communale a accueilli dans ses locaux les classes de 11<sup>e</sup> année pour une visite des lieux.

Au total, 7 classes, soit 138 élèves, ont été accueillies durant une période chacune. En moyenne, par classe, 6 élèves ont emprunté 11 documents, un chiffre en baisse par rapport à l'année précédente.

L'un des objectifs majeurs de ces visites est d'attirer l'attention des jeunes en passe de quitter la scolarité obligatoire sur l'existence d'une bibliothèque qui leur est ouverte quelle que soit leur future orientation scolaire ou professionnelle et sur les ressources souvent méconnues d'un tel lieu. Un renouvellement de l'animation est prévu en 2016.

### ■ Réseaux sociaux et multimédia

#### ■ Facebook

La page Facebook de la bibliothèque poursuit son développement et compte de plus en plus de fans. Une façon de rencontrer le public et de pro-

mouvoir la bibliothèque qui s'ajoute aux contacts directs et aux publications sur le web.

### ■ Liseuses

Les deux liseuses à disposition du public ont été empruntées onze fois durant l'année écoulée.

### ■ Livres numériques

Depuis décembre 2014, toute personne inscrite à la bibliothèque a la possibilité d'accéder gratuitement à une plate-forme de prêt de livres numériques. Ce service est fourni aux bibliothèques romandes par Bibliomedia, fondation de droit public. 73 lecteurs se sont inscrits et ont totalisé 613 emprunts.

### ■ Prêt à domicile

La bibliothèque poursuit son service informel de prêt à domicile lancé fin 2012. Il est réservé aux personnes empêchées de se rendre à la bibliothèque.

### ■ Relations avec la bibliothèque scolaire

Les bonnes relations entre les deux institutions boélandes se poursuivent. Celles-ci se traduisent notamment par des échanges d'informations réguliers, la consultation réciproque des catalogues, des prêts interbibliothèques et l'orientation des utilisateurs vers l'institution la plus à même de répondre à leurs demandes.

### ■ Régionalisation

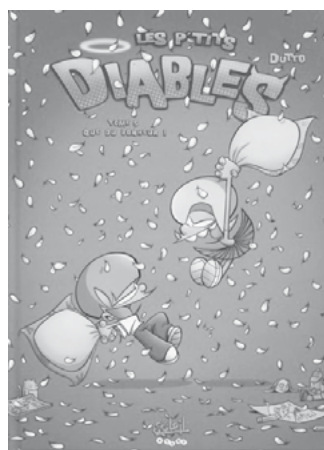
Deux séances ont permis un échange apprécié

et utile de bonnes pratiques entre les responsables des bibliothèques du réseau régional. Le prêt entre bibliothèques a permis de répondre à 24 demandes.

### ■ Conclusion

La fréquentation de la bibliothèque reste stable et le prêt de livres numériques rencontre un écho non négligeable. Ce sont des éléments réjouissants alors que la bibliothèque souffre d'un manque de visibilité et d'un accès peu aisé qui limitent son ancrage et les possibilités de rencontres avec l'ensemble de son public potentiel, ce qui explique peut-être la baisse des prêts (-4.6%). Cela n'empêche toutefois pas de mettre en œuvre toutes les améliorations susceptibles de séduire le public.

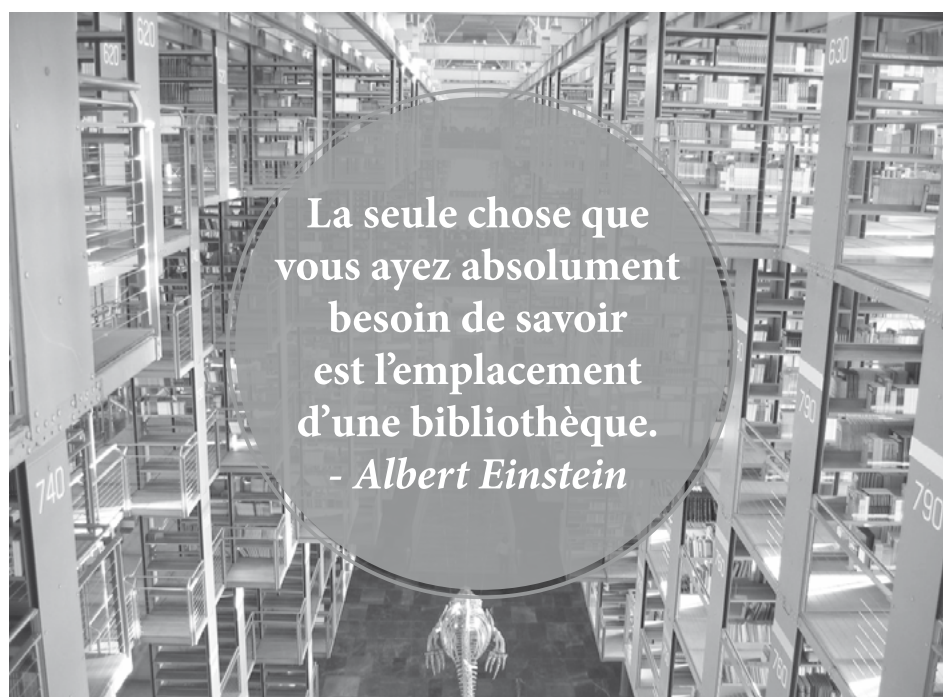
### ■ Voici les plus grands succès de 2015 !



En section jeunesse :  
*Les p'tits diables t. 5 / Dutto*



En section adultes  
*La ferme / Tom Rob Smith*



## I La bibliothèque en chiffres

Remarque préliminaire : tous les chiffres mentionnés entre parenthèses et précédés des signes « + » ou « - » représentent la différence par rapport aux chiffres 2014.

### I Prêts

Catégorie	Adultes	Jeunesse (0-18 ans)	Tous publics	Total		
Livres	19'305	15'212	0	34'517	-2'257	-6.3%
DVD / CD / CD-rom Livres + CD / E-reader / livres numériques	2'055	936	416	3'407	+391	+11.5%
Magazines, journaux	917	623	32	1'572	-63	-3.8%
<b>Total</b>	<b>22'277</b>	<b>16'771</b>	<b>448</b>	<b>39'496</b>	<b>-1'929</b>	<b>-4.6%</b>
	+557	-2'408	-78	-1929		
	+2.5%	-12.5%	-14.8%	-4.6%		

Dont prêt de livres numériques (e-bibliomedia) : 613

### I Public

Inscriptions : 301 (+10) dont 117 (-3) adultes, 183 (+16) enfants/jeunes et 1 (-3) institutions.

Nombre de comptes actifs : 1'159 (-17).

### I Nouvelles acquisitions

Catégorie	Adultes	Jeunesse (0-18 ans)	Tous publics	Total
Livres	934	366	-	1'300
DVD / CD / CD-rom / Livres + CD / e-reader / e-books	92	19	51	162
Magazines, journaux	248	85	10	343
<b>Total</b>	<b>1'274</b>	<b>470</b>	<b>61</b>	<b>1'805</b>

Achats des bibliothécaires et propositions du comité : 1'592 (+ 149).

Propositions de lecteurs : 146 (+ 22).

Livres reçus : 67 (+ 6).

Le « désherbage », soit l'élimination des ouvrages désuets et/ou en mauvais état, a porté sur 2'311 documents.

### I Collections au 31.12.2015

Catégorie	Adultes	Jeunesse (0-18 ans)	Tous publics	Total
Livres	10'362	3'897	0	14'259
DVD / CD / CD-rom Livres + CD / e-reader / e-books	678	279	132	1'089
Magazines, journaux	526	291	21	838
<b>Total</b>	<b>11'566</b>	<b>4'467</b>	<b>153</b>	<b>16'186</b>

### I Accès Internet public

341 sessions (-31) = 333 heures d'utilisation (-17h).

### I Consultations du catalogue en ligne

8'125 (-1'154) dont 1'080 (-75) connexions à un compte d'utilisateur de la bibliothèque et 1'098 (+43) prolongations en ligne.

## FINANCES

### ■ Service des finances

Le Service des finances comprend trois entités :

1. Finances, comptabilité générale.
2. Informatique.
3. Office de la population.

Le Service gère également le portefeuille des assurances de toute l'administration (assurances choses, dégâts d'eau, véhicules, assurances du personnel, etc.).

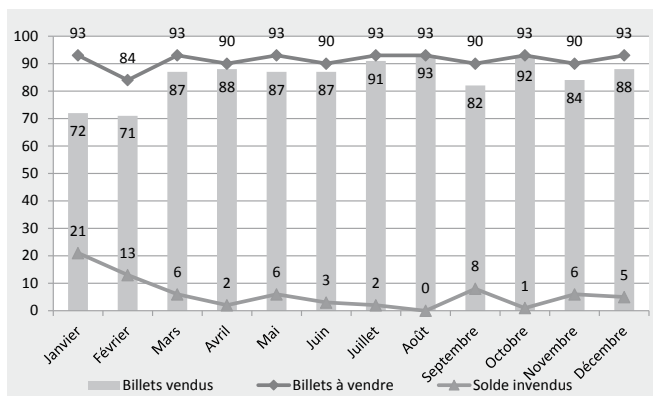
Au 31 décembre 2015, le Service comptait 8 collaborateurs représentant 6.6 équivalents temps plein.

### ■ Finances

Le Secteur finances comprend :

- la comptabilité générale, la caisse ;
- les comptabilités débiteurs et créanciers ;
- la gestion des fondations (environ 30) ;
- la facturation (taxes, vin, impôt foncier, évacuation des eaux, déchets, réfectoires, places au Port, etc.) ;
- la gestion des salaires ;
- la gestion du portefeuille des assurances ;
- le contentieux ;
- la vente de cartes journalières CFF et CGN ;
- la vente de cartes à gratter pour les parkings.

La Commune met à la disposition de ses citoyens trois cartes journalières CFF, disponibles au guichet du Service, qui rencontrent un grand succès. Les ventes de l'année 2015 se situent à près de 93% des cartes mises à disposition.



Le Service a également rétribué mensuellement 150 collaborateurs fixes, 120 auxiliaires et 84 accueillantes familiales de jour.

En 2015, environ 10'000 factures fournisseurs ont

été réglées et enregistrées ; environ 21'000 factures débiteurs (taxes, vente de vin, impôt foncier, taxe des eaux, taxe déchets, réfectoires et divers) ont été générées pendant l'année écoulée.

### ■ Informatique

Ce Secteur gère le système informatique de la Commune. Celui-ci se compose de 3 serveurs et d'environ 100 PC en réseau. Le système est muni d'un pare-feu (firewall) servant à la protection du réseau local (Intranet) en évitant l'intrusion du monde extérieur (Internet) ainsi que d'un *Content Server Security* pour l'interception de virus entrant par le biais de la messagerie électronique.

Chaque service a un répondant informatique qui veille au bon fonctionnement du système, répond aux demandes internes et assiste les collaborateurs pour les problèmes simples.

L'administration du réseau, ainsi que les problèmes plus complexes, sont gérés par les deux responsables informatiques du Service (2 x 50%). Un contrat de maintenance a également été conclu avec une société pour la gestion technique de l'infrastructure informatique. Par ailleurs, l'identité visuelle de l'administration est garantie grâce à l'uniformisation de tous les documents et formulaires émis.

Le réseau informatique communal s'étend, en WiFi sécurisé d'une vitesse d'environ 40Mb/s, aux bâtiments, institutions et lieux suivants : les secteurs Voirie et Parcs et jardins, regroupés au chemin de Béranges 111 ; le local du garde-port ; la Direction des écoles, basée au collège des Mousquetaires ; le collège des Marronniers ; la bibliothèque communale ; le centre de loisirs pour aînés L'Escale ; la Fondation du Musée suisse du jeu ; la ludothèque ; l'administration de la Fondation des structures d'accueil de l'enfance, située à Vassin 18.



Le service WiFi public de la Commune permet à l'utilisateur de se connecter à Internet sans fil depuis les zones suivantes : place du Temple ; collège des Marronniers ; allée du Temple jusqu'au collège Courbet ; zone de la salle des Remparts ; le Port, du Bain des dames au bâtiment La Rame jusqu'au verger de la ville et au quai Roussy à environ 500



mètres du Château, côté Vevey ; les environs du Château, y compris la cour intérieure ; le camping et la plage de la Maladaire ; le stade de Bel-Air.

L'utilisateur peut, grâce au WiFi public, communiquer par un système de messagerie électronique. Cependant, cette prestation ne comprend pas la fourniture de boîtes aux lettres, ni l'hébergement de pages Web. La Commune ne garantit pas les communications avec les réseaux d'entreprises. L'utilisateur devra donc vérifier lui-même la possibilité technique de se connecter au réseau privé de son entreprise. La limite de téléchargement est de 200 Mb par jour et par ordinateur. De plus, chaque utilisateur est soumis au filtrage du contenu.

## OFFICE DE LA POPULATION

La population établie au 31.12.2015 s'élève à 11'334 habitants, soit une augmentation de 212 unités par rapport à l'année précédente dont 132 parmi la population étrangère.

Toutefois, l'Office cantonal des étrangers, qui fournit les chiffres officiels, arrête son décompte le 31 août de chaque année, sur la base des données fournies par le Registre central des étrangers. Dès lors, il arrive que les chiffres du Canton ne soient pas exactement les mêmes que ceux du Secteur. Cette année, la différence est de 87 unités, pour une population effective de 11'421 habitants.

### ■ Taxes

#### ■ Etrangers

	Permis
Permis d'établissement C	651
Permis de séjour B	785
Permis frontaliers	18
Courts séjours (permis L)	138
Refus	2
Assentiments de travail	0
Déclarations d'établissement	2
Requérants d'asile, adm. Provisoires	1
Certificats d'hébergement	25
<b>Permis</b>	<b>1'622</b>
<i>Taxes</i>	<i>Fr. 107'107.00</i>
<i>Part communale</i>	<i>Fr. 32'539.60</i>

#### ■ Divers

Etablissement de cartes d'identité	490
<i>Taxes</i>	<i>Fr. 31'605.00</i>
<i>Part communale</i>	<i>Fr. 14'323.50</i>

#### ■ Emoluments divers

Frais d'inscription, attestations d'établissement, certificats d'origine, renseignements, frais divers permis.

*Part communale* Fr. 44'242.73

#### ■ Total

<i>Taxes</i>	<i>Fr. 138'712.00</i>
<i>Part communale</i>	<i>Fr. 91'105.83</i>

Pour de plus amples informations au sujet de l'évolution et des mouvements de population, vous voudrez bien vous référer aux tableaux ci-après.

### ■ Evolution de la population en 2015

Population établie (résidence principale)	2015	Différence
<b>Nationalité suisse</b>		
Hommes	2'939	+ 58
Femmes	3'874	+ 36
Garçons	655	- 5
Filles	589	- 9
<b>Total population suisse</b>	<b>8'057</b>	<b>+ 80</b>
<b>Nationalité étrangère</b>		
Hommes	1'369	+ 33
Femmes	1'297	+ 68
Garçons	323	+ 20
Filles	288	+ 11
<b>Total population étrangère</b>	<b>3'277</b>	<b>+ 132</b>
<b>Total population établie</b>	<b>11'334</b>	<b>+ 212</b>

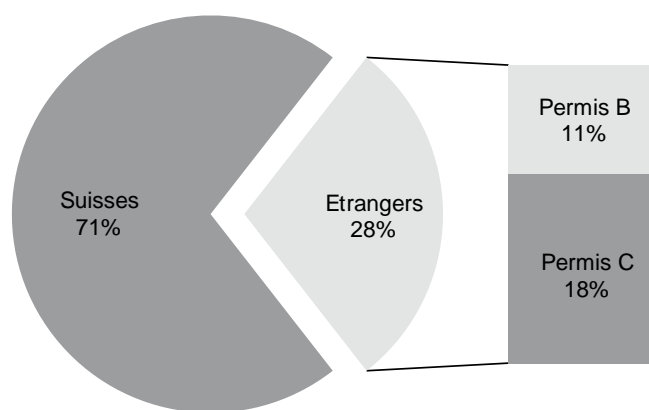
### ■ Population non comptée dans la statistique cantonale

Personnes en séjours (domiciles secondaires)	120	+ 7
Permis L (courts séjours)	75	0
Admissions provisoires (réfugiés)	14	- 2
Demandeurs d'asile	1	- 10
Dossiers étrangers en suspens	47	+ 34
Frontaliers	50	
Assentiments de travail *	0	
Autorisations 90j. par année (sans permis)	0	
<b>Total</b>	<b>307</b>	<b>+ 29</b>
<b>Total population enregistrée</b>	<b>11'567</b>	<b>+ 214</b>

\* Personnes de nationalité étrangère domiciliées hors du canton occupant un emploi à La Tour de Peilz

## Statistique de la population au 31.12.2015

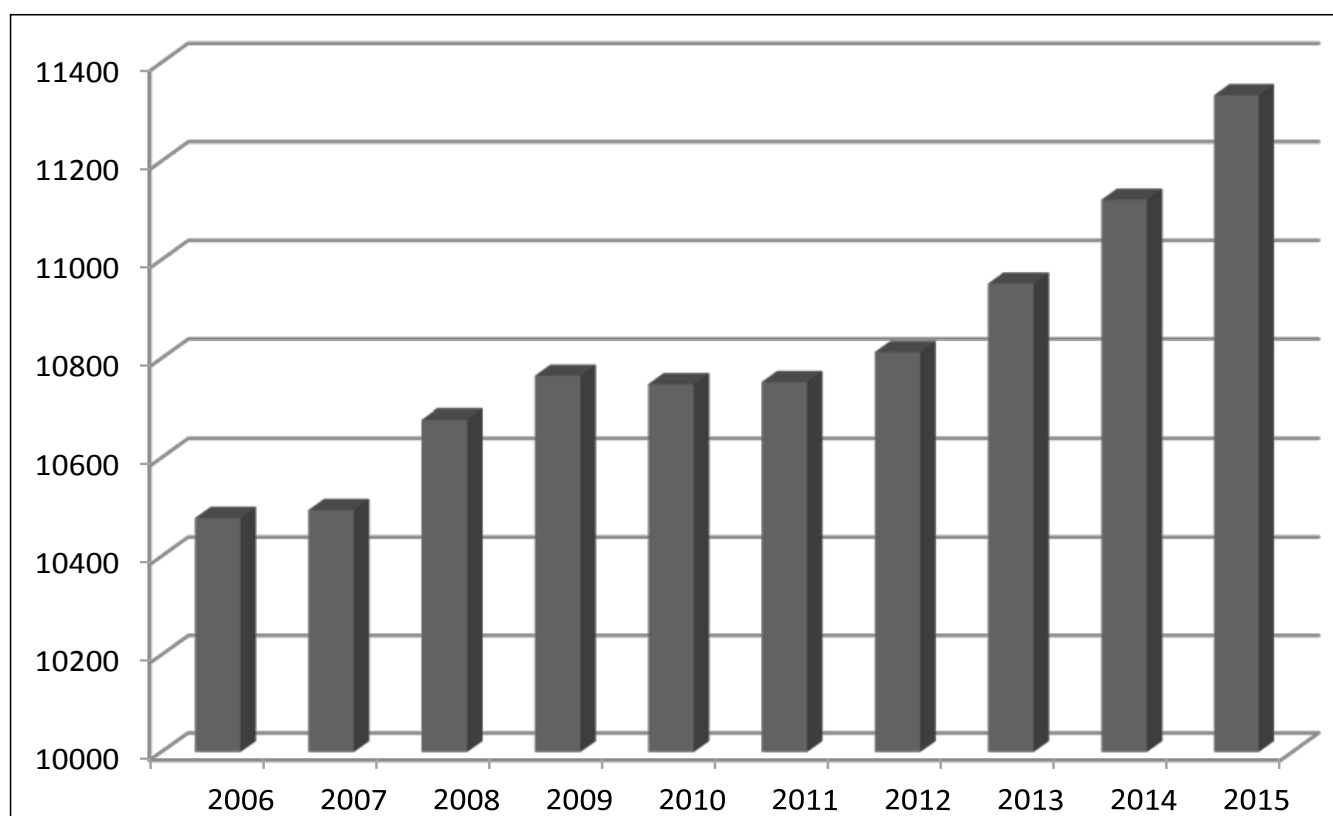
	Hommes	Femmes	Garçons 0-16 ans	Filles 0-16 ans	Total
<b>Etablissement</b>					
Vaudois	1'510	2'118	340	298	4'266
Confédérés	1'429	1'756	315	291	3'791
<b>Total Suisses</b>	<b>2'939</b>	<b>3'874</b>	<b>655</b>	<b>598</b>	<b>7'906</b>
Etrangers	589	8'057	303	277	3'068
<b>Total population établie (décompte statistique)</b>	<b>1'369</b>	<b>1'297</b>	<b>963</b>	<b>875</b>	<b>11'122</b>



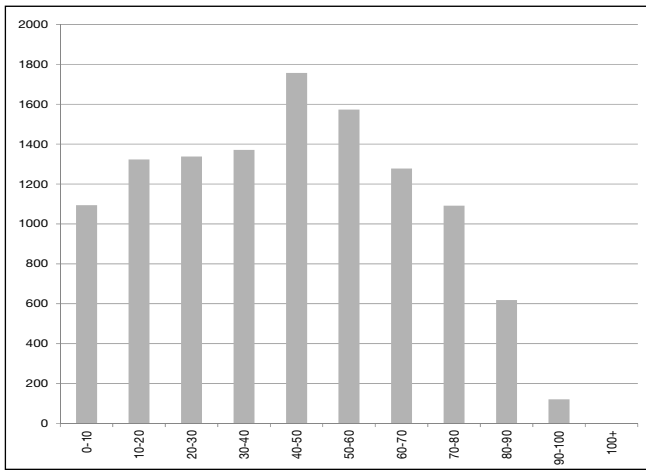
Nombre de ménages : 5'450

## Evolution de la population établie depuis 2006

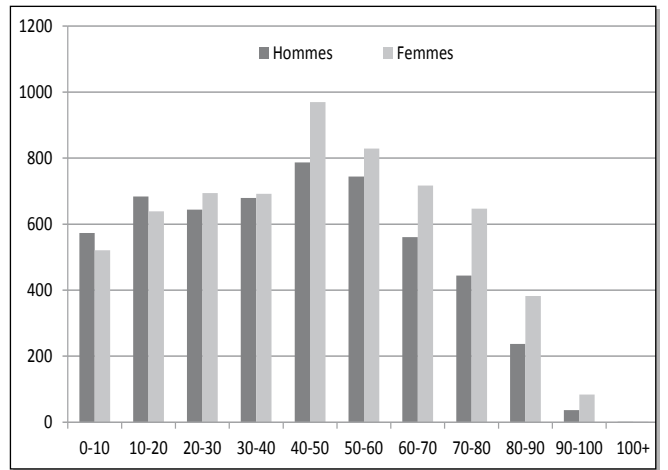
Année	Total global	Total par origine		Evolution annuelle					
		Suisses	Etrangers	Total +/-		Suisses +/-		Etrangers +/-	
2006	10'478	7'903	2'575	+	8	+	19	-	11
2007	10'494	7'913	2'581	+	16	+	10	+	6
2008	10'677	7'948	2'729	+	183	+	35	+	148
2009	10'765	8'007	2'758	+	88	+	59	+	29
2010	10'748	7'974	2'774	-	17	-	33	+	16
2011	10'752	7'906	2'846	+	4	-	68	+	72
2012	10'813	7'842	2'971	+	61	-	61	+	125
2013	10'897	7'921	2'976	+	84	+	79	+	5
2014	11'122	7'977	3'145	+	225	+	56	+	169
2015	11'334	8'057	3'277	+	212	+	80	+	132
<b>Evolution</b>				+	<b>864</b>	+	<b>176</b>	+	<b>691</b>



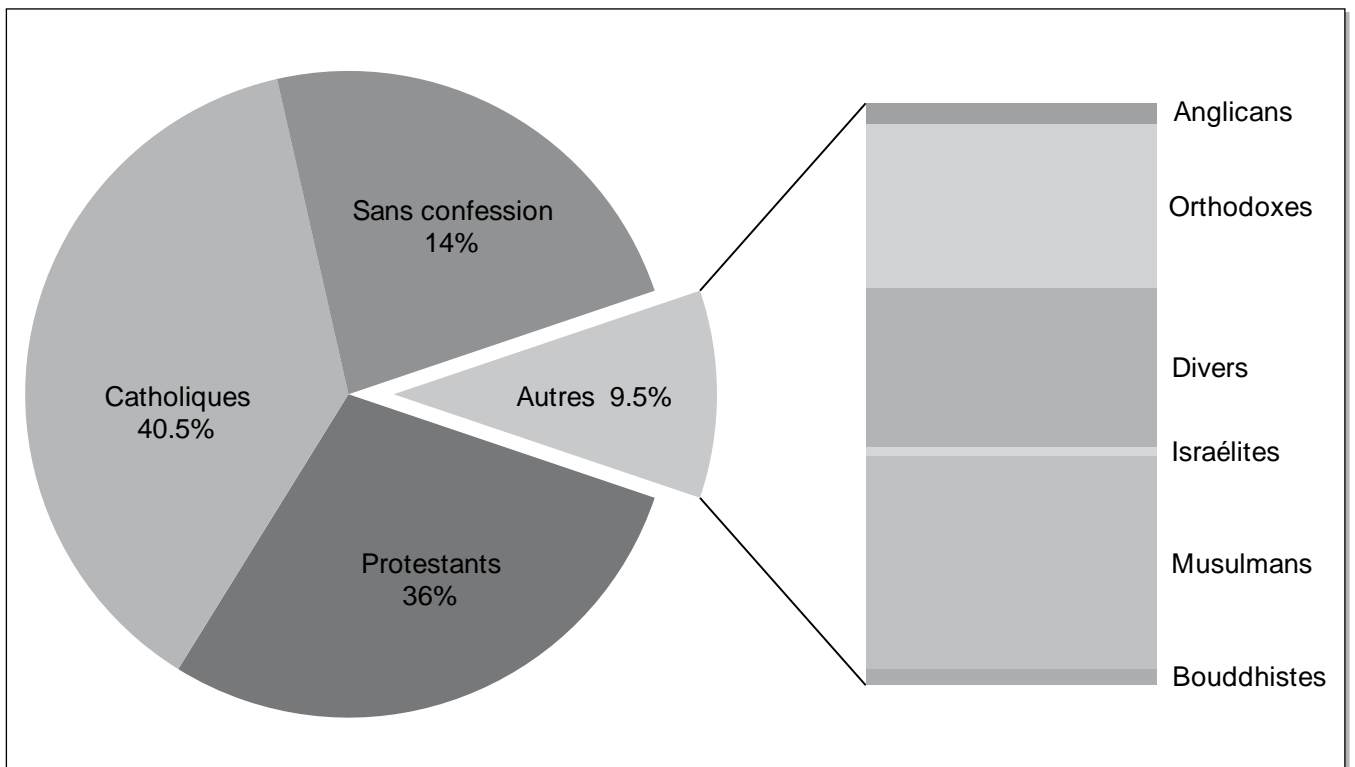
## Tableau statistique des âges



## Comparaison hommes - femmes



## Répartition par religion



## Mutations enregistrées sur le fichier informatique

Ce tableau contient toutes les mutations enregistrées pour les personnes inscrites dans le fichier des habitants.

Type de mutations	2015	2014	+/-
Arrivées	1'237	1'132	+ 105
Naissances	104	107	- 3
Départs	1043	1'005	+ 38
Décès	91	66	+ 25
Changements d'adresse	445	318	+ 127
Modifications d'état civil	265	201	+ 64
Echéance de permis étrangers	1'633	1'564	+ 69
Echéances de personnes en séjour	120	113	+ 7
Demande de documents d'identité (cartes d'identité)	492	490	+ 2

## DOMAINES ET BÂTIMENTS

### ■ Personnel du Service

En 2015, le Service a poursuivi la délégation de ses activités de gérance et terminé la restructuration de son secteur administratif. Par ailleurs, M. Yves Roulet est entré dans ses fonctions de chef de service, le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

#### *Administration et technique*

- 1 chef de service ;
- 1 adjointe architecte ;
- 1 adjoint technique ;
- 2 secrétaires à temps partiel (80% et 30%).

#### *Secteur conciergerie administratif et scolaire*

- 1 chef concierge ;
- 1 adjoint au chef concierge ;
- 5 concierges qualifiés à 100% ;
- 6 concierges à 100% ;
- 1 concierge à 50% ;
- 1 apprenti agent de propreté en première année d'apprentissage ;
- 2 apprentis agents de propreté respectivement en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année d'apprentissage.

#### *Salle des Remparts*

- 1 concierge qualifié/responsable technique ;
- 1 intendante/concierge à 70%.

#### *Complexe sportif des Mousquetaires*

- 2 garde-bain ;
- 1 concierge/garde-bain.

#### *Conciergerie complexe sportif de Bel-Air*

- 1 concierge qualifié à 80% + 20% en qualité de responsable des réceptions communales.

#### *Secteur menuiserie*

- 1 menuisier à 80% + 20% en qualité de concierge pour le bâtiment de Béranges 111.

#### *Secteur conciergerie locatif*

- 12 concierges à temps partiel.

#### *Secteur vignes et vins*

- 1 responsable administrative à 20%.

### ■ Administration et gérance

*Les principales activités du Secteur administratif du Service sont les suivantes :*

- la conduite et l'encadrement des différents secteurs d'activités ;

- La planification, la réalisation et le suivi des projets de construction, transformation et rénovation effectués sur le parc immobilier communal ;
- le contrôle des demandes d'autorisation d'aliénation d'appartements loués, de démolition ou de transformation d'immeubles locatifs sur le territoire communal pour le service du logement de la commune (12 dossiers traités en 2015), ainsi que pour le suivi et le préavis des dossiers d'enquêtes publiques (30 dossiers traités en 2015) ;
- la gestion et le suivi des dépôts de plaintes concernant les dégâts commis sur les bâtiments communaux (11 dossiers traités en 2015) ;
- la gestion de l'ensemble des clés du patrimoine immobilier ;
- la réservation et la location des salles et des autres locaux mis à disposition des sociétés et loués à des tiers ;
- la gestion de la plage de la Maladaire ;
- le suivi de l'entretien et de la rénovation de l'ensemble du patrimoine immobilier.

### ■ Patrimoine

#### *Immeubles du patrimoine financier*

- 21 bâtiments locatifs comprenant 169 appartements ;
- 1 logement en PPE ;
- 7 garages individuels en extérieur ;
- 4 chalets sur la commune de Blonay ;
- 1 refuge du Fort à Noville ;
- 1 chalet à la Comballaz sur la commune d'Ormont-Dessous.

#### *Parcelles non bâties du patrimoine financier*

- 20 parcelles comprenant vignes, plantages, prés-champs, forêts et pâturages.

#### *Immeubles du patrimoine administratif*

- 20 bâtiments d'utilité publique comprenant, entre autre, la Maison de commune, la Maison Hugonin, le Temple, la Maison du cimetière, la Maladaire, les garderies Croqu'Lune et Yakari ;
- 12 bâtiments d'utilité scolaires ;
- 9 bâtiments de sociétés.

Les bâtiments sis à la rue du Collège 12/14 et à l'avenue de Traménaz 10 ont été démolis pour laisser la place à des pavillons scolaires provisoires abritant 2 classes de primaires ainsi que

2 réfectoires et salles de détente pour l'accueil parascolaire.

## ■ Grands projets en cours

Le Service est en charge de plusieurs projets d'importance pour la commune :

### ■ Projet de construction

#### *Nouveau collège Courbet*

Budget global : Fr. 30'000'000.-.

Etude et réalisation d'un nouveau complexe scolaire comprenant 18 salles de classes, 7 salles spéciales et d'étude, réfectoires, aula, salle de gym triple et bibliothèque communale.

#### Planning prévisionnel

2015-2016	Concours d'architecture
2016	Mandat d'étude architectural et technique
2017	Mise à l'enquête, appel d'offres puis début des travaux
2017-2020	Réalisation et remise de l'ouvrage

A l'issue d'un préavis municipal, le Conseil communal a octroyé un crédit d'étude qui a permis le lancement du concours d'architecture pour la construction du nouveau collège Courbet. Conforme aux règles des marchés publics, le concours selon la norme SIA 142 a été lancé en novembre 2015. Le rendu des projets est fixé au 29 avril 2016. Les délibérations du jury auront lieu en juin 2016. A l'issue du processus, le projet lauréat et l'ensemble des propositions seront exposées publiquement dans l'actuel collège Courbet.

### ■ Projets de rénovation

#### *Maison de commune*

Budget global : Fr. 3'200'000.- incluant les études préalables.

Transformation et rénovation de la Maison de commune, réorganisation des locaux pour offrir un meilleur service à la population et une flexibilisation de l'usage. Rénovation énergétique et assainissement de l'enveloppe des bâtiments. Respect du patrimoine bâti.

#### Planning prévisionnel

2015	Appel d'offre mandataire et crédit d'étude
2016	Etude de projet, appel d'offre, mise à l'enquête
2017-2018	Réalisation

A l'issue d'une procédure d'appel d'offre public,

la Municipalité a mandaté un bureau d'architecte de Montreux afin de poursuivre l'étude de la rénovation et transformation des bâtiments de la Maison de commune.

#### *Temple St-Théodule*

Budget global : Fr. 2'600'000.- incluant les études préalables.

Entretien et rénovation du temple St-Théodule, rénovation de la charpente et de la couverture de la nef, entretien des façades et vitraux, isolation partielle, restauration intérieure (peintures, rafraîchissement), mise aux normes de sécurité, aménagements intérieurs permettant de répondre aux besoins des usagers, rénovation des techniques (chauffage, éclairage, sonorisation). Respect du patrimoine bâti.

#### Planning prévisionnel

2015	Etat des lieux et étude de faisabilité
2016	Etude de projet et appel d'offres
2016-2017	Réalisation

A la suite du rapport détaillé de l'état des lieux, une étude de faisabilité a été effectuée pour définir le programme d'intervention et établir un projet de réfection. Une procédure d'appel d'offre public sera lancée début 2016 pour déterminer le choix du mandataire architecte. Le délai pour réaliser ces travaux a été fixé à octobre 2017.

#### *Restauration du château de La Tour-de-Peilz et du Musée suisse du jeu*

Budget global : Fr. 8'450'000.-.

Restauration et réaménagement du Château et de ses abords en tant que monument historique d'importance nationale, dans le respect de sa substance patrimoniale. Aménagement de l'annexe, la Maison du jardinier, pour permettre un usage complet du volume disponible. Optimisation des affectations au bénéfice du Musée suisse du jeu, qui exploite les espaces du Château depuis plus de 28 ans et a acquis ses lettres de noblesse au niveau international.

#### Planning prévisionnel

2015-2016	Concours d'architecture
2016-2017	Etude, mise à l'enquête et appel d'offre
2017-2018	Réalisation

A l'issue d'un préavis municipal, le Conseil communal a octroyé un crédit d'étude qui a permis le lancement du concours d'architecture pour la rénovation et la transformation du Château et du Musée suisse

du jeu. Conforme aux règles des marchés publics, le concours selon la norme SIA 142 a été lancé en octobre 2015. Le nombre d'inscriptions a largement dépassé les attentes et les projets sont attendus pour le 19 février 2016. Les délibérations du jury auront lieu en mars 2016. A l'issue du processus, le projet lauréat et l'ensemble des propositions seront exposées publiquement dans le Château.

### **Maison Hugonin**

Budget global : Fr. 240'000.-.

Rafraîchissement intérieur et mise en conformité (sécurité, incendie), installation d'une cuisine de réchauffage et de préparation repas traiteur.

#### Planning

2016 Etudes, appel d'offre et réalisation

### **Chalet Fontanna-David**

Budget global : Fr. 300'000.-.

Transformation du chalet d'alpage en refuge forestier pouvant accueillir des groupes et remplacer celui du Fort de Noville pour lequel un accord a été trouvé avec l'Etat de Vaud dans la perspective du futur réaménagement du Rhône.

#### Planning

2016 Etudes, mise à l'enquête, appel d'offre et travaux

## **■ Gérance externe**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014, la gérance d'une grande partie du patrimoine financier est assurée par l'agence immobilière Gendre & Emonet, à Montreux. Cela représente 169 appartements, 1'300 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales et administratives et 98 places de parc garages liés dans 18 bâtiments locatifs.

Elle assure notamment les prestations suivantes:

- la représentation du propriétaire dans ses rapports avec les locataires et les tiers ;
- la gestion et le contrôle du paiement des loyers ;
- la surveillance générale des objets ;
- la proposition de travaux d'entretien lors du changement de locataires ;
- le paiement des factures ;
- la tenue des comptes des immeubles ;
- l'établissement des décomptes de chauffage ;
- la revalorisation de l'état locatif lorsque la situation le permet ;
- les démarches en vue de la relocation d'appartements suite à une résiliation ;
- l'établissement des baux à loyer ;
- les états des lieux d'entrées et de sorties ;

- l'assistance et la représentation du propriétaire auprès des instances judiciaires ;
- la gestion du personnel de conciergerie des immeubles locatifs.

Sous contrat avec la Commune, les concierges des immeubles locatifs ont la responsabilité de l'entretien des bâtiments dans lesquels ils habitent. Pour les relations avec les locataires et les travaux dans les immeubles, ils dépendent directement de la gérance immobilière. L'achat des produits et du matériel de nettoyage se fait directement au travers de la centrale du Service des domaines et bâtiments.

L'immeuble sis à la rue des Terreaux 5 n'est plus occupé depuis le 31 décembre 2015. Le futur de cet immeuble et le développement futur sur la parcelle concernée font actuellement l'objet d'un examen au sein de la Municipalité.

12 places ont été supprimées dans la cour de l'immeuble de la Grand-Rue 50 suite à la réalisation de l'espace du parc Charlemagne.

## **■ Locations et gérance interne**

Le Service a conservé la gérance de quelques biens particuliers tels que deux villas individuelles, un appartement en PPE, un logement dans un bâtiment administratif, le parking couvert des Mousquetaires, quelques places de parc qui ne sont pas liées à un immeuble locatif, la location des jardins familiaux et la location des salles lors de manifestations publiques, à des sociétés ou à la population.

Désignation	Locataire
Villa individuelle - Av. de Jaman 13	1
Maison du cimetière - Ch. de Vassin 27	1
Appartement en PPE - Av. de Sully 48	1
Garderie Croqu'Lune - Av. des Alpes 102	1
Garderie Yakari - Av. de Bel-Air 106	1
Places de parc - Hors immeubles locatifs	28
Parking des Mousquetaires	164 (autos, motos)
Chalets d'alpages - Commune de Blonay	3 (amodiatraire)
Chalet d'alpage - Fontanna David	vacant
Parcelles - communs - Divers	6
Parcelle - La Malègue	1 (scouts)
Le Fort - Commune de Noville	1 (refuge)
Plantages - Divers	62

*L'immeuble sis au chemin des Murs Blancs 6 n'est plus occupé ; le développement futur sur la parcelle concernée fait actuellement l'objet d'un examen au sein de la Municipalité.*

## I Parking des Mousquetaires

Pour ce qui concerne le parking des Mousquetaires, 22 locataires de places de parc ont résilié leur contrat de location, 33 nouveaux contrats ont été établis dont 4 à durée déterminées (pendant les vacances scolaires). Les tarifs de location des places ont été adaptés par la Municipalité en octobre 2014 pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Abonnements	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Diurnes	75.30	90.-
Nocturnes	75.30	85.-
Permanents	120.40	140.-

Par souci de transparence, des critères d'attribution ont été définis par la Municipalité. Ainsi toutes les personnes intéressées par l'octroi d'une place doivent remplir un formulaire et respecter lesdits critères.

## I Locations

Au cours de l'année écoulée, les locaux suivants ont été mis à disposition pour des manifestations publiques et privées, des séances, etc. :

Salles	Privés	Sociétés	Services communaux	Ecoles	Total
Buvette des Remparts	19	18	18	1	56
Aula collège Courbet	19	30	17	22	88
Salle sociétés Maronniers	76	20	3	20	119
Salle musique Mousquetaires	-	-	-	1	1
Réfectoire Mousquetaires	13	11	9	13	46
Refuge du Fort	18	-	1	1	20
Tente-cantine communale	-	7	5	1	13
Caveau Lè Vagnolan	25	7	10	1	43

Entre 2014 et 2015, les chiffres laissent apparaître :

- une augmentation de l'utilisation de l'aula du collège Courbet par les privés (de 6 à 19 locations) ;
- une augmentation de l'utilisation du réfectoire des Mousquetaires par les Ecoles (de 1 à 13 locations) ;
- une diminution de l'utilisation de la tente-cantine communale par les privés (de 7 à 0).

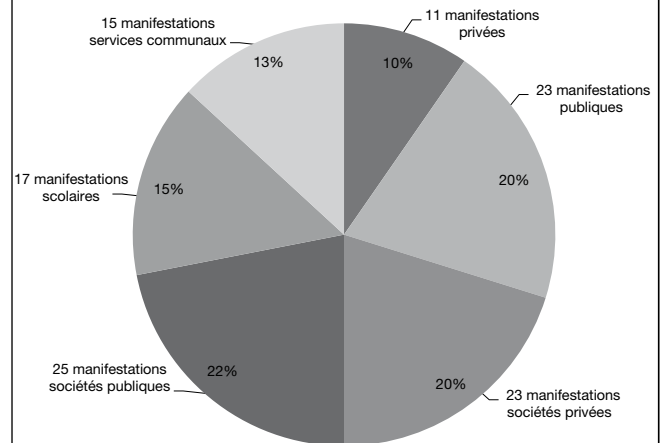
Concernant l'utilisation des salles scolaires par les Ecoles, seule les locations en dehors des heures scolaires ont été comptabilisées.

## I Salle des Remparts

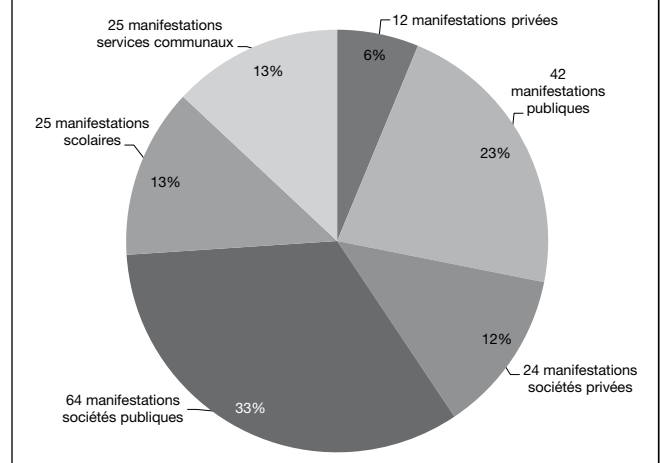
Ces graphiques indiquent le nombre de locations et le nombre de jours d'occupation de la salle :

### I 2014

Total : 114 manifestations...

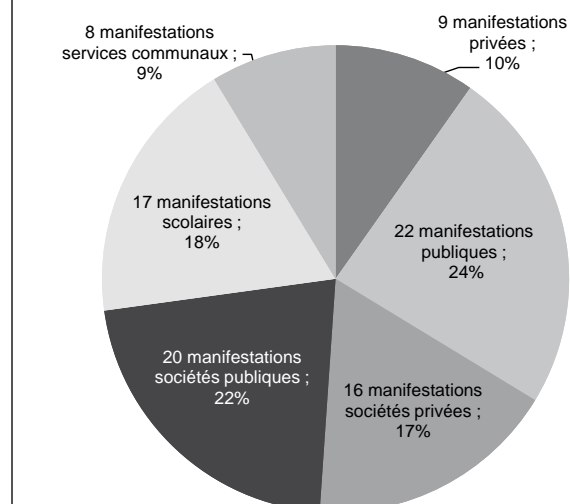


... pour 192 jours d'occupation



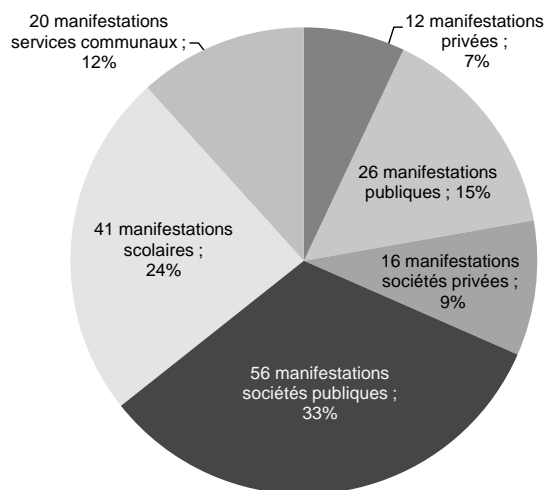
### I 2015

Total : 92 manifestations...





### ... pour 171 jours d'occupation



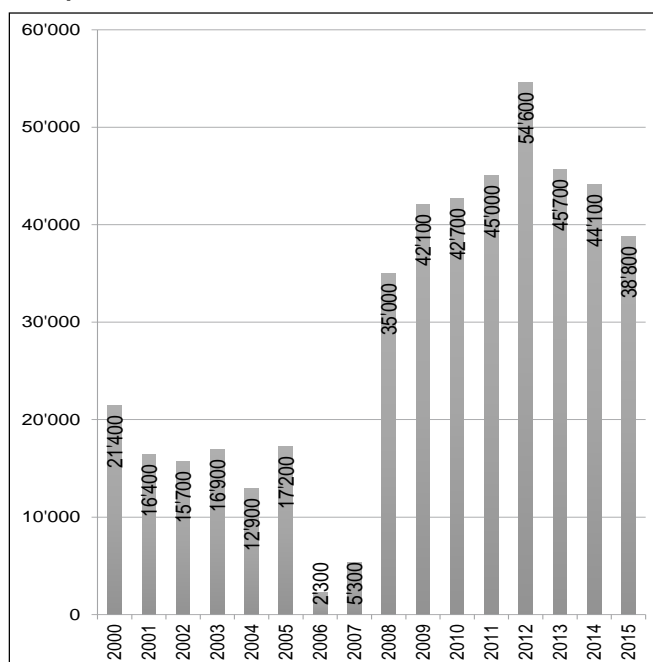
**Manifestations privées :**  
mariages, fêtes de famille, etc.

**Manifestations publiques :**  
expositions, concerts, spectacles, etc.

**Manifestations sociétés locales et régionales « privées » :**  
assemblées générales, comités, etc.

**Manifestations sociétés locales et régionales « publiques » :**  
lotos, repas de soutien, etc.

### Recettes de la location de la salle communale des Remparts entre 2000 et 2015 :



La baisse des recettes générales peut s'expliquer principalement par la baisse du nombre total de manifestation (-20%) et du nombre de jours d'occupation.

### ■ Secteur conciergerie et entretien

Le Secteur conciergerie assure l'ensemble de l'entretien courant et le nettoyage du parc immobilier administratif et scolaire. Le chef concierge assure la coordination des tâches d'entretien, de nettoyage, les tâches techniques et l'achat des

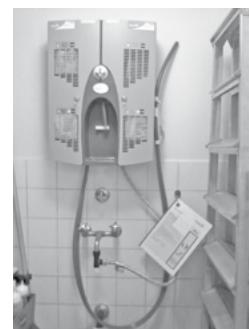
produits et ustensiles. L'ordre et l'intendance de l'économat principal, situé au collège des Mousquetaires, est assuré par l'adjoint au chef concierge. Actuellement, l'économat dispose de 430 produits en stocks. Chaque produit est répertorié par un numéro d'article. Le local dispose d'un accès extérieur direct pour livrer, charger et décharger les produits.

Le chef concierge et son adjoint participent à la préparation de réceptions et manifestations diverses, selon leur importance, en collaboration avec les autres services et secteurs concernés.

Durant l'année écoulée, les concierges ont été mis à contribution dans divers événements communaux tels que : la Fête de la jeunesse, le Semi-marathon de Lausanne, la distribution annuelle des vins pour la souscription, la mise en place des praticables lors de manifestations à la salle des Remparts ainsi que lors des élections et votations.

Des travaux de rénovation au collège des Mousquetaires (salles de classe - réception/secrétariat - salle de conférence du secrétariat) et la réfection de la peinture de la bibliothèque communale au collège des Marronniers ont donné lieu à de la manutention, du nettoyage et une collaboration avec des entreprises extérieures et le personnel des lieux.

La Maison de commune, la salle des Remparts, le bâtiment de la Faraz ainsi que tous les bâtiments scolaires, piscine et stade de Bel-Air compris, ont été pourvus d'une « petite centrale individuelle » de dilution des produits de nettoyage.



Chaque appareil est muni d'un compteur permettant de contrôler la consommation des produits. Du point de vue du développement durable, le produit demandé est dilué à sa juste quantité. Concrètement, deux poches de 2.5 l permettent de produire jusqu'à 2'500 l de produit prêt à l'emploi, l'équivalent de 500 vaporisateurs. Cela signifie donc des besoins réduits en transports et en stockage ainsi qu'une diminution des déchets.

Durant l'année, le Secteur conciergerie a accueilli et encadré 7 stagiaires venant d'organisations de réinsertion et d'orientation professionnelle pour

une durée cumulée de 204 jours. Un concierge qualifié et formé est responsable du suivi de la formation de 3 apprentis agents de propreté.

### ■ Secteur menuiserie

Cette prestation est assurée par un menuisier professionnel à 80%. Les 20% restant sont destinés à assurer la conciergerie du bâtiment de la Faraz par le même collaborateur.

Tout au long de l'année, le menuisier a été sollicité pour différents travaux de réfection et de transformation sur l'ensemble du parc immobilier communal. Ses compétences lui permettent également d'entreprendre la réparation et la construction de mobilier de bureau et scolaire.

Durant l'année écoulée, en plus d'une quantité de petits travaux d'entretien, citons également :

- le montage de l'agencement de cuisine pour le personnel de la piscine ;
- la livraison et le montage de l'ameublement d'un logement de secours à Gérénaz 7 pour le Service famille, jeunesse et sport ;
- la participation aux travaux de réfection du collège des Mousquetaires – 1<sup>er</sup> étage, relatifs au préavis 11/2014 ;
- l'exécution d'un local en claires bois à la salle des Remparts ;
- la réfection des portes et vitrages extérieurs du bâtiment de la société La Rame,
- le montage de parois EI 60 d'un local économat situé au niveau supérieur du parking des Mousquetaires ;
- la participation aux travaux de réfection des façades du bâtiment du Doyen ainsi que le remplacement de l'agencement de la cuisine du local ;
- le démontage d'une parois du couvert public du Port et la réfection des éléments en bois ;
- la réfection des avant-toits en bois du WC public du jardin du Château.

Le menuisier a également participé à la réalisation de travaux dans le cadre de la manifestation A la manière de Courbet...

### ■ Secteur technique

Les secteurs technique et de conciergerie assurent l'entretien et le bon fonctionnement de l'ensemble du patrimoine administratif. Au cours de l'année 2015, des travaux d'entretien courants dans les bâtiments administratifs, culturels, d'utilité publique, scolaires, de sociétés sportives ou

les chalets d'alpages ainsi que différentes études, travaux de transformation, de rénovation et d'amélioration ont été devisés, planifiés, exécutés et contrôlés par le Secteur technique du Service.

### ■ Bâtiments administratifs

#### *Maison de commune*

- Tirage d'une ligne 20A pour l'installation d'un nouveau photocopieur au centre d'impression ;
- installation et tirage de deux lignes « libre/occupé » dans les bureaux du Greffe municipal.

#### *Maison Hugonin*

- Travaux de contrôle de la toiture et installation d'un dispositif anti-pigeons sur le chéneau côté sud ;
- réfection de la peinture des murs du hall sud et du vestiaire attenant - les tests de revêtement réalisés étant concluant, ils seront étendus à l'ensemble de la bâtisse.

#### *Temple*

- Contrôle de la toiture, remplacement des tuiles abimées ;
- installation d'un dispositif anti-pigeons dans les ouvertures des combles et du clocher ;
- mise en conformité des installations électriques selon l'Ordonnance sur les installations de basse tension (OIBT).

#### *Salle des Remparts*

- 391m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture. La consommation électrique de la salle en 2015 a été de 49'000 kWh pour une production solaire totale de 53'000 kWh, ce qui a dépassé les attentes en la matière.
- réfection des couvertes de murets extérieurs de l'entrée principale ;
- réfection de la peinture extérieure des fenêtres de la salle ainsi que des huisseries métalliques extérieures de la porte principale du bâtiment et de la buvette ;
- réfection de la peinture de la balustrade métallique devant la buvette et d'une main courante de la volée principale d'escaliers extérieurs ;
- curage et nettoyage des conduites d'eau claires et usées du bâtiment ;
- remplacement de l'éclairage extérieur de l'entrée avec du LED et pose d'une horloge ;
- contrôle annuel de la sécurité de l'ensemble de la technique de scène.



### **Château de La Tour-de-Peilz**

- Mise en conformité des installations électriques du bâtiment, selon l'OIBT ;
- contrôle et entretien de la toiture ;
- remplacement du réducteur de pression.

### **Maison du jardinier**

- Contrôle et entretien de la toiture ;
- remplacement du vase d'expansion.

### **Chemin de Béranges 111**

- Contrôle statique et renforcement des éléments porteurs de la mezzanine du garage des véhicules du service ambulanciers ;
- remplacement d'un moteur de porte automatique du service des ambulanciers ;
- vidange du séparateur de graisse.

### **Chemin de Béranges 240 (local dépôt de la Voirie)**

- Réfection de la toiture par le remplacement des chéneaux en cuivre et d'un chevron, dé-moussage et nettoyage de l'ensemble des deux pans, remplacement de tuiles cassées.



Avant travaux



Après travaux

### **Parking des Mousquetaires**

- Mise en conformité ECA par le montage de parois EI 60 d'un local économat situé au niveau supérieur du parking ;
- remplacement de l'ensemble de l'éclairage du parking (sur les deux niveaux) par la pose de nouveaux tubes lumineux LED ;
- réparation d'un secteur d'écoulement d'eau en plafond ;

### **Maison du cimetière**

- Contrôle et entretien de la toiture ;
- remplacement du lave-vaisselle du logement.

### **Funérarium**

- Réalisation d'une rampe extérieure permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus facilement à l'intérieur du funérarium ;
- exécution d'une rampe mobile métallique per-



mettant aux entreprises de pompes funèbres d'accéder plus facilement avec les cercueils au hall du funérarium ;

- contrôle du système de refroidissement des chambres funéraires.



### **Restaurant de la Maladaire**

Suite à la venue d'un nouveau gérant, exécution de travaux de réfection sur site, soit :

- Restaurant : peinture, carrelage, remplacement des luminaires en plafonds et pose de nouvelles étagères en inox. Mise en conformité des installations électriques du bâtiment, selon l'OIBT. Raccordement d'un poêle à bois. Contrôle et nettoyage de la toiture.
- Petite maison : pose et raccordement d'un tub de douche. Contrôle et nettoyage de la toiture.
- Extérieurs : pose et raccordement de trois armoires électriques pour les caravanes et mobiles-homes campeurs comprenant la fouille dans le terrain sur une longueur de 90 mètres.

### **WC publics de Bel-Air**

- Remplacement des luminaires des groupes sanitaires.

### **Garderie Yakari - Avenue de Bel-Air 106**

- Mise en conformité des installations électriques selon l'OIBT ;
- réfection et complément de pose de l'isolation des tuyaux de chauffage de la centrale de chauffe pour la garderie et le collège Cadet-Rousselle.

### **Garderie Croqu'Lune - Avenue des Alpes 102**

- Travaux de réfection de deux souches de cheminées ;
- travaux de réfection des peintures des murs et plafonds du réfectoire, de la pièce attenante et de la véranda.

## **I Bâtiments scolaires**

### **Collège des Mousquetaires**

- Achèvement des travaux relatifs à la réfection de la réception et de la salle de conférence du secrétariat ainsi que des salles de classe 109, 111 et 113 (selon préavis municipal 11/2014) ;
- remplacement de stores de classes ;
- suite à un acte de vandalisme, remplacement d'un vitrage de porte de la cour ;



- exécution d'un portail de fermeture dans la zone de l'entrée principale de la première étape du collège permettant ainsi de fermer un espace propice aux détériorations ;
- réfection du bac à plantes extérieur en maçonnerie se trouvant devant l'entrée principale du collège ;
- suite à la visite de l'ECA, le monte-charge a été adapté pour répondre à des mesures de sécurité ;
- remplacement du grand mât du drapeau situé en toiture.

#### ***Collège des Marronniers***

- Réfection des peintures des murs des salles de la bibliothèque communale ;
- dans le cadre du tournus des réfections des sols des classes du collège, ponçage et imprégnation du parquet d'une salle de classe.

#### ***Salle de gymnastique des Marronniers***

- Contrôle du matériel et engins de sport fixes et mobiles de la salle ;
- ponçage et imprégnation du parquet de la salle des sociétés.

#### ***Collège Courbet et salle de gymnastique***

- Remplacement d'une pompe de circulation du circuit de chauffage ;
- remplacement de stores de salles de classe ;
- contrôle et entretien des toitures.

#### ***Collège de Bel-Air***

- Réparation de stores de salles de classe ;
- suite à un acte de vandalisme, remplacement d'un lé de linoléum du sol de la salle de rythmique ;
- réfection de la peinture des WC filles et garçons du réfectoire du collège ainsi que rabaissement des lavabos.

#### ***Pavillon de Bel-Air***

- Réparation de stores de salles de classe.

#### ***Pavillon de Béranges (ancien pavillon scolaire provisoire du collège de Bel-Air)***

Initialement prévue pour une durée de trois ans,

renouvelable tacitement d'année en année, cette construction en modules préfabriqués avec ossature en bois et façades en bardage de plaques Eternit est louée depuis le 1<sup>er</sup> août 2007 auprès de la société Erne AG à Laufenburg. Avec le projet de construction du nouveau collège Courbet, il sera nécessaire de disposer de classes de dégagement et d'autres locaux de transition jusqu'en 2020 au moins, date prévue pour la remise des clés du nouveau collège. Le coût de la location s'élève à Fr. 63'504.- par an, soit Fr. 317'520.- sur cinq ans. Pour permettre la réalisation d'une économie de près de Fr. 177'000.- sur la durée d'usage encore nécessaire pour ce pavillon, la Commune a procédé au rachat de ceux-ci pour le montant négocié de Fr. 140'400.- TTC au 31 décembre 2015.

#### ***Pavillon de Vassin***

- Pose et raccordement d'un éclairage de secours conforme aux exigences de l'ECA.

#### ***Pavillon scolaire provisoire des Terreaux***



Dans l'attente de la réalisation du nouveau collège Courbet et dans le but de disposer de salles de classe supplémentaires dans le centre-ville pour l'année scolaire 2015-2016, la Municipalité a déposé, à la fin mars 2015, le préavis municipal 5/2015 pour l'installation d'un pavillon scolaire provisoire permettant d'accueillir les élèves du bas de la commune.

Ce pavillon, constitué de modules préfabriqués, comporte deux salles de classes, deux réfectoires, deux salles de jeux et des locaux sanitaires.

Le montage des modules et le raccordement des installations techniques se sont déroulés en un temps record, de mi-juin à fin juillet, afin d'assurer la mise à disposition des locaux pour la rentrée scolaire du 25 août. La Direction des écoles a manifesté son entière satisfaction et a salué la possibilité qui lui a été offerte de tester et d'évaluer l'équipement (tableaux interactifs) en vue des choix qui devront être faits pour l'équipement du futur collège Courbet. Le contrat de location signé avec le fournisseur est du type leasing, ce qui implique que le 100% des loyers



payés jusqu'au moment de l'achat seront pris en considération et déduits du prix en cas d'éventuel achat futur. Le cas échéant, le fournisseur s'est engagé à racheter l'installation une fois que le bâtiment ne sera plus utile.

### Complexe sportif des Mousquetaires

2 employés d'exploitation de bains et 1 concierge surveillant assurent l'entretien des installations techniques et le nettoyage de l'ensemble du complexe. Le personnel suit une formation continue dans divers secteurs techniques et principalement dans le domaine des premiers secours (réanimation cardio-pulmonaire).

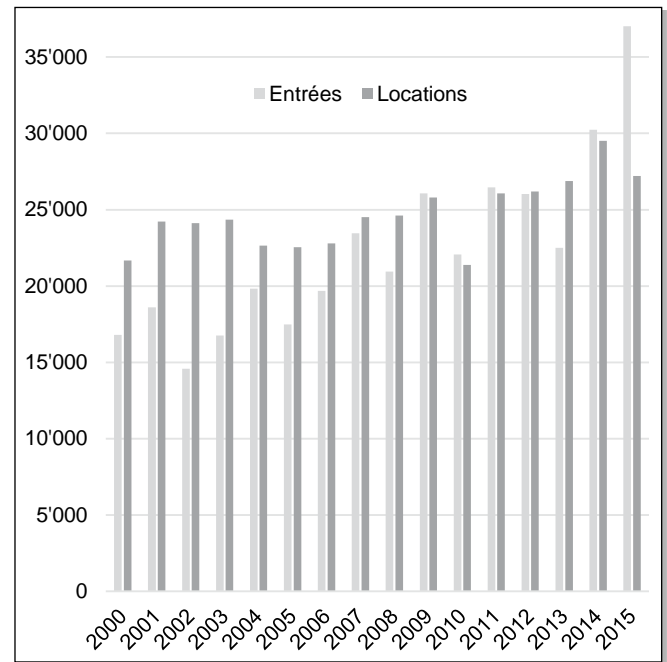
L'Association romande des employés de bains a organisé un cours de formation continue obligatoire de 2 jours sur le sauvetage. Cette année, 1 garde bain a suivi avec succès cette formation continue. Lors de cette session, les cours de samaritains, de natation, de massage cardiaque et d'utilisation du défibrillateur ont été actualisés.

Le personnel de surveillance n'a pas été appelé à intervenir auprès de nageurs en difficulté. Toutefois, suite à un petit malaise, un nageur s'est rendu par ses propres moyens à l'hôpital pour un contrôle. Durant l'année, il n'a pas été nécessaire de faire intervenir le service des ambulanciers.

### Chiffres de l'exploitation annuelle de la piscine :

Catégories	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Entrées adultes	3879	4414	4213	3567	3346	2222
Entrées enfants	1374	1383	1378	1036	1152	917
Entrées AVS-AI, étudiants, apprentis						668
Abonn. 10 entrées adultes	191	256	255	214	415	209
Abonn. 10 entrées enfants	38	42	39	35	101	52
Abonn. 10 entrées AVS, AI, étud. appr.						85
Abonn. annuels adultes	8	17	16	21	35	29
Abonn. annuels enfants	5	2	1	3	48	2
Abonn. annuels étudiants	14	20	28	20	13	
Abonn. annuels AVS, AI	8	7	7	6	4	
Abonn. annuels AVS, AI, étud. appr.						12
Personnes du 3 <sup>e</sup> âge	721	780	722	633	425	
Abonn. régional adultes					7	6
Abonn. régional enfants					0	0
Abonn. régional AVS, AI, étud. appr.					0	1

### Recettes d'entrées et locations de la piscine entre 2000 et 2015 :



Pour ce qui concerne les entrées tout-public, la recette a été de Fr. 37'020.-, soit une progression réjouissante de plus de 20% confirmant un regain d'intérêt du public. La location du bassin a généré une recette de Fr. 27'210.-, inférieure de 10% à celle de 2014, revenant dans la moyenne des 5 dernières années.

Durant l'année écoulée, les travaux suivants ont été exécutés :

- suite au dépôt du préavis municipal 3/2015, remplacement des plaques du fond mobile du bassin de natation ;
- remplacement de 3 vannes électromagnétiques sur le réseau sanitaire ;
- révision des pompes de relevage des eaux usées ;
- révision des pompes de filtration de l'eau du bassin de natation ;
- révision des quatre moteurs du fond mobile ;
- révision de l'installation de ventilation ;
- réfection de secteurs de carrelage de la plage du bassin de natation et des vestiaires ;
- remplacement de deux portes de passage vestiaires/bassin ;
- curage des grilles de sol du sous-sol du bâtiment ;
- contrôle du matériel et engins de sport fixes et mobiles de la salle de gymnastique ;
- exécution d'un aménagement de cuisine pour l'espace privé des garde-bain ;
- pour des questions de sécurité, contrôle et réfection de la marquise d'entrée de la piscine.

### **Complexe sportif de Bel-Air**

- Suite à un acte de vandalisme, remplacement des cylindres des portes extérieurs du bâtiment et d'un verre isolant cassé ;
- contrôle des installations sanitaires des WC publics.

### **I Bâtiments locatifs**

L'entretien technique et les rénovations d'appartements sont assurés par la gérance Gendre et Emonet, à Montreux. Le Service accompagne la gérance au titre de représentant du propriétaire communal. A l'occasion de changement de locataire et durant la vacance d'un logement, des travaux de rénovation et de mise à niveau sont réalisés selon l'état de vétusté. Une fois l'accord pour l'exécution octroyé par les autorités, la gérance est responsable de la bonne exécution et du suivi des travaux jusqu'au décompte final (compris).

#### **Grand-Rue 23**

- Réfection de la peinture de la cage d'escaliers.
- Appartement 21 - 4.5 pces : suite à la vacance du logement, remplacement du tub de douche, remplacement du plan de travail de la cuisine, pose d'un parquet flottant sur la mezzanine, mise en conformité de la barrière de balcon et remplacement du carrelage du sol et peinture de 3 pièces.

#### **Grand-Rue 50**

- Pose d'une rampe d'escaliers dans le hall d'entrée permettant aux personnes à mobilité réduite ou personnes avec poussette d'accéder à l'ascenseur.

#### **Chemin de Béranges 53**

- Appartement 11 - 5 pces : réfection complète de la cuisine, soit : pose d'un nouvel agencement, pose de carrelage et faïence et peinture de la pièce.

#### **Avenue des Baumes 22**

- Reflâchage des nids de poules sur le parking situé dans la cour des deux immeubles ;
- remplacement des 3 portes basculantes de garage.
- Appartement 14 - 3 pces : suite à la vacance du logement en fin d'année, les travaux de réfection prévus seront exécutés en 2016.

#### **Avenue des Baumes 24**

- Remplacement de 2 portes basculantes sur les 3 garages.

#### **Avenue de la Perrausaz 2**

- Rehaussement des barrières de balcons pour une mise en conformité.

#### **Avenue de Traménaz 24**

- Réfection sectorielle du muret situé à l'entrée de la propriété.
- Appartement 01 - 3 pces : suite à la vacance du logement, réfection complète de l'objet, soit : pose d'un nouvel agencement de cuisine, remplacement des appareils sanitaires de bain et des conduites de distribution et d'évacuation des eaux, pose de carrelage et faïence dans la salle de bain et cuisine, électricité, ponçage parquet, contrôle des menuiseries et peinture de l'ensemble des pièces.
- Appartement 11 - 2.5 pces : suite à la vacance du logement, réfection complète de l'objet identique à celle de l'objet ci-dessus.

#### **Parcelle 321 (à côté de l'immeuble sis à l'avenue de Traménaz 24)**

- Remplacement des grilles de sols pour l'écoulement de l'eau pluviale, situées sur la place des garages de la parcelle communale.

#### **Chemin de Gérénaz 7**

- Suite à une panne et à cause de l'impossibilité de réparer l'installation, remplacement de la chaudière, du chauffe-eau et du vase d'expansion.

#### **Rue du Port 3**

- Prévu au budget, remplacement de la chaudière, du chauffe-eau et du vase d'expansion ceci afin de répondre aux normes de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair).

#### **Avenue du Clos d'Aubonne 1 / bâtiment en PPE avec La Poste**

- Pose d'une gâche électrique pour l'accès au bâtiment.

#### **Rue du Château 24**

- Pose d'une gâche électrique pour l'accès au bâtiment ;
- réfection de la peinture des couloirs du sous-sol.
- Appartement 12 - 2 pces : suite à la vacance du logement, réfection complète de l'objet, soit : pose d'un nouvel agencement de cuisine, remplacement des appareils sanitaires de bain, pose de carrelage et faïence dans la salle de bain et cuisine, électricité, ponçage parquet, contrôle des menuiseries et peinture de l'ensemble des pièces.

### **Chemin des Murs Blancs 6**

- Mise hors service des installations électriques du bâtiment.

### **I Bâtiments de sociétés**

#### **Rue du Port 1 / Le Doyen**

- Contrôle, nettoyage et entretien de la toiture ;
- réfection complète des peintures des deux façades et des boiseries des portes et fenêtres.



#### **Terrain de football synthétique de Gérénez**

- Service d'entretien annuel du revêtement synthétique du terrain, réparations sectorielles du revêtement ainsi que du système d'arrosage automatique.

#### **Rue de l'Ancien Stand 12 – Société CVVT**

- Suite à une demande d'assainissement de l'installation de chauffage du bâtiment, remplacement de la chaudière murale afin de répondre aux normes OPair ;
- remplacement du chauffe-eau mural des sanitaires de l'étage.

#### **Rue de l'Ancien Stand 18 - Société La Rame**

- Mise en conformité des installations électriques du bâtiment, selon l'OIBT.

#### **Tennis club Desa - parc Fesquet**

- Remplacement du chauffe-eau.

#### **Chemin de Béranges 44 - vestiaires du club IHC**

- Détartrage du chauffe-eau ;
- suite à un acte de vandalisme, remplacement d'un verre isolant de fenêtre.

#### **Local du comité du CS du terrain de Gérénez**

- Contrôle et entretien de la toiture ;
- suite à un acte de vandalisme, réparation d'une fenêtre, remplacement du verre cassé et pose de nouveaux barreaux aux fenêtres.

### **I Chalets communaux**

La Commune est propriétaire de 4 chalets d'alpage sur le territoire de Blonay, soit :

- 1 chalet à la Grande Bonnavau ;
- 1 chalet à Montbrion ;
- 2 chalets à Fontana-David.

Les chalets de la Grande Bonnavau, de Montbrion et un chalet de Fontana-David (bas), ainsi que leurs pâturages respectifs, sont exploités par un amodataire. Les relations entre ce dernier et la Commune sont réglées par un bail à ferme agricole.

Le deuxième chalet de Fontana-David (haut), quant à lui, est vacant depuis la fin 2014. Une étude est en cours pour sa nouvelle affectation en refuge, ceci dans le droit fil de la vente du domaine du Fort.

#### **Chalet Fontanna David (haut)**

- Relevé sur site du chalet et établissement des plans, coupes et façades de l'objet. Analyse structurelle et statique des éléments porteurs afin d'établir un état des lieux et un cahier des charges des travaux. Projet de transformation du chalet établi par le Service. La remise du dossier d'enquête à la commune de Blonay pour les transformations du site est prévue pour février 2016.



#### **Chalet Fontanna David (bas)**

- Remplacement du platelage en bois par la pose de nouveaux billons sur la fosse extérieure.

### **I Forêts et alpages**

#### **I Forêts sur la commune de Noville / Le Fort**

Un fauchage régulier des herbes autour du refuge ainsi qu'un entretien des bordures des chemins ont été effectués.

En cette fin d'année 2015, un travail de soins aux jeunes peuplements sur une surface de 10 hectares a été réalisé pour un coût de quelque Fr. 20'000.-. Ce même travail a été réalisé de 2012 à 2014. Pour l'ensemble de cette action, sur les 4 ans, un subside de quelque Fr. 40'000.- est octroyé à la Commune. Pour le décompte final, il y sera déduit le montant des travaux 2015, qui s'élève à Fr. 20'000.-.

#### **I Forêts sur la commune de Blonay**

Un travail de coupe et d'exploitation de bois d'épicéas, représentant 260 m<sup>3</sup>, a été effectué dans le secteur de Montbrion. Le travail de demande d'offres, l'analyse des dossiers et le suivi du chantier a été assuré par le garde-forestier, employé du groupement forestier de la Veveyse,

dont La Tour-de-Peilz est membre. Des travaux de soins culturaux ont été effectués dans le secteur de la Petite Bonnavau.

## I Secteur vignes et vins

### I Année viticole et récolte

Cette année, un débourrement légèrement tardif, survenu aux environs du 19 avril, a été suivi de quatre mois consécutifs sensiblement plus chauds que la normale. Juillet bat tous les records avec un excédent thermique de +4°C, plus chaud encore que 2003 ! Après une croissance assez folle, la sécheresse a commencé à se faire sentir, mais, dans le vignoble de la Commune, les parcelles n'en ont pas gardé de séquelles.

Au chapitre phytosanitaire, les températures caniculaires ont directement contribué à limiter les maladies et ravageurs de la vigne. Même la tant redoutée *Drosophila suzukii*, qui avait fait l'actualité en 2014, n'a pas supporté une telle chaleur. Le seul dommage subi par le vignoble provient du produit Moon Privilege de Bayer. Ce fongicide défectueux a causé des déformations foliaires entraînant une diminution de rendement.

Au moment de la véraison, l'état sanitaire des raisins était parfait. Cet état s'est maintenu, permettant la livraison d'une vendange de superbe qualité ! Seule la quantité n'est pas au rendez-vous. *La véraison est le moment de l'année où le grain de raisin gonfle et passe du vert au rouge vif pour les raisins noirs, au jaune translucide pour les raisins blancs, et au rosé pour les raisins gris. Il commence à prendre la couleur qu'il aura à maturité. Les baies, jusqu'alors dures, se ramollissent.*

Cépages	2015		2014		2013	
Chasselas	5'101 kg	81,8°Oe	8'576 kg	70,7°Oe	7'950 kg	71,1°Oe
Gamay	2'151 kg	99,0°Oe	4'032 kg	87,4°Oe	2'866 kg	91,3°Oe
Pinot noir	2'577 kg	101,4°Oe	4'209 kg	94,1°Oe	2'975 kg	96,2°Oe
Pinot blanc	1'993 kg	96,7°Oe	3'313 kg	86,0°Oe	3'592 kg	85,2°Oe
Gamaret/ Garanoir	2'329 kg	98,6°Oe	2'880 kg	84,9°Oe	2'880 kg	87,0°Oe
Mara	1'122 kg	104,0°Oe	1'056 kg	90,6°Oe		
Cabernet Franc	106 kg	91,0°Oe				
Malbec	92 kg	97,0°Oe				
Merlot	152 kg	99,0°Oe				
Total	15'623 kg		24'066 kg		20'263 kg	

### I Ventes

Le chiffre d'affaire de la souscription de l'année 2015 s'est élevé à Fr. 103'337.- contre Fr. 109'088.- l'année précédente (-5,3%). 312 commandes pour un total de 9'610 bouteilles ont été enregistrées.

Le produit des ventes effectuées à la cave communale s'est élevé à Fr. 62'543.- pour l'année 2015 contre Fr. 54'987.- en 2014, soit une hausse de 13,7%. 221 ventes, pour un total de 5'357 bouteilles, ont été effectuées.

Les ventes internes, à savoir le vin que la Commune utilise pour les diverses réceptions et manifestations, se sont élevées à Fr. 46'130.-, contre Fr. 43'786.- en 2014 (+5,3%).

Les ventes globales pour l'année 2015 (souscription + ventes à la cave + ventes internes) représentent un chiffre d'affaire de Fr. 212'010.-, contre Fr. 207'862.- en 2014, soit une hausse de 2%.

Les montants indiqués ci-dessus s'entendent TVA comprise.

### I Divers

Mi-septembre, les vins de la commune étaient à nouveau présents lors de la 21<sup>e</sup> édition de la Route gourmande.

### I Secteur réceptions

La collaboration à l'organisation des différentes réceptions communales qui nécessitent du personnel de service durant l'année est assurée par un responsable aidé, le cas échéant, par une ou deux autres personnes du Service. Compte tenu de l'importance des réceptions, il fait également appel à du personnel « extra ».

Pour 2015, ce sont 34 réceptions qui ont été organisées. Rappel : En 2010, 27 réceptions ont été organisées. En 2011, 38 réceptions. En 2012, 25 réceptions. En 2013, 22 réceptions et, en 2014, 33 réceptions.

Cette fonction représente un taux de 20%.

Les commandes de repas sont assurées par le Greffe municipal. Les apéritifs, les boissons, les éventuelles livraisons, la mise en place des tables, le service ainsi que la vaisselle sont assurés par le responsable et son équipe. Le nettoyage des lieux est assumé par le Secteur conciergerie. Les réceptions se déroulent sur les sites de la Maison Hugonin, du Château, de la salle des Remparts, du caveau Lè Vegnolan, du carnotzet communal et du réfectoire du collège des Mousquetaires.



### ■ Personnel administratif

- 1 chef de service à plein temps.
- 1 secrétaire assistante administrative à temps partiel (90 %).
- 1 secrétaire à temps partiel (40 %).
- 1 secrétaire à temps partiel (80 %) en charge du secrétariat à 60 % ainsi que des inhumations et du cimetière à 20 %.
- 1 technicien à plein temps, adjoint au chef de service, responsable principalement des travaux.
- 1 adjoint technique à plein temps responsable principalement de la police des constructions.
- 1 géomaticien à plein temps.
- 1 collaborateur externe à 10 % préposé à la préparation du Temple pour les offices funèbres.

### ■ Synthèse des activités

Le Service gère, notamment, les nombreux dossiers relatifs à des mises à l'enquête publique, des demandes en dispense d'enquête ainsi que des démarches administratives liées à la levée des oppositions et des recours y relatifs. Parallèlement, les infractions au Règlement sur le Plan d'extension et la Police des constructions (RPE) en vigueur ont engendré des contrôles locaux.

Le projet de révision du Plan général d'affectation et de son règlement (PGA/RPGA) est toujours en cours. Le rapport promis pour décembre 2014, à la suite du dépôt du dossier au Canton, le 28 août 2014, est finalement parvenu à la Commune fin mai 2015. Le Canton a ensuite décidé de suspendre provisoirement la procédure dans l'attente, d'une part, que les différents services de l'Etat définissent la méthodologie de l'intégration des cartes des dangers naturels et, d'autre part, de l'application de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Les instructions y relatives étant parvenues au Service dans le courant de l'automne, le projet du PGA/RPGA a été déposé au Canton début décembre, pour examen préalable 2.

Le Service a participé aux travaux de la Commission régionale d'aménagement du territoire (CORAT), regroupant les dix communes de la Riviera, qui étudie, entre autres, le développement du réseau de transports publics de la Riviera. Un rap-

port a été finalisé en décembre avec une synthèse des propositions de dessertes. D'autres dossiers, tels que la requalification de la RC 780a, le projet d'agglomération (Rivelac) et l'application de la Loi sur l'aménagement du territoire ont été traités dans le cadre de la CORAT.

Le suivi et la projection de l'assainissement des eaux selon le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) ont été quelque peu ralentis cette année, le Service ayant été occupé par la finalisation et le bouclage d'autres grands chantiers tels que ceux de la place des Anciens-Fossés et de la Grand-Rue, ou encore par le suivi des remises en état des routes après les travaux des collecteurs du chauffage à distance. La planification des prochains gros chantiers d'assainissement a également représenté une charge de travail importante.

Le plan partiel d'affectation Campagne Rossier II et La Combe de Villard a été soumis à l'enquête publique. Ce projet a suscité des oppositions des habitants du quartier qui sont en cours de traitement.

Les derniers bâtiments du plan de quartier En Vassin sont en cours de réalisation.

L'étude de projet du plan de quartier au lieu-dit Le Petit Sully, à la route de Chailly, est toujours en cours.

Comme prévu, les travaux d'aménagement de la place des Anciens-Fossés se sont terminés au printemps et l'inauguration de la nouvelle place a eu lieu le 5 juin.

Dans le cadre du projet du cheminement piétonnier en rives du lac, un mandat de pré-étude a été confié à un bureau d'ingénieurs de la région qui a, entre autres, exécuté le tronçon existant sur la commune de St-Prex, il y a quelques années.

Un rapport a été déposé mi-juillet avec quatre variantes auprès de la Commission cantonale des rives du lac (CRL) afin de déterminer au mieux quel type de tracé créerait le moins de nuisances. Ni l'avis, ni les déterminations de la CRL ne sont parvenus au Service avant la fin de l'année.

Différents travaux d'entretien ont été effectués sur les routes du territoire communal, en particulier des reflachages de revêtements bitumineux, des surfacages ponctuels, à la route de Blonay, par exemple, ainsi que des obturations de fissures.

Les travaux de correction fluviale (ECF) du ruisseau la Maladaire, entre Burier-Dessus et la Poneyre, ont débuté au mois de septembre, en collaboration avec la commune de Montreux et sous la direction de l'Etat de Vaud, plus précisément de la Direction générale des eaux (DGE).

Afin de contenir les fortes affluences du ruisseau l'Ognonnaz lors d'orages, une ECF est en cours de constitution, avec la participation des communes de Blonay, St-Légier et Vevey, sous la direction de la DGE.

Le Service est également en charge de la gestion administrative et technique du Port, du Secteur des inhumations et du cimetière, de la police rurale, de la Commission des couleurs, de la Commission de salubrité, du suivi des non-conformités d'installations constatées par le ramoneur, des procédés de réclame, des permis de fouille ainsi que de la signalisation routière, ce dernier point en collaboration avec Sécurité Riviera.

La gestion des Secteurs voirie et parcs et jardins, celle du ramassage des déchets urbains, de la déchèterie de la Faraz et des divers écopoints, de même que la coordination des interventions des services industriels sur le territoire communal complètent ces activités.

L'information aux citoyens et les demandes de renseignements issues de la population représentent toujours une part importante des tâches des collaborateurs, que ce soit par courrier, par courriel, par téléphone ou au guichet.

Au surplus, les collaborateurs du Service ont été très sollicités et occupés par l'introduction de la taxe au sac : ils ont diffusé de nombreuses informations et conseils y relatifs ainsi qu'effectué des contrôles répétés lors des ramassages.

### ■ **Système d'information sur le territoire (SIT)**

En juin 2011, la Municipalité de La Tour-de-Peilz adhère formellement au projet Cartoriviera. Ce dernier regroupe les dix communes de la Riviera,

deux entités intercommunales (le SIGE et Sécurité Riviera) ainsi que la commune de Villeneuve depuis 2013, et les communes de Noville, Rennaz et Roche, dès 2014.

De nombreuses nouveautés et fonctionnalités ont été apportées à Cartoriviera depuis son lancement. Le site est en constante amélioration. Les couches thématiques sont régulièrement mises à jour et leur saisie est en cours. Des nouveaux thèmes, tels que les places d'ancrages privées et visiteurs dans les ports ainsi que certains plans historiques, ont été intégrés.



Les données communales sont accessibles au public via [www.cartoriviera.ch](http://www.cartoriviera.ch).

### ■ **Commission consultative d'aménagement du territoire**

La Commission s'est réunie une fois et a examiné les objets suivants :

- projet de plan de quartier « Le Petit Sully », route de Chailly ;
- projet d'installation de containers provisoires pour l'aménagement de classes scolaires, rue du Collège.

### ■ **Commission de salubrité**

La Commission a effectué 2 jours d'inspection de nouveaux ouvrages ou de transformations, totalisant 31 visites. Elle s'est également déplacée pour un constat de salubrité et à 7 reprises pour attester la salubrité de logements destinés à la location de vacances (B&B).

Des permis d'habiter et/ou d'utiliser ont été délivrés pour :

- 3 villas individuelles ;
- 2 villas jumelles ;
- 4 villas contiguës ;
- 2 bâtiments à affectation mixte ;
- 5 immeubles locatifs ;
- 13 transformations ;
- 2 rénovations de bâtiment ;
- 1 piscine ;
- 3 modifications d'aménagements extérieurs ;
- 1 garage ;
- 1 abri PCi.

### ■ **Commission des couleurs**

La Commission a été sollicitée à 7 reprises pour se prononcer sur des choix de coloris relatifs à des façades, volets, avant-toits, ferblanteries,

couvertures, corniches, embrasures ainsi que divers matériaux de façades.

### ■ Commission des arbres

Selon l'art. 51 du Règlement sur le Plan d'extension et la Police des constructions (RPE) du 5 juillet 1972, chaque abattage d'une essence majeure fait l'objet d'une demande, puis d'une visite de la Commission des arbres qui, après détermination, soumet l'abattage au pilier public pendant 20 jours.

En 2015, cette commission s'est réunie à 3 reprises pour des inspections *in situ* et a traité 34 demandes d'abattage. Certaines requêtes n'étant pas totalement justifiées, les autorisations d'abattage n'ont été délivrées que partiellement et selon l'appréciation de ladite commission. Quelques demandes ont été refusées.

### ■ Statistique des constructions de bâtiments d'habitation

Année	Logements	Détails					
		1 p.	2 p.	3 p.	4 p.	5 p.	6 p. et +
2008	45	2	8	5	20	7	3
2009	22	-	2	10	9	1	-
2010	61	-	-	2	54	3	2
2011	77	12	13	27	11	11	3
2012	25	2	1	9	5	7	1
2013	102	2	21	46	25	5	3
2014	119	-	2	36	60	15	6
2015	49	-	4	13	22	4	6

### ■ Police des constructions

28 dossiers ont été soumis à l'enquête publique, ils concernent :

- 8 villas ;
- 4 immeubles ;
- 1 agrandissement ;
- 3 transformations, rénovations ;
- 17 divers (piscines, couverts, garages, fenêtres, jacuzzis, murs de soutènement, places de parc, accès, etc.) ;
- 1 plan partiel d'affectation.

Par ailleurs, 37 autorisations ont été accordées en dispense d'enquête (réfections, rénovations, transformations, constructions de minime importance, panneaux solaires, etc.).

### ■ Défense-incendie

L'entretien des bornes hydrantes du réseau de défense-incendie communal est effectué par une entreprise privée sous le contrôle du Centre régional de défense incendie et secours Riviera (CRDIS), en collaboration avec le SIGE et le Service.

Dans le cadre des nouveaux projets de construction ou d'assainissement des infrastructures publiques, le Secteur technique collabore avec le SIGE et le CRDIS pour la maintenance du réseau de conduites, conformément aux exigences du terrain et aux normes en vigueur.

En 2015, comme en 2014, plusieurs projets ont concerné les équipements de défense-incendie communaux, soit :

- les travaux de pavage de la rue du Temple ;
- les travaux de réaménagement de la place des Anciens-Fossés et de la place des Terreaux ;
- les travaux de réfection et de réaménagement des accès au gymnase de Burier ;
- les travaux de réfection de la rue des Remparts.

Tous les travaux d'infrastructures liés à la défense incendie de divers chantiers communaux 2014/2015 sont terminés.

### ■ Eclairage public (EP)

Sur la base de divers tests réalisés en 2011 et 2012 avec des luminaires de type LED et de l'expérience acquise lors du remplacement des luminaires de la Grand-Rue, les nouveaux luminaires qui sont mis en service sur le territoire communal sont équipés de LED avec, dans certains cas, un abaissement de l'intensité lumineuse, généralement entre minuit et 5h. Cette diminution temporaire de consommation électrique représente une économie d'électricité modeste vu la faible consommation de ce type d'éclairage, mais un abaissement de 40 % de la pollution lumineuse.

Dans le cadre des travaux routiers et des déficiences, plusieurs lampadaires ont été remplacés par des luminaires de type LED (10 pièces).

### ■ Divers

29 avis pour défaut d'éclairage public ont été transmis à la Romande Energie pour remise en état.

Diverses interventions ont été nécessaires sur le réseau d'éclairage pour déplacer certains luminaires en fonction de nouvelles constructions.

L'aperçu complet de l'état du réseau d'éclairage public de la commune, achevé fin 2014, permet d'appréhender les travaux d'entretien et de remplacement des équipements techniques (lumières et alimentation) avec une vision plus globale permettant les choix les plus opportuns en termes énergétiques et financiers.

### ■ Equipements pour manifestations

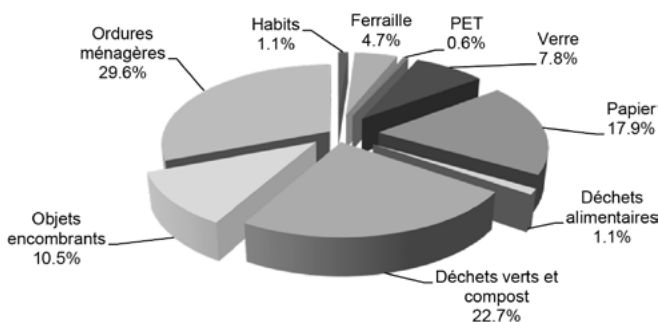
Aucun nouvel équipement n'a été installé cette année. Toutefois, des renforcements de puissance électrique de certaines armoires ont été nécessaires du fait des demandes et exigences des organisateurs de manifestations.

### ■ Divers

Plusieurs armoires électriques ont fait l'objet de contrôles et de mises en conformité selon les directives et normes de l'Ordonnance sur les installations de basse tension (OIBT).

### ■ Ordures ménagères et déchets

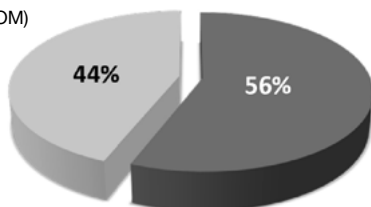
#### ■ Gestion des déchets 2015



Il a été tenu compte de la ferraille à raison de 0,150 tonne/m<sup>3</sup>.

#### ■ Répartition graphique du taux de revalorisation des déchets urbains en 2015

- Déchets urbains recyclables
- Déchets urbains incinérés (SATOM)



Le graphique n'intègre pas la part des déchets incinérés et mis en valeur au travers de la production d'énergie par la SATOM (chaleur et électricité).

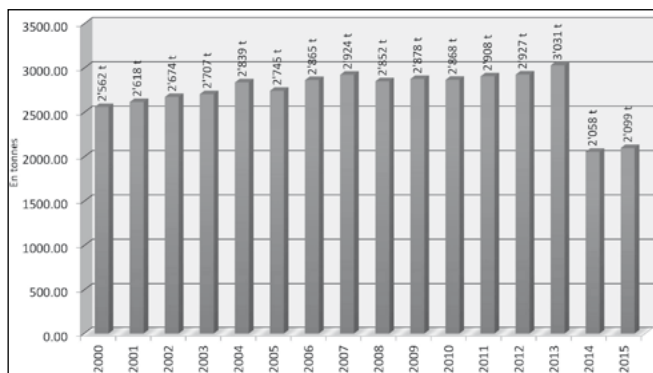
Sont considérés comme déchets urbains incinérés (SATOM) : les ordures ménagères et les objets encombrants, soit 2'099,44 tonnes pour 2015.

Sont considérés comme déchets urbains recyclables : le PET, le verre, la ferraille, le papier, les déchets verts et les habits, soit 2'665,35 tonnes pour 2015.

### ■ Statistiques des ordures incinérées

Année	Population	Ordures Ménage (kg hab/an)	Obj. encombr. (kg hab/an)	Total (kg hab/an)
2008	10'494 (31.12.08)	243	30	273
2009	10'677 (31.12.09)	241	33	274
2010	10'765 (31.12.10)	226	40	266
2011	10'748 (31.12.11)	227	44	271
2012	10'752 (31.12.12)	224	48	272
2013	10'815 (31.12.13)	218	51	269
2014	11'122 (31.12.14)	125	44	169
2015	11'334 (31.12.15)	124	44	168

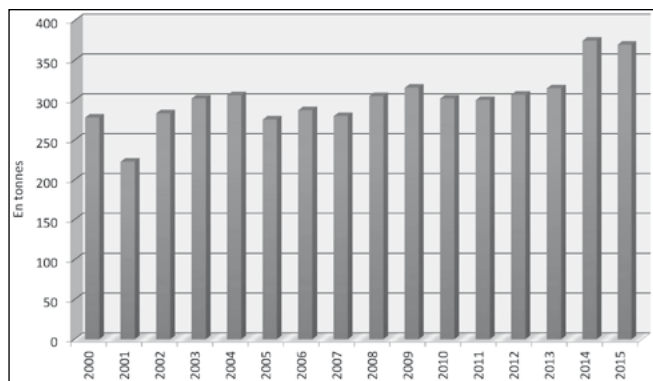
### Déchets urbains incinérés



### ■ Statistiques sur les déchets urbains recyclés

#### Récupération du verre

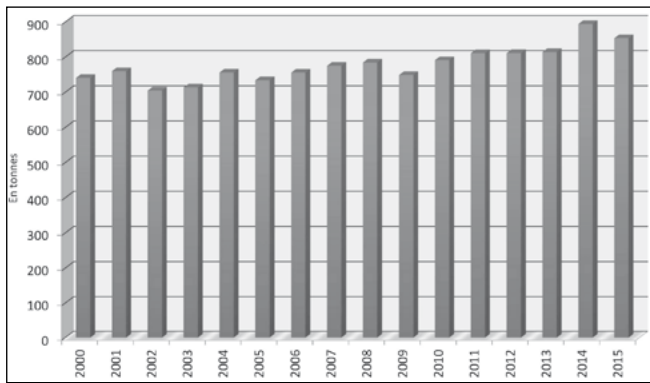
369,78 tonnes de verre ont été récoltées dans les dix conteneurs réservés à cet effet à la place des Terreaux, aux avenues de la Perrausaz, des Baumes, de la Cressire et de Sully, à la rue du Lac et des Remparts, à la route de Blonay, au chemin des Vignes, à la déchèterie de la Faraz et au Port.



Le verre récupéré est acheminé aux carrières d'Arvel, à Villeneuve, où il est revalorisé. Moyenne par habitant : 33 kg/an.

#### Ramassage du papier

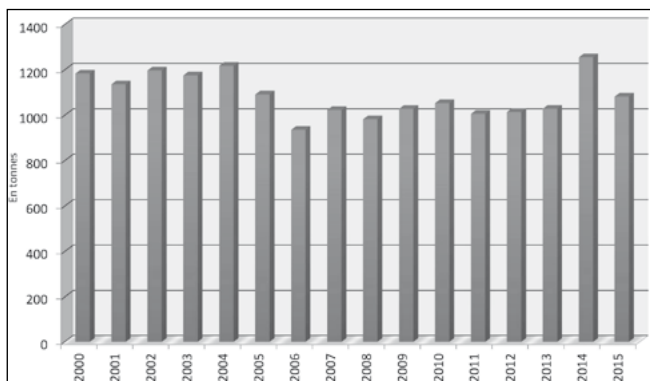
854 tonnes de papier ont été collectées pour recyclage lors des ramassages hebdomadaires. Moyenne par habitant : 76 kg/an.



### Déchets alimentaires de cuisine

La Municipalité de La Tour-de-Peilz, à l'instar des autres communes de la Riviera, a délégué à GastroVert la gestion de ce type de détrit. La récolte se fait dans des conteneurs en plastique de 120 litres fournis par SATOM GastroVert et collectés au minimum une fois par semaine, en fonction du taux de remplissage et de l'activité de l'entreprise. Pour 2015, si l'on tient compte d'une densité de 0,6119 kg/litre, la quantité de déchets est estimée à 52,15 tonnes pour 809 ramassages.

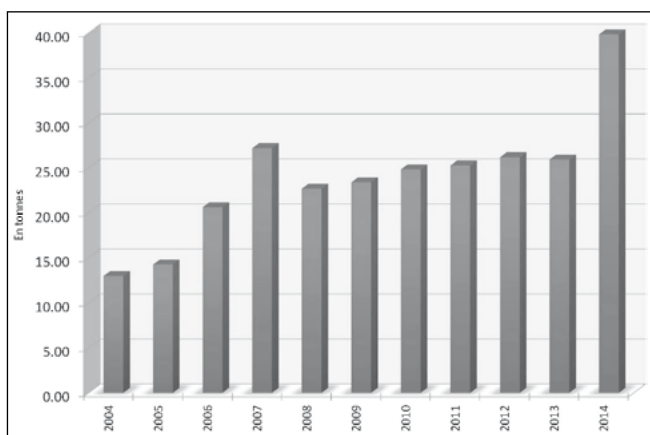
### Déchets verts + compost



1'083 tonnes de déchets de jardin, gazon, branchages et compost ont été récoltées et évacuées vers le centre de compostage de Villeneuve. Moyenne par habitant : 96 kg/an.

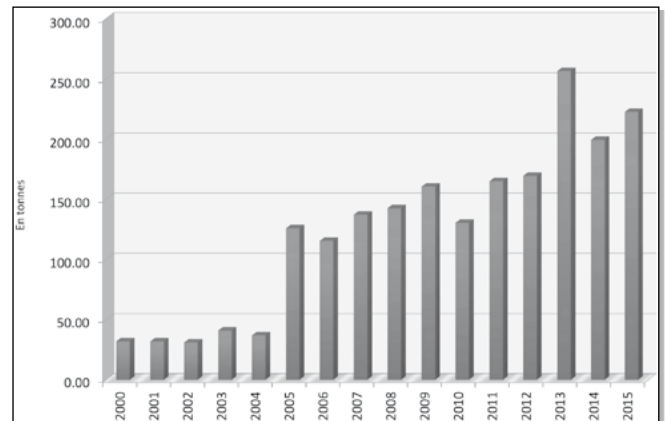
### Récupération du PET

La récupération du PET a débuté en 2004 sur le



territoire communal. 39,5 tonnes de PET ont été récoltées, en 2015, dans les huit points de collecte réservés à cet effet, installés en parallèle aux conteneurs pour le verre. Moyenne par habitant : 3,5 kg/an. Malgré la forte augmentation, il n'y a pas d'incidence sur le coût. En effet, le PET est revalorisé et la Commune touche une rétrocession.

### Ramassage de la ferraille



222 tonnes de ferraille ont été récoltées à la déchèterie de la Faraz. Depuis 2005, la ferraille n'est plus pesée systématiquement en raison de la disparition des poids publics. Elle est récupérée sur le site de la Faraz et évacuée par benne. Jusqu'en 2009, l'estimation du poids a été faite sur la base d'un poids spécifique de 0,05 tonne/m<sup>3</sup>. Afin d'être en cohérence avec les nouvelles données de GEDERIVIERA, l'estimation du poids est calculée sur la base d'une densité spécifique de 0,150 tonne/m<sup>3</sup>. La statistique prend en compte cette densité depuis 2005. Moyenne par habitant : 19.7 kg/an.

### Ramassage des huiles

4'589 litres d'huiles végétales usagées ont été récoltés, soit 1'471 litres récupérés dans le conteneur de la place des Terreaux et 3'118 litres à la déchèterie de la Faraz.

### Habits

54 tonnes de vêtements, chaussures et jouets ont été récupérées par le biais des conteneurs ainsi que lors des divers ramassages au porte-à-porte.

### Appareils ménagers et électroniques

Suite à l'entrée en vigueur de la taxe anticipée de recyclage (TAR) le 1<sup>er</sup> janvier 2003, les appareils ménagers et électroniques usagés doivent être rapportés dans les commerces, aux fabricants, aux importateurs ou aux entreprises de récupération qualifiées.

## ■ Points de collecte de type Molok

Avec l'introduction du nouveau Règlement communal sur la gestion des déchets, en 2014, on constate un changement dans les habitudes de tri des citoyens modifiant la gestion des conteneurs Molok. En effet, si le taux de remplissage des conteneurs pour incinérables a baissé, il a sensiblement augmenté pour le papier et le verre, impliquant un redimensionnement des futurs conteneurs et points de collecte.



Dans le cadre des travaux de réaménagement du centre-ville, le point de collecte des Terreaux a été déplacé de l'ouest au sud de la

place. Depuis, celui-ci est victime de son succès et attire de nombreux citoyens provoquant une saturation, en particulier des conteneurs papier et verre. Un redimensionnement est envisagé. Cette situation a également été constatée dans les éco-points de l'avenue du Lac et de l'avenue de Sully.

Depuis quelques années, des conteneurs de type Molok sont utilisés dans les points de collecte pour les déchets incinérables, le papier et, dans certains cas, le verre.

La réalisation de points de collecte avec des conteneurs de type Molok sur le domaine public (DP) est souvent très compliquée, voire impossible, en raison de la présence de nombreuses conduites souterraines. Des partenariats avec des propriétaires riverains du DP réalisant des travaux d'aménagements ont été conclus pour la création de points de collecte sur fonds privé à disposition du public, notamment en partageant les frais de réalisation.

En 2015, trois nouveaux points de collecte ont été réalisés :

- Rue du Temple. Pour remplacer le point de collecte équipé de conteneurs inesthétiques situé au bas de la rue du Temple, deux conteneurs Molok d'une contenance de 2000 litres s'intégrant mieux aux sites urbains et historiques ont été installés à l'entrée, dans le cadre des travaux de pavage de la rue du Temple : un pour le papier et un autre pour les déchets incinérables.



- Avenue de Bel-Air 52. Grâce au partenariat avec le propriétaire, un point de collecte avec deux conteneurs de type Molok de 5'000 litres chacun (un pour les déchets incinérables et l'autre pour le papier) a pu être aménagé à cette adresse.
- Avenue du Clos d'Aubonne 16. Grâce au partenariat avec le propriétaire, un point de collecte avec deux conteneurs de type Molok de 5'000 litres chacun (un pour les déchets incinérables et l'autre pour le papier) a pu être aménagé à cette adresse.

## ■ Points de collecte de type Molok privés

En complément aux équipements publics, des points de collecte privés sont installés dans le cadre de la réalisation de lotissements. Est considéré comme privé tout équipement de collecte des déchets situé à l'intérieur de propriétés privées et dont l'accès direct n'est pas possible depuis le domaine public. La réalisation et l'entretien de ces équipements sont intégralement à charge des propriétaires.

## *Vandalisme et remplacement de Molok*

Régulièrement, les points de collecte sont l'objet d'actes de vandalisme ayant pour conséquence le remplacement de tout ou partie des équipements.

En 2015, trois conteneurs ont été vandalisés :

- place des Terreaux, un conteneur à papier de 5000 litres partiellement détruit par le feu a nécessité le remplacement du sac intérieur ;
- avenue de Jaman, un conteneur à papier de 5000 litres partiellement détruit par le feu a nécessité le remplacement du sac intérieur ;
- Bains des Dames, un conteneur à déchets de 300 litres entièrement détruit par le feu a nécessité le remplacement de tout l'équipement.

## ■ Travaux

### ■ Travaux routiers divers

Dans le cadre de l'assainissement des infrastructures publiques communales et des divers services industriels (SIGE, Gaz, TT, RE), plusieurs tronçons du réseau routier communal ont fait l'objet de réfections ou de modifications partielles, voire complètes.

Les fréquentes et abondantes pluies entre avril et juillet ont posé passablement de problèmes dans la planification des travaux de revêtement, toutefois sans trop d'incidence sur les chantiers communaux.

### **Rue du Temple**

Réfection définitive de la chaussée et remplacement du revêtement bitumineux par un pavage en granit assurant la continuité visuelle entre le Temple et l'accès nord du Château.

### **Place des Anciens-Fossés**

Les travaux de réaménagement de la place des Anciens-Fossés, qui ont débuté en février 2014, se sont poursuivis et ont été achevés en mai 2015. L'inauguration de la nouvelle place a eu lieu les 5 et 6 juin 2015.



### **Place des Terreaux**

Les travaux de réaménagement de la place des Terreaux ont débuté en janvier 2015 et ont été achevés en août par la pose des revêtements définitifs.



### **Rue des Remparts et rue des Terreaux**

Réfection des revêtements bitumineux après les travaux des chantiers du parking des Remparts et du réaménagement de la place des Anciens-Fossés.



### **Réfection et remise en état des voies de communication**

Divers travaux de réfection partielle des chaussées ont été réalisés durant la période estivale 2015 :

- à l'avenue Ed.-Müller 12 - 24, réfection de la demi-chaussée et de l'arrêt VMCV ;
- à l'avenue de Traménaz 24, réfection de la partie centrale de la chaussée ;
- à l'avenue des Mousquetaires 29, réfection de la chaussée et des arrêts VMCV.

### **Travaux divers réalisés par des tiers**

Le Service de l'urbanisme et des travaux publics a collaboré activement aux travaux entrepris par des tiers ou par les services industriels. La coordination entre tous les partenaires des infrastructures communales se fait lors de séances interservices.

### **Aménagements et mobilier urbain**

Le Secteur voirie a procédé à divers travaux d'entretien et de nettoyage du mobilier urbains, des abribus, abris deux-roues, poubelles, etc.

En 2015, un effort particulier a été fait pour unifier les divers éléments du mobilier urbain en relation avec celui mis en place dans le cadre du réaménagement de la place des Anciens-Fossés, en particulier les équipements pour la récupération des déchets.

Des plots-bancs en béton ont été acquis et recouverts de lattes en bois par le Secteur voirie. Ce mobilier a été installé essentiellement autour de la place des Terreaux et de la place des Anciens-Fossés ainsi qu'à la Grand-Rue.



### **Réseau d'égouts et d'épuration**

#### **Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)**

Approuvé en 2010, le PGEE sert désormais de référence pour planifier l'assainissement des collecteurs.

Actuellement, l'essentiel des activités est concentré sur :

- le contrôle et la mise en conformité de tous les bâtiments situés dans des secteurs où le système séparatif est présent ;
- la planification des futurs projets d'assainissement du réseau de canalisations EU & EC, sur la base du PGEE et en fonction des capacités financières définies par le nouveau Règlement communal sur l'évacuation des eaux usées et des eaux claires ;
- les contrôles à réaliser lors de l'exécution de projets d'aménagements ou de transformations d'immeubles privés ;
- lors de la mise à jour du cadastre des canalisations, suite aux divers chantiers achevés entre 2014 et 2015.

## ■ Entretien général

Cette année, aucun dégât n'a été provoqué par des orages violents. Cependant, les contrôles vidéo ainsi que les curages des canalisations et des clapets anti-refoulement se poursuivent. Divers tronçons du réseau EU & EC ont fait l'objet de travaux d'entretien et de réparations.

Dans le cadre des travaux d'entretien du réseau routier, des chambres de visite, des sacs coupevents et des caniveaux ont été remis en état. La vidange bisannuelle des sacs de récupération des eaux pluviales a été effectuée, de même que celle des séparateurs d'huile et d'essence ainsi que le traitement des déchets y relatifs.

## ■ Travaux d'assainissement divers

Le Service de l'urbanisme et des travaux publics a été sollicité dans divers projets privés pour définir les conditions et possibilités de raccordements conformes au réseau relatives à des constructions projetées ou lors de problèmes d'écoulements.

## ■ Signalisation routière

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, date d'entrée en vigueur de l'association intercommunale Sécurité Riviera, le Service a repris la supervision de la signalisation routière, en laissant toutefois à Sécurité Riviera la gestion et l'entretien de celle-ci.

### *Modification de dispositif de gestion de la circulation*

Les carrefours sis à l'avenue des Baumes/route de St-Maurice et à la rue des Terreaux/Grand-Rue ont fait l'objet d'un remplacement complet du dispositif de signalisation lumineuse avec la pose de signaux équipés de LED et d'une gestion informatisée, dite intelligente, de la circulation avec détecteurs par caméra et au sol des véhicules privés et des transports publics.

### *Divers*

Divers aménagements routiers temporaires ont été réalisés en collaboration avec la Cellule signalisation de Sécurité Riviera, ceci dans le cadre de chantiers communaux importants (place des Anciens-Fossés, Grand-Rue, avenue de la Condémine, chemins du Vallon et du Cèdre, etc.) et de chantiers privés (Nestlé, Vassin, chauffage à distance à la Maladaire, etc.).

## ■ Autorisations spéciales

79 permis ont été délivrés pour des travaux de privés et des services industriels exécutés sur le domaine public, soit :

- 39 permis de fouilles ;
- 38 permis de dépôts ;
- 2 permis d'échafaudages.

## ■ Procédés de réclames

11 permis pour l'utilisation d'un procédé de réclame ont été délivrés et diverses autorisations accordées pour des manifestations à but culturel ou d'importance régionale (brocantes, cirques, etc.).

## ■ Le Port

Les travaux suivants ont été réalisés au cours de l'année écoulée :

- travaux d'entretien des différentes installations portuaires et lacustres (petite maçonnerie, menuiserie, peinture, fontaine, bancs, etc.) ;
- balayage et entretien quotidien des allées, des aires de pique-nique et de la place de jeux ;
- entretien et nettoyage quotidien des WC publics et des cabines-vestiaires ;
- entretien des pompes récoltant les eaux de fonds de cales et les matières fécales ;
- entretien des barrages de défense anti-bois ;
- entretien de la distribution électrique du Port ;
- pose d'enrochements le long du rivage ;
- pose de nouvelles poubelles « requin » aux Bains des hommes et au verger de la ville ;
- réfection d'un ponton au quai Roussy et pose de deux bouées visiteurs ;
- pose de nouveaux feux LED d'entrée du Port alimentés par des panneaux solaires.



*Réfection d'un ponton au quai Roussy avec deux bouées d'amarrages visiteurs.*



## SECTEUR VOIRIE

### ■ Personnel

- 1 chef de secteur.
- 1 maçon (adjoint du chef de secteur).
- 1 garde-port.
- 1 machiniste.
- 2 balayeurs.
- 8 ouvriers de voirie polyvalents.

Un nouvel ouvrier polyvalent a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> novembre 2015, suite au départ à la retraite du titulaire, après 37 années de services.

### ■ Activités

Les tâches principales de ce secteur sont :

- le balayage et l'entretien quotidien des chaussées, trottoirs, places de parc et WC publics ;
- l'entretien du réseau d'égouts et des bornes hydrantes ;
- le nettoyage des ruisseaux, des rives du lac et des ouvrages riverains ;
- la préparation de manifestations et de spectacles ;
- l'entretien du mobilier urbain, du mobilier et du matériel communal ;
- l'entretien du Port ;
- le montage et le démontage de la cantine communale louée par diverses sociétés et organismes.

Au cours de l'année 2015, outre les travaux de nettoyage et de balayage qui ont occupé trois hommes quotidiennement, le Secteur voirie a assumé les tâches suivantes :

- la préparation du départ du Semi-marathon de Lausanne, pour la 16<sup>e</sup> fois ;
- le déblaiement de la neige et le salage des routes et des trottoirs durant l'hiver ;

- le nettoyage des ruisseaux et le renforcement des berges pour éviter l'érosion ;
- le lavage des fontaines, des routes et des trottoirs ainsi que des arrêts de bus ;
- l'entretien des chemins de campagne et des passages piétonniers ;
- le fauchage des bords de routes et des parcelles communales, deux fois par année ;
- la maintenance du patrimoine communal.

La Voirie assure également la préparation de manifestations telles que la Fête de la musique, le festival La Tour en scène, le Château des jeux, la Régate des vieux bateaux, la Fête de la jeunesse, le 1<sup>er</sup> août, le Concours hippique, le Semi-marathon de Lausanne, le Feu de l'Avent, le Noël au Château ainsi que, cette année, l'inauguration de la place des Anciens-Fossés.

Des travaux d'entretien courant de maçonnerie et de menuiserie sont réalisés par les collaborateurs du Secteur voirie dans le cadre de l'entretien des bâtiments des écoles, des immeubles communaux et des digues du Port.

Suite à l'introduction de la taxe au sac, il y a 24 mois, le bilan est positif, peu d'incivilités ayant été constatées. La proportion de sacs non conformes est inférieure aux 2% tolérés.

La Voirie procède à un contrôle bimensuel des différents ramassages urbains et des points de collectes. En outre, le fonctionnement de la déchèterie a dû être adapté, sa fréquentation étant en forte augmentation depuis l'entrée en vigueur de ladite taxe : un(e) auxiliaire est en fonction tous les samedis à la déchetterie afin de seconder le responsable.



*Renforcement par injection de béton de la digue de Vaudaire.*

## SECTEUR PARCS ET JARDINS

### Personnel

- 1 chef de secteur.
- 1 adjointe au chef et responsable des cultures.
- 1 responsable du cimetière.
- 6 jardiniers qualifiés.
- 4 ouvriers jardiniers.
- 3 apprentis.

Un apprenti en floriculture a été engagé le 1<sup>er</sup> août.

### Activités

Diverses tâches dépendant du Service de l'urbanisme et des travaux publics sont dévolues au Secteur parcs et jardins, sous la direction du chef de service, notamment :

- entretenir tous les espaces verts publics de la commune ;
- assurer, conjointement avec le Secteur voirie, le service hivernal des trottoirs, des abords du cimetière et du Centre œcuménique ;
- entretenir la végétation arborée des propriétés privées communales ;
- garnir, fleurir et entretenir les massifs floraux ainsi que les décorations de façades ;
- entretenir les places de jeux publiques, les surfaces sportives, la végétation du cimetière et les abords du Centre œcuménique ;
- cultiver les plantes nécessaires à l'embellissement de la cité et à la décoration des bureaux de l'administration ;
- confectionner des arrangements pour les mariages civils, les manifestations et la réception des nonagénaires, ainsi que pour leur anniversaire ;
- établir différentes décorations pour les fêtes de fin d'année ;
- abattre divers végétaux en fin de vie et en replanter d'autres ;
- faire appliquer les lois en matière de police rurale ;
- participer à la Commission d'abattage des arbres.

### Travaux spécifiques réalisés en 2015



Des escaliers en pierres naturelles ont été construits au verger de la ville afin d'accéder au nouveau ponton du Port.

La lagune du cimetière n'étant plus étanche, un film pvc a été apposé sur le fond en béton préalablement nettoyé et poncé. Le soudage de la bâche au foehn électrique a été réalisé par un collaborateur des jardins.



Après la désaffectation des tombes à la ligne, arrivées à échéance fin 2014, le quartier a été réaménagé en espace vert avec des bordures en granit posées à plat afin de délimiter le chemin de la surface engazonnée. Un massif a également été créé afin d'égayer au mieux cet endroit de recueillement.



Une barrière a été installée sur le mur sud-ouest du fossé du Château afin de sécuriser cet endroit, compte tenu de la fréquentation élevée du lieu par les jeunes.



L'accès au terrain de Bel-Air depuis l'école Blancpain se faisait jusqu'alors par une rampe engazonnée qui était relativement glissante par mauvais temps. La création d'une rampe d'escalier rustique en bois a été réalisée afin de rendre cet accès moins problématique.



Un petit ensemble de jeux a été installé dans l'enceinte de la garderie Croq'Lune afin de mieux répondre aux besoins.



Cinq massifs floraux ont été créés sur la nouvelle place des Anciens-Fossés afin d'harmoniser le minéral, le végétal et la couleur. Chaque année un thème différent agrémentera ces massifs.





Des jeux en inox, invitant à la réflexion et aux divertissements, ont été installés sur la nouvelle place des Anciens-Fossés.



La fixation des tables de jeux sur la place des Anciens-Fossés



Sur la place des Terreaux, du matériel permettant de pratiquer des jeux de plein air, tels le ping-pong, le volley, le badminton ou le football, a été aménagé. A noter qu'il sera possible

d'enlever tous ces jeux en peu de temps et de disposer d'une place vierge de tout élément pour des manifestations diverses comme le cirque ou la Fête de la musique, entre autres.

Un mur de soutènement en pierre de Fayaux a été réalisé dans l'enceinte du jardin de la Maison Hugonin afin de garder à niveau la partie engazonnée située au-dessus du nouveau chemin reliant la maison au site Charlemagne.



La participation de la commune, sous l'emblème



du Musée suisse du jeu, à la Fête des narcisses, à Montreux, a été un franc succès. En effet, la commune a magnifiquement réussi son engagement

en remportant le premier prix du défilé. La confection du char a été assurée par l'intendant du musée, M. W. Monard, et l'équipe des jardiniers. Un total de 20'000 fleurs, toutes naturelles, a été utilisé pour mener à bien ce défi.

#### **Anecdote :**

L'été indien 2016 a eu un impact favorable pour les chrysanthèmes mis en place en octobre sur les balcons et massifs de la commune. Une photo datant du 15 décembre montre la fraîcheur encore inaltérée de ces fleurs gélives, accrochées au balcon de la Maison de commune.



#### **I Centre de production horticole de la Faraz**

Toutes les fleurs pour les décorations des manifestations, bâtiments communaux et massifs sont produites à l'établissement de la Faraz, dans le respect du développement durable. La protection des plantes contre les parasites est exclusivement faite avec des prédateurs. En cas de besoin, le produit phytosanitaire utilisé est compatible avec la présence d'auxiliaires.

#### **Les cultures à l'établissement se divisent comme suit :**

Production de plantes annuelles :	33'768 plantes
Production de plantes bisannuelles :	35'616 plantes
Production de plantes pots, chrysanthèmes, azalées :	4'490 plantes
Production de fleurs coupées :	39'176 fleurs
Plantation de bulbes à massifs :	16'440 bulbes

En 2015, 2'233 décorations florales ont été confectionnées dans le cadre de la seule production de l'établissement de la Faraz.

#### **I Police rurale**

La police rurale intervient en conformité aux dispositions des art. 123 à 128 et 142 al. 8 du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, à l'art. 2 de l'Arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture et à l'art. 23 al. 2 de la Loi vaudoise sur la viticulture.

Elle est chargée de faire respecter la législation, essentiellement pour les plantations, haies ou arbres situés le long des voies publiques, pour les terrains incultes laissés à l'abandon ainsi que pour l'entretien des berges de ruisseaux et des dépotoirs de vignes.

En 2015, plusieurs cas concernant le non-respect des prescriptions en vigueur ont nécessité des correspondances. De plus, des courriers ayant trait à différentes demandes de conseils ou remarques ont été envoyés.

Préalablement à toute intervention écrite, un passage sur place du chef jardinier permet souvent de régler les cas oralement, évitant ainsi des procédures administratives.

La plupart des personnes concernées réagissent positivement et se mettent en conformité.

# OFFICE DES INHUMATIONS

## I Statistiques des inhumations

	2013	2014	2015
Nbre de décès	100	101	128
Nbre de décès inscrits dans le registre officiel	55	47	62
Nbre de personnes domiciliées à LTP	74	64	89
Nbre de personnes domiciliées hors commune	26	37	39
Nbre de personnes décédées à LTP	21	22	23
Nbre de personnes décédées hors commune	79	79	105
Nbre de personnes incinérées	79	86	103
Nbre de personnes inhumées à Vassin	18	10	17
Nbre de services funèbres à LTP	30	23	30
Nbre d'urnes inhumées à Vassin	25	19	28
Nbre d'urnes déversées au Jardin du Souvenir	34	27	37
Nbre d'urnes déposées au columbarium	5	10	9
Nbre de personnes inhumées au cimetière israélite	1	0	1
Nbre de procès-verbaux pour cercueil plombé	0	0	0
Nbre d'exhumations de corps	0	2	4
Nbre d'exhumations d'urnes	3	2	5

## I Statistiques cimetière de Vassin

Concessions accordées	2013	2014	2015
Concessions cinéraires pour une durée de 15 ans	8	4	4
Concessions cinéraires pour une durée de 40 ans	-	-	1
Cases au columbarium pour une durée de 15 ans	4	6	6
Petites concessions pour une durée de 30 ans	0	1	0
Petites concessions pour une durée de 40 ans	-	-	2
Petites concessions pour une durée de 50 ans	4	1	0
Grandes concessions pour une durée de 30 ans	0	0	0
Grandes concessions pour une durée de 50 ans	0	0	0
<b>Total des concessions accordées :</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>13</b>

Concessions renouvelées	2013	2014	2015
Concessions cinéraires pour une durée de 5 ans	-	1	5
Concessions cinéraires pour une durée de 10 ans	-	1	1
Concessions cinéraires pour une durée de 15 ans	18	10	9
Cases au columbarium pour une durée de 5 ans	-	2	1
Cases au columbarium pour une durée de 15 ans	1	2	1
Petites concessions pour une durée de 10 ans	0	1	3
Petites concessions pour une durée de 30 ans	0	3	0
Petites concessions pour une durée de 50 ans	0	0	0
Grandes concessions pour une durée de 10 ans	0	1	2
Grandes concessions pour une durée de 30 ans	2	0	0
Grandes concessions pour une durée de 40 ans	-	-	0
Grandes concessions pour une durée de 50 ans	0	0	0
<b>Total des concessions renouvelées :</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>22</b>

<b>Désaffectation partielle</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Concessions cinéraires	2	8	8
Cases au columbarium	2	1	1
Petites concessions	1	2	2
Grandes concessions	1	1	2
Tombes à la ligne enfant	-	1	1

	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>Autorisations délivrées pour la pose de monuments funéraires (marbriers)</b>	32	21	20

Le secteur 3 des tombes à la ligne, comprenant les tombes des années 1977 à et y compris 1984, soit du piquet N° 1141 à 1297, a été désaffecté au début janvier 2015.

# ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

## Tableaux des effectifs

Premier cycle primaire	31.12.15	Premier cycle primaire	31.12.14
1-2P parcours 1	75	1-2P parcours 1	98
1-2P parcours 2	102	1-2P parcours 2	107
3P	104	3P	106
4P	98	4P	105
3-4/ER	14	3-4/ER	8
Deuxième cycle primaire		Deuxième cycle primaire	
5P	97	5P	73
6P	80	6P	98
5-6P/ER	14		
7P	103	7P	127
8P	140	8P	123
Degré secondaire		Degré secondaire	
9VP	45	9VP	46
9VG	56	9VG	55
10VP	57	10VP	73
10VG	57	10VG	62
11VP	70	11VSB	51
11VG	70	11VSG	64
		11VSO	14
Classe de développement primaire		Classe de développement primaire	
DEP / 3-6	10	DEP	11
DEP / 7-8	9		
<b>Total</b>	<b>1231</b>	<b>Total</b>	<b>1221</b>

## Remarques

L'évolution démographique de la commune a eu pour conséquence l'entrée d'environ 100 élèves dans le cycle initial. 10 classes 1-2P ont été ouvertes pour l'année scolaire 2015-2016.

## Orientation en 9<sup>e</sup> année à l'issue du cycle primaire

VP	VG
34.35 %	65.65 %

## Options spécifiques en VSB

	Latin	Italien	Economie	Math/Phys.	*Grec	*Italien
9VP ou VG	1	11	35	29	-	-
10VP ou VG	3	18	12	23	3	-
11VP ou VG	4	14	28	26	-	7

\* il s'agit de cours facultatifs pour les VP et VG.

## Infrastructures scolaires

En tenant compte du lieu d'habitation des enfants et des effectifs des classes, la Direction répartit les élèves de 1P à 6P dans les collèges suivants :

- 2 classes au collège Charlemagne ;
- 12 classes entre Courbet-Terreaux, le collège lui-même et le pavillon Courbet ;
- 14 classes entre le collège et le pavillon Bel-Air ;
- 4 classes au collège Cadet-Rousselle.

En ce qui concerne les élèves de 7P à 11S, ils sont répartis entre le collège des Mousquetaires et le collège des Marronniers. Les 13 classes des degrés 7 et 8P et la classe de développement (DEP/7-8) se partagent le bâtiment des Marronniers alors que les 19 classes de 9 à 11S fréquentent le collège des Mousquetaires.

## Conseil d'établissement

En 2015, le Conseil d'établissement était composé des représentants suivants :

Autorités	Ecoles
Leimgruber Elisabeth	Ducret Marc
Fahrni Chiusano Brigitte	Michel Eric
Wälchli Olivier	Corthésy Brigitte
Gardon Sandra	Chevalley Claude
Société civile	Parents
Béné Sylvain	Dubath Viviane
Nicolet Marie	Gonin Ludovic
Dupertuis Lene	Monnin Olivier
Lanthemann Elisabeth	Wyssmüller Martine

Le Conseil est présidé par M. Olivier Wälchli, municipal en charge des Ecoles, et c'est Mme Carole Dind qui en assure le secrétariat. Le Conseil a siégé à quatre reprises en 2015.

## Bibliothèque scolaire

La bibliothèque des écoles a effectué une migration de ses notices et de ses dossiers de lecteurs afin de passer du système de gestion BiblioMaker (1992-2014) au système Virtua.

Ce système est utilisé par un certain nombre de bibliothèques appartenant au Réseau des bibliothèques de Suisse romande (RERO).

C'est à l'initiative de la coordination vaudoise, liée à Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), que cette démarche a été entreprise. Le Canton de Vaud quittera le RERO en décembre 2016 pour créer un nouveau réseau uniquement vaudois nommé Renouvaud.

La bibliothèque devra donc effectuer une nouvelle

migration en 2016 afin de rejoindre le système de gestion de bibliothèques choisi par le Canton pour gérer les bibliothèques ; il s'agit du logiciel Alma, produit par ExLibris.

La gestion des prêts a été effectuée sur deux systèmes durant cette année scolaire : BiblioMaker et Virtua.

Statistiques des prêts	2014	2015
Nombre de prêts aux élèves du cycle secondaire	8'599	3'545
Nombre de prêts aux élèves du cycle primaire	3'406	10'924
Nombre de prêts aux élèves du Gymnase de Burier	125	167
Nombre de prêts aux élèves en apprentissage	77	58
Nombre de prêts aux professeurs et autres lecteurs	2'959	2'276
<b>Total</b>	<b>15'166</b>	<b>16'970</b>

#### **Prêts n'apparaissant pas dans les statistiques informatiques**

- Les prêts de magazines (200) et de livres en langues étrangères provenant de la bibliothèque Globlivres de Renens (320) ne sont pas pris en compte.
- Les prêts effectués dans les classes enfantines et primaires (640 élèves), car ils sont gérés par les enseignants(es). On peut cependant estimer à environ 7680 le nombre de livres prêtés durant la période scolaire 2014-2015.

Total des prêts n'apparaissant pas dans les statistiques : 8'200

#### **I Grands succès de l'année 2015**

*Nos étoiles contraires*, de John Green : 35 prêts, *43, Rue du Vieux-Cimetière*, de Kate Klise : 25 prêts et *Le manga Lucika*, de Yoshitoshi Abe : 45 prêts.

#### **I Nouvelles acquisitions 2015**

Documentation	132
BD	72
Mangas (titres)	7
Romans	158
Albums (3-6 ans)	97
Lectures faciles (7- 9 ans)	42
Contes	6
Nouvelles	4
<b>Total</b>	<b>518</b>

**Achats à la demande des chefs de file : 59 ouvrages**  
36 ouvrages en français facile pour la classe du

CIF niveau secondaire, 9 albums pour la classe 1-2P/01, 3 ouvrages pour la classe DEP/3-6, mais aussi : allemand, 4 ; musique, 2 ; histoire, 1 ; économie, 1 ; informatique, 1 ; mathématique, 1 ; géographie, 1.

#### **I Passage des classes à la bibliothèque en 2015**

51 classes, des enfantines aux classes secondaires, ont suivi diverses animations à la bibliothèque : heures de conte, recherches, présentation de la bibliothèque et de son fonctionnement, rallyes lecture et questionnaires.

#### **I Animation 1, 2, 3 Albums**

L'animation intitulée 1, 2, 3 Albums a été présentée à trois classes : la classe du CIF de Mme Petitjean, la classe de 7P/2 de Mme Salvadore et la classe de DEP/7-8 de Mmes Perrenoud Rossier et Chabloz. Mmes Petitjean, Salvadore et Perrenoud Rossier ont pris part à l'animation en collaboration avec la bibliothécaire. Le but de l'exercice était de donner l'envie aux élèves de lire 10 albums (pour enfants et adultes) par la présentation des deux animatrices. La classe empruntait ensuite les 10 albums pour un mois, voire plus, afin que chaque élève ait le temps de les lire.

#### **I Chœurs**

##### **I La Cantourelle**

Le chœur des classes primaires, la Cantourelle, réunit une quarantaine de chanteurs issus des volées de 4P à 6P. Les élèves se retrouvent le mardi pour répéter à l'aula du collège Courbet sous la direction de M. David Noir.

Le concert de fin d'année scolaire s'est déroulé au mois de juin, à l'église, parallèlement au concert public.

Comme chaque année, les jeunes choristes, en collaboration avec la chorale des Vieux Pinsons, se sont produits au temple de La Tour-de-Peilz lors du traditionnel concert de Noël. Ils ont également participé à la chantée lors du Noël au Château.

##### **I LaDo**

Les choristes de 7P à 11S mêlent harmonieusement leurs voix tous les mercredis lors des répétitions du chœur LaDo.

En mai dernier, le chœur LaDo a eu la chance de se produire sur scène à l'auditorium Stravinsky en première partie du chœur du gymnase de Burier pour chanter quelques parties de *Car-*

*mina Burana*, interprété à cette occasion par les gymnasiens.

Afin de préparer les différentes chantées, la septantaine d'élèves est partie à Evian pour un camp choral, orchestré par M. David Noir. En juin, le chœur LaDo a donné son concert annuel au temple de La Tour-de-Peilz.

### ■ Leçons surveillées

Les élèves scolarisés à La Tour-de-Peilz peuvent bénéficier d'études surveillées, organisées par la Direction et financées par la Commune, pour faire leurs devoirs sous la responsabilité de personnes compétentes.

Pour les élèves des classes 4P à 6P, les études surveillées ont lieu de 15h15 à 17h15 les lundis, mardis et jeudis. En début d'année scolaire 2015-2016, on comptait 14 élèves inscrits à Bel-Air et 13 à Courbet.

Pour tous les élèves du secondaire, les études surveillées ont lieu les lundis, mardis et jeudis au collège des Mousquetaires de 15h25 à 18h25 et au collège des Marronniers (uniquement pour les 7P) de 15h25 à 17h25. Une classe est également ouverte pour les élèves de 7P et 8P au collège des Mousquetaires de 12h20 à 13h20. Au début de l'année scolaire 2015-2016, les 63 écoliers qui en ont fait la demande ont été répartis entre 3 classes de devoirs surveillés et aucun n'est resté sur la liste d'attente.

Cette prestation répond donc à un besoin avéré. Ce service communal constitue une aide précieuse pour les élèves et les familles.

### ■ Activités extra-scolaires

Comme chaque année, 2015 a été jalonnée d'une multitude d'activités extrascolaires, très appréciées par les élèves et les enseignantes des classes primaires. Ces activités peuvent être réparties en 3 catégories :

- les activités culturelles : tour de la commune, sortie au Fort, spectacles, animations astronomie (Stardôme), etc. ;
- les activités sportives : courses d'orientation, courses d'endurance, journées de ski aux Pléiades, patinoire, etc. ;
- les activités liées à la prévention : cours d'éducation sexuelle (PROFA), prévention routière, prophylaxie dentaire, prévention internet (Action Innocence), animations Info-Energie, etc.

### ■ Journées à ski des classes du deuxième cycle primaire

Comme chaque hiver, les élèves des classes de 5P et de 6P ont pu bénéficier de cours de ski proposés par l'ESS des Pléiades durant 5 jours. Leurs progrès durant la semaine sont toujours impressionnants. Il faut également relever l'excellente organisation et la bonne entente régnant entre les moniteurs et les élèves.

Classes 6P	16.02.2015	17.02.2015	18.02.2015	19.02.2015	20.02.2015	TOTAL
Elèves train et télési	77	73	76	74	76	376
Elèves train seul (fondeurs)	9	8	8	7	8	40
<b>Total élèves</b>	<b>86</b>	<b>81</b>	<b>84</b>	<b>81</b>	<b>84</b>	<b>416</b>
Adultes train et télési	3	4	3	3	5	18
Adulte train seul	3	2	3	3	1	12
<b>Total adultes</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>30</b>
<i>Soupes (adultes et élèves)</i>	92	87	90	87	90	446

Classes 5P, 5-6P, ERP	02.03.2015	03.03.2015	04.03.2015	05.03.2015	06.03.2015	TOTAL
Elèves train et télési	80	80	81	79	79	399
Elèves train seul (fondeurs)	7	6	6	5	6	30
<b>Total élèves</b>	<b>87</b>	<b>86</b>	<b>87</b>	<b>84</b>	<b>85</b>	<b>429</b>
Adultes train et télési	1	3	3	3	3	13
Adultes train seul	4	2	1	1	1	9
<b>Total adultes</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>32</b>
<i>Soupes (adultes et élèves)</i>	92	91	91	88	89	451

### ■ Tour de la commune

Le 4 septembre, les classes de 5P ont participé au désormais traditionnel tour de la commune. Cette promenade permet aux enfants de mieux connaître leur ville et de découvrir les magnifiques paysages qu'elle recèle. A midi, tout le monde s'est retrouvé pour un grand pique-nique à la Maladaire. L'équipe du Secteur voirie avait tout organisé pour que les élèves puissent griller leurs cervelas en toute sécurité et convivialité. Les Ecoles de La Tour-de-Peilz les en remercient vivement.

### ■ Sorties au Domaine du Fort

Cette année encore, quelques classes de 3P et 4P ont pu bénéficier de la balade jusqu'au domaine du Fort. Malheureusement, seules 5 classes sur 11 ont pu en profiter, car les conditions météorologiques, malgré un report, n'ont pas permis au



deuxième groupe d'effectuer la sortie. Nous espérons que le domaine sera toujours accessible en 2016 afin que le maximum d'élèves puisse en profiter avant sa fermeture.

### I Camps

Les élèves de 9<sup>e</sup> année sont partis en camp de ski de fond aux Rasses ou aux Cluds, pendant le mois de janvier alors que les élèves de 8<sup>e</sup> année et la classe DEP sont partis skier à Ovronnaz en mars. En mai, les classes de 7<sup>e</sup> année sont montées à Ovronnaz pour un camp « au vert ».

### I Activités culturelles

- Le 5 mars dernier, les élèves de 9S et 10S se sont rendus à Lausanne pour assister à un concert du groupe Tonbandgerät, organisé par l'association des Germanofolies.
- Dans le courant du mois de mars, les classes de 5P et 10S ont assisté à Stardome, une animation sur l'astronomie.
- Les élèves de 7P et 9S à 11S se sont rendus à l'auditorium Stravinsky, le 28 avril, pour assister au concert Carmina Burana, auquel participait le chœur des écoles.
- Dans le cadre du festival de musique Septembre musical, les élèves de 7P et DEP7-8 se sont rendus, le 7 septembre, à l'auditorium Stravinsky de Montreux.
- Les élèves du primaire ont pu assister à un spectacle interactif et très visuel, interprété par M. Patrick Devantéry, autour du conte fantastique *Troll d'histoire*, mettant en scène un arbre tombant malade et un troll.
- Durant l'hiver, les classes de 1P à 4P ont eu la chance de découvrir *Loup y es-tu ?*, un spectacle traitant des limites et des dangers.
- Sur la base d'un roman-photo ayant pour thème l'estime de soi, les classes de 5P et 6P ont travaillé sur divers projets d'histoires dont ils ont eux-mêmes inventé la fin. L'aboutissement de ce travail était un spectacle improvisé avec des comédiens professionnels autour de leurs écrits.
- Enfin, certaines classes ont participé le 1<sup>er</sup> décembre au Cyberdéfi, qui se déroule sur une matinée dans toute la Suisse romande et parfois dans d'autres régions francophones. Une classe de 9S de notre établissement a terminé sur le podium et a été primée.

### I Prévention

Comme chaque année, la Direction organise : pour les élèves de 8P, la prévention des délits ; pour tous les élèves, la prévention routière ; le jardin de la circulation pour les 7P ; l'éducation sexuelle pour les élèves de 3P, 6P, 8P, 10S et 11S et DEP ; les vaccinations des 9S ; la prévention Internet dispensée par Action Innocence pour les 6P ; le passage de l'infirmière et de la doctoresse scolaire en 7P ; les contrôles dentaires pour tous les élèves. Par ailleurs, les médiateurs scolaires effectuent des visites dans plusieurs classes.

### I Fête de la jeunesse

Le thème du traditionnel cortège de la Fête de la jeunesse était le monde de la bande dessinée.

### I Résumé des comptes

	2014	2015
Dons divers	0.-	100.-
Cantine	4'382.-	4'766.60.-
Pâtisseries	3'462.35	1'856
Collecte cortège	1'063.60	1'026.75
Collecte culte	0.-	0.-
<b>Total</b>	<b>8'907.95</b>	<b>7'749.35</b>

### ■ Généralités

Ce Service regroupe les actions sociales communales, Sport et Jeunesse ainsi que l'accueil de l'enfance, qui regroupe la gestion de l'accueil matinal, les réfectoires scolaires et la coordination de l'Accueil familial de jour pour le Réseau enfants Vevey et environs (REVE).

### ■ Personnel

Le Service a eu le plaisir d'accueillir, le 1<sup>er</sup> février 2015, une nouvelle adjointe administrative suite au départ à la retraite de la titulaire du poste.

En août, suite à la création d'un quatrième réfectoire primaire permettant d'accueillir les élèves de 7<sup>e</sup>, le Service a procédé à l'engagement d'une nouvelle équipe de monitrices.

### ■ Actions communales à caractère social

#### ■ Aide complémentaire communale AVS/AI

En vertu de l'évolution de la législation AVS relative à la protection des données, de nouvelles dispositions ont été prises en 2012 afin de pouvoir continuer à offrir des allocations communales aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI vivant à domicile, tout en respectant le cadre légal. Ainsi, dans sa séance du 9 janvier 2012, la Municipalité a adopté la Directive municipale relative à l'allocation communale aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI, en remplacement de celle du 1<sup>er</sup> janvier 1981.

Elle a notamment décidé :

- d'octroyer à chaque ménage bénéficiaire PC AVS/AI une allocation de Noël de Fr. 400.- chaque année, en décembre ;
- de maintenir le versement du Don Robin et de le porter à Fr. 50.- par veuve vivant à domicile et bénéficiaire PC AVS/AI ;
- d'offrir à tous les bénéficiaires PC AVS/AI qui la demandent la carte annuelle de sympathisant du Centre de loisirs L'Escale, d'une valeur de Fr. 20.-, ainsi que deux bons pour un repas à la cafétéria.

A l'heure de la rédaction de ce rapport, 380 personnes ont reçu leur allocation de Noël pour un montant total de Fr. 152'000.-.

#### ■ Traitements orthodontiques

Les traitements dentaires longs et coûteux destinés aux enfants en âge de scolarité sont rarement

pris en charge par l'assurance invalidité. Au vu de la charge que cela représente sur le budget familial, la Commune octroie depuis 1981 une aide financière aux parents dont les enfants doivent subir un tel traitement. Celle-ci est déterminée en fonction du revenu fiscal des parents et s'échelonne entre 20% et 90% du devis.

En 2015, 1 nouvelle décision de subside (6 en 2014) a été prise en considération pour un montant total de Fr. 7'083.- (Fr. 10'091.- en 2014). Les versements sont échelonnés jusqu'en 2017.

Classe I	90%	1	bénéficiaire	Fr. 7'083.-
Classe II	75%	-	bénéficiaire	
Classe III	50%	-	bénéficiaire	
Classe IV	30%	-	bénéficiaire	
Classe V	20%	-	bénéficiaire	

Durant l'année 2015, les participations communales, qui s'élèvent à Fr. 15'077.50 (Fr. 19'352.- en 2014), ont été versées sur la base des factures intermédiaires des orthodontistes présentées par les bénéficiaires.

#### ■ Escal...Balade

L'Escale a organisé, le 8 septembre 2015, sa traditionnelle sortie annuelle. A cette occasion, les cars ont emmené 193 personnes à Chamonix. Les participants se sont acquittés d'une contribution de Fr. 29.-, hormis les 37 bénéficiaires des prestations complémentaires, à qui cette sortie a été offerte. Cette excursion est partiellement financée par le don du Fonds Haefeli et les revenus du Fonds Guédon.

#### ■ Don Robin

Depuis 2012, un billet de Fr. 50.- a remplacé le traditionnel kilo de sucre, le bocal de café et la fascine de branches offerts à chaque veuve vivant à domicile et bénéficiaire des prestations complémentaires. 81 veuves en ont bénéficié en 2015.

#### ■ Aide communale en faveur des enfants de bénéficiaires du Revenu d'insertion

Cette prestation communale a pour but de permettre aux enfants dont les parents sont bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI), de participer à des activités sportives ou culturelles. Elle prévoit la prise en charge de la cotisa-

tion à un club sportif, à un cours de musique, de danse ou à une autre activité sportive ou culturelle, des enfants à charge et vivant au domicile d'un bénéficiaire RI, ceci à concurrence d'un montant annuel maximum de Fr. 250.- par enfant. L'aide communale prend également en charge certains frais liés à des activités parascolaires et à des camps de vacances.

Sur l'ensemble de l'année, 33 enfants en ont bénéficié pour une dépense totale de Fr. 7'384.-

L'aide communale prévoit également le versement, en décembre, d'une allocation de Fr. 150.- par famille avec enfant(s) ou de Fr. 75.- par famille lorsque la garde est alternée. En 2015, celle-ci a concerné 84 familles, pour un coût total de Fr. 12'525.-.

### **I Noël de l'amitié**

L'Escale a organisé, conjointement avec le Service famille, jeunesse et sport, le traditionnel Noël de l'amitié. Après les discours officiels de bienvenue, les classes de 3-4P/1, 3P/4 et 3P/5 ont présenté des chants de Noël qui ont rencontré un vif succès auprès du public. Un excellent repas de trois plats a été suivi d'un récital de harpe et flûte. A cette occasion, la salle des Remparts a accueilli 220 personnes dont 43 bénéficiaires des prestations complémentaires, à qui cet événement a été offert.

### **I Nouveaux retraités**

La seconde édition de la Fête des nouveaux retraités a eu lieu le jeudi 5 mars 2015 à la salle des Remparts. Cette manifestation, organisée par le Service, en collaboration avec Agora Vaud, offre aux sociétés locales (telles que l'Association des repas à domicile, le Service d'entraide bénévole, Les Vaillantes, L'Escale, Les Sans-Souci et La Ruche) la possibilité de présenter leurs activités aux personnes ayant pris leur retraite durant l'année écoulée.

120 invitations ont été envoyées, auxquelles 41 personnes ont répondu positivement. Avec leurs accompagnants, cela représentait une soixantaine de participants pour cette rencontre. Celle-ci a débuté par une partie officielle, suivie d'une animation par l'équipe du Musée suisse du jeu et s'est terminée par la visite des stands des sociétés présentes ainsi que par un apéritif.

### **I Nonagénaires**

Début 2015, 37 personnes habitant La Tour-de-Peilz devaient fêter leur nonantième anniversaire durant l'année.

Les nonagénaires qui vivent à domicile ou en institution reçoivent, le jour de leur anniversaire, un message fleuri de la part de l'Autorité communale accompagné d'une plaquette de La Tour-de-Peilz dédicacée et de deux bouteilles de vin de la réserve communale. 31 jubilaires ont reçu ces attentions.

Ils sont également invités à une cérémonie réunissant tous les nonagénaires qui souhaitent y prendre part. Cette manifestation a lieu au château de La Tour-de-Peilz, en présence de l'Autorité communale et des représentants des églises.

Ainsi, le 3 juin 2015, 23 nonagénaires, accompagnés d'un parent ou d'un ami, ont répondu à l'invitation. Discours et musique ont agrémenté la fête, sans oublier une agape. Un photographe a immortalisé ces instants et chaque participant a reçu une photographie sur laquelle il figure aux côtés de l'huissier en grande tenue. A l'issue de la cérémonie, chacun s'en est allé avec un exemplaire du livre *Flâneries en Suisse romande et ailleurs*.

### **I Centenaires**

Les centenaires reçoivent, pour leur part, la visite du préfet, d'un représentant des églises s'ils le désirent, de la délégation municipale et d'un collaborateur du Service, à moins que pour une quelconque raison ils souhaitent y renoncer.

En 2015, ils étaient au nombre de 3, un homme et deux femmes. La Préfecture et une délégation municipale ont eu le plaisir de fêter les 2 premiers, la troisième étant malheureusement décédée avant son anniversaire. Au début de l'année, en outre, notre commune comptait encore 1 personne de plus de cent ans. Elle a reçu de l'Autorité communale un message fleuri à l'occasion de son cent unième anniversaire. Elle est ensuite malheureusement décédée à la fin de l'année.

### **I Pain des veuves**

Selon une tradition établie depuis plus de 400 ans, la commune de La Tour-de-Peilz remet, le 25 mars, une miche de pain à chaque personne veuve habitant la commune.

La distribution du Pain des veuves se fait chaque

année depuis 1614, lorsque Dame honorée Catherine Plattel, veuve de Maurice Frissard, fit un don de 450 florins à l'Hôpital de La Tour-de-Peilz. Elle précisa que l'intérêt de cette somme devait servir à acheter du blé pour faire du pain, afin de le distribuer aux veuves de la ville le 25 mars, jour de l'Annonciation à la Sainte-Vierge. Depuis, excepté durant les années 1943 à 1948, une miche de pain est distribuée, ce jour-là, à toutes les veuves de la commune.

En 2015, 561 veuves ont été invitées à recevoir ce pain. Certaines dames l'ayant refusé définitivement, et d'autres ayant renoncé à le recevoir en raison d'absence le jour de la distribution, ce sont environ 500 miches qui ont été livrées à domicile.

### ■ Subventions à diverses institutions sociales

Des aides et subventions ont été versées à 23 associations ou institutions sociales pour un total de Fr. 13'500.-.

### ■ Aide humanitaire

Le Service famille, jeunesse et sport a soutenu dix-sept projets ou actions au travers du fonds spécial « Aide humanitaire », pour un montant total de Fr. 15'000.-, réparti comme suit :

FEDEVACO : Amérique latine Fr. 2'500.- Projet « Approvisionnement en eau potable », Salvador Fr. 2'500.- Programme de prévention des grossesses adolescentes, Equateur	Fr. 5'000.-
Association PAS Parrainage Africa-Suisse Togo Projet de ferme agricole	Fr. 1'000.-
Imbewu : Afrique du Sud, Pretoria Education et sport auprès des enfants	Fr. 1'000.-
Médecins sans frontières : Afrique centrale, Cameroun Centre nutritionnel et de soutien psychologique	Fr. 500.-
Association Roger Riou : Haïti Divers projets	Fr. 250.-
Association Tarpuy : Pérou Foyer-école pour enfants et adolescents	Fr. 250.-
Association Morija : Burkina Faso Centre de nutrition	Fr. 250.-
Association Brücke - Le Pont : Amérique centrale « Travail en dignité »	Fr. 250.-
Terre des hommes : Afrique du Nord, Maroc Programme de soins spécialisés pour les enfants « bleus »	Fr. 500.-
EPER - Entraide protestante suisse Aide d'urgence pour les réfugiés syriens	Fr. 500.-
Association Fianarana : Madagascar Aide à la scolarisation des enfants	Fr. 500.-
Association Puits à Madagascar	Fr. 500.-
RESO-Femmes international : Afrique de l'Ouest, Burkina Faso « Eau - Assainissement - Alimentation »	Fr. 2'000.-

Association Amnesty International	Fr. 500.-
Jeunesse en détresse : Afrique occidentale, Bénin Construction de dix forages	Fr. 1'000.-
Aide et action, Asie, Népal Fourniture de tentes pour les populations déplacées	Fr. 500.-
Comité international de la Croix-Rouge Aide d'urgence pour les réfugiés du Moyen-Orient	Fr. 500.-

### ■ Actions humanitaires d'urgence

L'année 2015 a vu se dérouler de multiples événements tragiques dans le monde. La Municipalité a décidé d'apporter son soutien à deux opérations d'aides à des personnes en état de nécessité et d'urgence.

Les montants suivants ont été versés :

- Fr. 4'500.- à Caritas Suisse pour son soutien aux migrants
- Fr. 3'000.- à la Chaîne du Bonheur, en faveur des personnes victimes du tremblement de terre au Népal

### ■ Pro Juventute

Depuis 2011, le Service adresse à tous les parents d'un premier enfant domiciliés à La Tour-de-Peilz un courrier les félicitant pour cette naissance et leur offrant l'abonnement d'une année à la brochure *Messages aux parents*. En annexe à ce courrier, ils reçoivent le premier numéro ainsi qu'un bon à retourner à Pro Juventute, dûment complété et signé, s'ils désirent profiter de cette action.

Les *Messages aux parents* sont constitués d'une boîte et de 13 brochures qu'ils recevront directement de Pro Juventute tout au long de l'année, pour les accompagner durant le développement de leur enfant.

En 2015, 43 nouveaux parents ont reçu ce courrier et 16 abonnements ont été conclus.

Chaque collection offerte est facturée Fr. 52.- au Service par Pro Juventute. Le montant de cette action s'élève à Fr. 832.- pour 2015.

### ■ Plan canicule

Selon la FAO du 10 juin 2011 : « En Suisse, un avis de canicule est émis lorsque l'on prévoit au moins trois jours consécutifs avec un indice de chaleur supérieur ou égal à 90°F. Dans nos régions, un indice de chaleur de 90°F correspond à une température maximale d'environ 34°C. »

En prévision d'un tel cas de figure, les instances cantonales et communales ont instauré, à l'approche des grandes chaleurs estivales, un plan canicule à l'intention de deux populations particulièrement vulnérables : les enfants et les personnes âgées. Précisons que ce plan ne peut être déclenché que sur l'ordre du département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

Selon les directives de ce dispositif, la ville de La Tour-de-Peilz doit s'assurer que les personnes de 75 ans et plus vivant à domicile ont, dans leur environnement proche, une personne de contact (membre de la famille, voisin, etc.) qui peut prendre soin d'elles en cas de besoin. Dans le cas contraire, la Commune doit les contacter afin de s'assurer de leur bien-être.

Le 1<sup>er</sup> juin 2015, un courrier a donc été adressé à toutes les personnes de 75 ans et plus pour les informer de ce plan canicule, ainsi qu'un formulaire qu'ils devaient compléter et retourner au Service famille, jeunesse et sport pour lui donner l'autorisation de les joindre si ce plan devait être déclenché.

Au moment du tirage du listing, 1'290 personnes de plus de 75 ans étaient enregistrées à La Tour-de-Peilz auxquelles il faut enlever celles suivies par le CMS et celles résidant en EMS. Au final, cette lettre explicative a été envoyée à 850 habitants (un seul courrier par couple de 75 ans et plus).

En date du 28 juillet 2015, 283 personnes ont répondu :

- 253 avaient une personne de référence et ne demandaient pas notre assistance ;
- 30 n'avaient pas de référent et demandaient l'assistance de la Commune.

Le 29 juin 2015, MétéoSuisse prévoyant une importante hausse des températures dans les jours suivants, le Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud a publié un communiqué de presse du médecin cantonal, qui émettait une mise en garde à l'intention de la population, lui recommandant de prendre les précautions d'usage. Sur ordre de M. Pierre-Yves Maillard, chef du DSAS, le plan canicule a été activé pour la première fois depuis sa mise en place, en 2011, du 1<sup>er</sup> au 7 juillet, puis du 15 au 22 juillet 2015.

Durant ces périodes, la protection civile s'est chargée de prendre contact quotidiennement par télé-

phone avec les 30 personnes recensées et d'effectuer, le cas échéant, des visites à leur domicile.

### ■ Dispositif grand froid – Hiver 2014 - 2015

Sous l'impulsion des responsables du Hublot (structure d'accueil de nuit d'urgence), les responsables des services communaux en charge des questions sociales de La Tour-de-Peilz et de Vevey, ainsi que les partenaires intervenant en faveur de la population précarisée sur la Riviera ont mis en place un accueil d'urgence « grand froid » sur la Riviera.

Il s'agit d'offrir 10 à 15 places d'accueil supplémentaires en cas de conditions météorologiques très difficiles (froid, pluie, neige, etc.). Cet accueil peut durer 2 nuits consécutives au maximum pour permettre aux personnes d'organiser leur départ ou leur hébergement dans un autre lieu.

Ce dispositif a été opérationnel du 22 décembre à fin février. Il a permis d'accueillir 12 personnes durant deux nuits, début février 2015.

### ■ Logement

#### ■ Expulsions d'appartements

Selon l'article 43, ch. 1, lettre a de la Loi sur les communes du 28 février 1956, les autorités communales doivent veiller à « la protection des personnes et des biens ». C'est en vertu de cette disposition que les communes doivent pourvoir au relogement momentané des personnes expulsées et prendre en charge, le cas échéant, leur mobilier. A La Tour-de-Peilz, c'est le Service famille, jeunesse et sport qui est chargé de traiter ce dossier.

En 2015, la Justice de paix du district de Vevey a prononcé 8 exécutions forcées d'une ordonnance d'expulsion en matière de baux à loyer contre des personnes domiciliées à La Tour-de-Peilz. Elles ont eu lieu aux dates suivantes :

- 22.04.2015 : Procédure exécutée. Le locataire a récupéré les affaires qu'il souhaitait conserver (logement de sa maman) et fait évacuer le reste à la SATOM.
- 13.05.2015 : Procédure exécutée. Quelques effets ont été entreposés chez un garde-meubles et doivent encore être récupérés par leur propriétaire.
- 13.05.2015 : Procédure exécutée. Quelques effets ont été entreposés chez un garde-meubles, puis évacués quelques mois plus tard avec l'autorisation du propriétaire.

- 18.06.2015 : Procédure exécutée. Appartement vide. Sans suite.
- 16.07.2015 : Procédure exécutée. Appartement vide. Locataire relogée provisoirement dans un de nos appartements de secours sis au chemin de Gérénez 7.
- 19.08.2015 : Procédure annulée par la Justice de paix.
- 26.08.2015 : Procédure exécutée. Quelques effets ont été entreposés chez un garde-meubles, puis évacués à la SATOM quelques mois plus tard avec l'autorisation du propriétaire.
- 26.08.2015 : Procédure exécutée. Appartement vide. Sans suite.

### ■ Logements de secours

Depuis 2014, le Service dispose de trois logements de secours prévus pour héberger momentanément (en principe trois mois au maximum) des personnes expulsées et en quête d'un nouvel appartement. Sur l'ensemble de l'année, les appartements de secours ont été occupés par six sous-locataires. Nos logements de secours ont permis à des familles d'éviter d'être à la rue ou à l'hôtel.

### ■ Fondation Apollo

La fondation Apollo a notamment pour but d'offrir des logements de transition à des personnes domiciliées dans la commune et qui sont menacées de perdre, ou qui ont perdu leur logement. Son principal objectif est de permettre à ces personnes de renforcer leurs capacités à trouver une demeure et/ou à s'y maintenir.

Les prestations délivrées par la fondation Apollo sont de trois types :

- Suivi complet – relogement (pour des personnes sans logement ou dans un logement inadéquat, car trop cher, trop petit, insalubre).
- Suivi complet – maintien au logement en cas de risque d'expulsion.
- Suivi partiel – soutien à la recherche de logement.

En complément à ces prestations, la fondation Apollo organise des Comptoirs du logement ouverts à toute personne intéressée et apporte également des aides ponctuelles.

Durant cette année, la fondation Apollo a reçu 38 personnes ou familles domiciliées à La Tour-de-Peilz. La demande initiale est de trouver un nouveau logement ou d'éviter une procédure d'expulsion.

La fondation Apollo a contracté 9 nouveaux baux en son nom et a mis en place un suivi social complet pour les occupants de ses appartements. Elle a continué le suivi pour 7 familles. 2 familles ont quitté leur logement Apollo et ont trouvé un logement dont le bail est à leur nom.

Le financement de ces prestations est pris en charge par le compte au bilan « Fonds de secours pour interventions ».

### ■ Structure d'accueil de nuit d'urgence

#### Le Hublot

Cette structure, ouverte en mai 2009 par CARITAS à l'initiative des services sociaux de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey, dispose de 20 lits (dont une chambre de 4 lits réservée aux femmes et aux enfants) pour assurer un hébergement d'urgence aux personnes sans domicile ou faisant face à des difficultés momentanées de logement à la suite d'expulsion, de difficultés conjugales ou de marginalisation. Depuis 2010, le déficit d'exploitation de cette structure a été repris par le Canton et répercuté dans la facture sociale, supportée par l'ensemble des communes.

En 2014, la Commune n'a pas dû faire appel à cette structure d'urgence.

### ■ Accueil matinal des élèves des classes niveaux 1 à 7

Sur proposition du Service, la Municipalité a décidé de faire débiter l'accueil matinal, du lundi au vendredi, à 7h30 au lieu de 7h45, pour les élèves des classes des niveaux 1 à 7, durant les périodes scolaires. La prestation est facturée Fr. 2.- par jour d'accueil matinal et par enfant.

D'août à fin décembre 2015, 2 à 5 enfants ont été accueillis chaque jour au réfectoire Bel-Air et le même nombre à la même fréquence au réfectoire Atelier 56.

### ■ Réfectoires scolaires Bel-Air, Vassin, Atelier 56, Le 7<sup>ème</sup> et Mousquetaires

#### ■ Réfectoires pour les élèves des classes primaires

Les réfectoires primaires sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 11h30 à 13h30, durant les semaines scolaires. Deux à quatre monitrices sont présentes dans chaque lieu, en fonction du nombre d'enfants. Dans la mesure du possible, le Service a tenté de placer les réfectoires à proximité directe des écoles.

La création d'un nouveau réfectoire accueillant les élèves de 7<sup>e</sup> a eu pour conséquence l'engagement d'une responsable au bénéfice d'un CFC d'assistante socio-éducative. Le taux de travail et le statut de deux autres collaboratrices ont été modifiés.

A la fin de l'année, la situation était la suivante :

Réfectoire primaire Vassin	17 à 24 enfants par jour
Réfectoire primaire Bel-Air	17 à 27 enfants par jour
Réfectoire primaire Atelier 56	26 à 30 enfants par jour
Réfectoire primaire Le 7 <sup>ème</sup>	22 à 24 enfants par jour
Réfectoire secondaire Mousquetaires	23 à 39 enfants par jour

En 2015, au total 17'597 repas ont été servis dans les cinq réfectoires, dont 4'786 au réfectoire secondaire des Mousquetaires (6'165 en 2014). Au total, cela représente 1'760 repas par mois.

Dans les réfectoires primaires, le prix facturé aux parents comprend le repas et la prise en charge de l'enfant de 11h30 à 13h30. Il est déterminé sur la base d'un forfait mensuel calculé sur une période de 37,5 semaines (pour tenir compte des jours fériés et des éventuelles absences intervenant au cours de l'année scolaire). Ce forfait est facturé durant dix mois, soit de septembre à juin.

Il s'élève à :

Fr. 220.-	par mois pour	4 jours	de fréquentation par semaine
Fr. 165.-	par mois pour	3 jours	de fréquentation par semaine
Fr. 110.-	par mois pour	2 jours	de fréquentation par semaine
Fr. 55.-	par mois pour	1 jour	de fréquentation par semaine

Dans la mesure où la capacité d'accueil le permet, les parents peuvent demander des « dépannages occasionnels » pour un jour autre que celui (ou ceux) au(x)quel(s) ils ont initialement inscrit leur enfant. Ce service est facturé Fr. 14.- par repas et par enfant.

Le réfectoire secondaire des Mousquetaires est destiné aux élèves des classes de 8<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup>. Il s'agit d'un service repas sans prise en charge des enfants. Le repas coûte Fr. 10.-.

### I Réfectoires et label Fourchette verte

Le fournisseur de repas, ainsi que les cinq réfectoires, sont au bénéfice du label Fourchette

verte. Celui-ci, délivré par les Ligues de la santé (organe mandaté par le Service cantonal de la santé publique), distingue les restaurants répondant à des critères d'équilibre alimentaire et de respect de l'environnement. Les enfants accueillis ont ainsi la possibilité de consommer des menus sains et sont servis par des personnes formées aux principes d'une alimentation adaptée à leurs besoins.

Par ailleurs, chaque réfectoire est visité une fois par année par un représentant de la Fédération des consommateurs et quatre fois par année par un testeur neutre, chacun étant chargé de compléter une grille d'appréciation d'un restaurant Fourchette verte junior au terme de chaque visite. Cette procédure vise à vérifier si la structure respecte les exigences du label et si ce dernier peut être reconduit.

### I Accueil de jour des enfants

#### I Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)

Adoptée par le Grand Conseil en juin 2006, la LAJE a pour buts principaux d'assurer la qualité de l'ensemble des milieux d'accueil de jour des enfants, par le régime d'autorisation et de surveillance, et de permettre la mise en œuvre d'une offre suffisante en places d'accueil, financièrement accessibles aux parents, sur tout le territoire du canton. Elle a également pour objectif d'organiser le financement de l'accueil de jour, de favoriser la création et le développement de nouvelles structures d'accueil et d'instituer une fondation de droit public chargée, entre autres, de subventionner l'accueil de jour.

#### I Réseau Enfants Vevey et Environs (REVE)

Ce réseau d'accueil de jour couvre les communes de Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz et Vevey et regroupe, en plus de ces six communes, plusieurs employeurs de la région (entreprises du Groupe Nestlé, administrations communales de Chardonne, de La Tour-de-Peilz, de Vevey et la Fondation Apollo), ainsi que les différentes structures d'accueil collectif et familial situées dans son périmètre.

Les représentants de la Commune participent activement aux diverses séances du Conseil et des groupes de travail du REVE. En 2015, le Conseil du REVE s'est réuni à 3 reprises et le Bureau du REVE a également tenu 3 séances. Le municipal en charge ainsi que le chef du Service famille, jeunesse et sport représentent la Com-

mune et la coordinatrice responsable assistent aux séances.

Les principaux sujets abordés concernent l'activité et le fonctionnement des différentes structures d'accueil. Cette année, ont notamment été traités : l'ouverture d'une nouvelle garderie aux Monts-de-Corsier, les adaptations à apporter aux grilles tarifaires à partir desquelles sont calculées les participations financières des parents, l'adaptation de certains points des règlements et le suivi des réflexions cantonales au sujet du revenu déterminant unifié (RDU). Les organes du REVE ont également examiné et adopté le rapport d'activité et les comptes 2014 ainsi que le budget 2016.

Les activités du REVE et des structures d'accueil qui le composent (notamment celles gérées par la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz, ainsi que l'Accueil familial de jour, géré par la Commune) font l'objet d'un rapport d'activité spécifique contenant des éléments statistiques et financiers.

### **I Structure de coordination de l'Accueil familial de jour**

Les six communes partenaires du REVE ont confié le mandat relatif à la gestion de la structure de coordination de l'Accueil familial de jour (AFJ), prévue par la LAJE, à la commune de La Tour-de-Peilz dès sa création, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

La structure de coordination de l'AFJ est composée de deux coordinatrices (1,2 EPT), d'une assistante administrative à 75% et d'une secrétaire à 20%.

Selon les dispositions légales, les deux coordinatrices sont chargées de récolter les informations utiles concernant les candidates accueillantes en milieu familial (AMF) et d'adresser une proposition à la Municipalité en vue de l'octroi ou du refus d'une autorisation d'accueil. Cette dernière, établie à l'en-tête de la Municipalité pour l'ensemble des AMF du réseau, est fixée pour une première période probatoire de 18 mois et indique l'âge et le nombre maximum d'enfants que l'AMF est autorisée à accueillir simultanément. Au terme des 18 mois, l'autorisation peut être prolongée pour une période de 5 ans, renouvelable.

Dans le cadre de leur mission, les coordinatrices doivent également effectuer des visites au domicile des accueillantes pour contrôler la qualité de

l'accueil et les conditions de prise en charge des enfants confiés. Les coordinatrices ont effectué 133 visites (117 en 2014), certaines à l'improviste et d'autres annoncées. De plus, elles ont effectué des entretiens avec des AMF et des parents.

En 2015, la Municipalité a délivré 41 autorisations parmi lesquelles 12 provisoires, 25 définitives ou réévaluations après 5 ans et 4 modifications d'autorisation par rapport au nombre d'enfants accueillis. Il est utile de relever que, selon la LAJE : « les personnes qui accueillent dans leur foyer, à la journée et contre rémunération, régulièrement et de manière durable, des enfants, doivent y être autorisées » et « doivent être affiliées à une structure de coordination d'accueil familial de jour ». Les personnes qui ne respecteraient pas les dispositions légales s'exposent à des sanctions. De plus, depuis cette année, sur les autorisations d'accueil doivent figurer le nombre d'enfants dès 5 ans accueillis uniquement pendant les périodes scolaires.

Au 31 décembre, l'AFJ comptait 84 (84 également au 31.12.2014) accueillantes en milieu familial (AMF) dont un accueillant au bénéfice d'un contrat de travail avec la commune de La Tour-de-Peilz. De janvier à décembre 2015, 10 nouvelles AMF ont été engagées (12 en 2014), alors que 10 AMF (12 en 2014) ont quitté le réseau.

En décembre 2015, 397 enfants ont été placés (372 en décembre 2014) alors que 120 (138 au 31.12.2014) enfants étaient en attente d'une solution de garde. Durant l'année 2015, 183 nouveaux placements ont été réalisés alors que 174 ont été résiliés. 568 (561 en 2014) enfants au total ont été placés en 2015. Les AMF ont effectué, au total, 273'693.50 heures de garde (258'607.50 en 2014).

Le salaire horaire brut des accueillantes est, depuis janvier 2014, de Fr. 4.20 (Fr. 3.50 en 2013). Les tarifs de facturation (en fonction des revenus) varient de Fr. 1.80 (Fr. 2.50 en 2013) à Fr. 8.80 (Fr. 7.55 en 2013).

Durant l'année, 14 AMF ont suivi le cours de préparation à l'activité d'accueillante en milieu familial mis sur pied par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ) sur mandat du Service de protection de la jeunesse. Ce cours de formation, obligatoire pour les nouvelles engagées, se décline en 8 thèmes, répartis sur 24



périodes. Il aborde notamment les rôles et responsabilités des AMF, les rythmes et besoins de l'enfant, le maintien de la santé et la prévention des accidents, la prévention de la maltraitance, mais aussi les relations au quotidien entre parents, enfants et AMF.

En outre, 75 AMF ont participé aux rencontres de soutien obligatoires (RSO), données un soir par année par la CIAFJ. Divers thèmes sont abordés en fonction des besoins exprimés par les coordinatrices et les AMF.

Pour permettre aux AMF de compléter leur formation, la structure de coordination a proposé cinq cours dits relais-contacts : 1er secours avec les Samaritains, un module de 5 rencontres sur l'analyse de pratique, une conférence du Dr. Frenck (pédiatre et thérapeute de famille), cours de cuisine (salades et pic-nic) à l'Espace Prévention et sur la multiculturalité avec M. Métraux (psychiatre et psychothérapeute). Les accueillantes ont l'obligation de participer au moins à l'un d'entre eux. Tous ces cours ont rencontré un grand succès et ont dû être dédoublés, voire détriplés.

Les coordinatrices organisent sur l'année des rencontres, appelées Infos conseils. Les AMF re-

çoivent un ordre du jour et elles ont l'obligation de participer à une séance par année. Lors de cette séance, le chef de service et le municipal sont présents. Cette année, 15 Infos conseils ont été organisées à l'intention des AMF, à tour de rôle, dans les six communes du REVE. Ces séances permettent aux AMF de parler de leurs expériences, des divers aspects de leur activité et d'obtenir aide et conseils des coordinatrices. Bien que facultatives, sauf une, ces séances sont fréquentées par de nombreuses accueillantes, qui y viennent avec les enfants qui leur sont confiés. Ceux-ci sont pris en charge par du personnel formé. La seconde coordinatrice dirige la séance en collaboration avec l'assistante administrative.

Afin de marquer leur reconnaissance pour le travail fourni, les six communes partenaires ont offert aux accueillantes un repas en début d'année.

L'AFJ organise un Noël avec les AMF et les enfants au Château. 40 AMF et 109 enfants ont eu le plaisir d'y participer. Un goûter est offert à tous. A cette occasion, les enfants ont la possibilité de faire une photo avec le Père Noël, qui passe l'après-midi avec eux.

## SPORT & JEUNESSE

### ■ Personnel

- 1 délégué Sport & jeunesse à plein temps
- 1 responsable administrative à temps partiel (40 %)
- 1 collaborateur sur mandat (5,5 mois à 50%)
- 1 collaborateur auxiliaire en service civil (6,5 mois à 100%)
- 1 collaborateur auxiliaire en service civil (3 mois à 100%)
- Des collaborateurs externes (animateur, moniteur, auxiliaire, bénévoles)

### ■ Tâches et missions

#### *Tâches et missions du délégué Sport & jeunesse*

- Il propose et met en œuvre une politique cohérente en faveur de la jeunesse et des sports. Il conduit et soutient des actions et manifestations favorisant l'intégration sociale et valorisant le rôle d'acteurs des jeunes au sein de leur commune et de leur région ; ceci dans

les domaines de la culture, des loisirs et du sport. Il est à même de représenter la Commune dans le domaine de la jeunesse et des affaires sportives.

- Il gère l'utilisation de l'ensemble des infrastructures sportives communales et est l'interlocuteur pour les clubs et sociétés locales et régionales en matière de sport.
- Il conduit et administre le Secteur sport et jeunesse ; il est responsable de l'atteinte des objectifs du Secteur dans le respect de la volonté politique.
- Il soutient et encourage les mesures et actions proposées par les collaborateurs du Secteur dans le respect des objectifs définis.

Depuis février 2014, le délégué Sport & jeunesse assume pleinement le rôle de coordinateur de sport au sein de la commune, après avoir suivi la formation y relative à l'Office fédéral du sport de

Macolin. En tant que coordinateur de sport, il fait office de plaque tournante pour l'encouragement de l'activité physique et du sport à l'échelon communal. Plus précisément :

- Il coordonne la collaboration des partenaires actifs dans le domaine de l'activité physique et du sport.
- Il est l'interlocuteur/le centre de compétences pour la population, les clubs, les écoles et les partenaires commerciaux dans le paysage sportif de la commune.
- Il met sur pied, le cas échéant, des offres d'activités physiques et sportives pour toute la population.
- Il assure la communication de manière ciblée afin de faire connaître les offres d'activités physiques et sportives dans toute la commune.
- Il administre les offres d'activités physiques et sportives dans la commune (p. ex. J+S, infrastructures, etc.).
- Il veille à la qualité des offres et à leur mise en œuvre.
- Il est le trait d'union entre les clubs, les autorités et différents services et secteurs communaux.
- Il gère le budget des soutiens financiers et subventions en faveur des sportifs et des clubs.
- Il gère l'utilisation des infrastructures sportives communales et est le lien direct entre les utilisateurs et le personnel communal concerné

Par ailleurs, le délégué, en tant que coordinateur de sport, est membre du comité de l'Association sport Riviera qui regroupe 40 membres/clubs sportifs sur la Riviera. A ce titre, il a régulièrement des séances de travail avec les responsables et représentants des clubs sportifs pour apporter un soutien à leurs besoins.

#### ***Tâches et missions de la responsable administrative***

- Elle assume l'administration courante du Secteur et seconde le délégué dans ses tâches administratives.
- Elle assume les tâches administratives spécifiques des prestations et organisations ponctuelles de S&J : activités parascolaires (ateliers, camps, etc.), manifestations sportives ou culturelles.
- Elle assure la permanence téléphonique et les demandes courantes en lien avec les prestations du Secteur.

- Elle est en charge de la facturation et des pièces comptables sous le contrôle du délégué.
- Elle est une personne ressource et la référente administrative pour le personnel auxiliaire.

#### ***Tâches et missions des collaborateurs auxiliaires (civilistes, engagés à 100%)***

- Ils proposent et mettent en place des animations et actions en faveur de la jeunesse.
- Ils encadrent sur le terrain les bénéficiaires des prestations de S&J (activité de loisir, ateliers divers, camps, etc.).
- Ils participent activement à l'organisation des différentes manifestations du Secteur.
- Dans la mesure des besoins et compétences, ils proposent et mettent en place des outils et actions permettant l'optimisation des offres de S&J.

#### ***Tâches et missions des collaborateurs auxiliaires (collaborateur sur mandat)***

- Mandat a été donné à un collaborateur auxiliaire, sous la supervision du délégué Sport & jeunesse, de coordonner et conduire la mise sur pied de l'inauguration de la place des Anciens-Fossés, qui a eu lieu les 5 et 6 juin 2015. Tout le Secteur a été largement sollicité pour la mise en œuvre et la conduite de cette manifestation.

#### ***Tâches et missions des collaborateurs auxiliaires (collaborateurs externes)***

- Des collaborateurs externes viennent compléter l'équipe de base pour ce qui est des prestations spécifiques et des diverses manifestations (ateliers, camps, actions de prévention, marathon, Fête de la musique, Fête de la jeunesse, Noël au Château, etc.).

Au fil des ans, le Secteur sport et jeunesse, s'est forgé un réseau de partenaires indispensables à l'atteinte de ses objectifs : le Service sport et jeunesse de Vevey, le Service animation jeunesse de Montreux, le Service jeunesse du cercle de Corsier, les Ecoles de La Tour-de-Peilz, Police Riviera ainsi que les autres services communaux, régionaux et cantonaux.

Les sociétés locales, qui sont un des moyens précieux d'aide à l'insertion des jeunes, restent une des priorités de Sport & jeunesse en matière de développement et d'entretien de son réseau de partenaires.

Par ailleurs, Police Riviera constitue un partenaire privilégié en matière d'échanges et de réflexions menant à des actions et à des interventions complémentaires de prévention.

## ■ Rappel du cadre d'action de Sport & jeunesse

Sport & jeunesse, par l'intermédiaire de son délégué, propose et met en œuvre une politique cohérente en faveur de la jeunesse et du sport, tenant compte des spécificités de la commune. A partir d'observations et de diagnostics, il définit des orientations et met en œuvre ou favorise des actions à entreprendre en matière de jeunesse. De manière générale, le délégué Sport & jeunesse a orienté ses actions et ses tâches dans les domaines suivants : prévention, culture, orientation, intégration sociale, médiation, sport et loisirs.

### Objectifs

- Evaluation et réponse aux besoins exprimés ou non de la jeunesse.
- Organisation de manifestations ou d'activités socioculturelles avec et pour les jeunes.
- Encouragement et soutien de nouvelles associations.
- Collaboration avec les associations et sociétés de jeunesse pour favoriser l'intégration des jeunes.
- Trait d'union entre les services communaux et les associations.
- Promotion de la santé globale par la prévention et l'encouragement d'une pratique sportive.
- Création et développement d'activités diverses en faveur des jeunes.
- Organisation et encadrement de camps (hiver/été).
- Gestion des infrastructures sportives communales (planning, mise à disposition, facturation, etc.).
- Promotion du sport en général auprès de la population.
- Développement d'événements sportifs dans le cadre du sport pour tous.
- Soutien aux sociétés sportives dans leurs activités associatives.
- Organisation et soutien de manifestations sportives.
- Encouragement de projets en relation avec le sport et la jeunesse.
- Coordination intercommunale.
- Promotion, encouragement et développement des manifestations culturelles en faveur de la jeunesse.

Sport & jeunesse est responsable de la gestion du budget alloué à l'animation jeunesse et des subsides alloués aux sociétés locales et associations diverses. Le Secteur assure également la promotion des activités et manifestations dont il est responsable, ainsi que l'entier de sa gestion administrative et financière.

## ■ Quelques actions marquantes en 2014

### ■ Camps scolaires

Sport & jeunesse est toujours présent et actif au sein des camps scolaires pour y effectuer de l'encadrement et de l'animation :

- Deux camps de ski de fond aux Rasses.
- Deux camps de ski/snowboard à Ovronnaz.

### ■ Inauguration de la place des Anciens-Fossés

L'inauguration de la place des Anciens-Fossés a eu lieu les vendredi et samedi 5 et 6 juin 2015 et de nombreuses animations ont été organisées à cette occasion. C'est dans une ambiance festive et familiale que la population boélande a pu découvrir la place et les possibilités culturelles, sportives et commerciales qu'offre ce nouvel espace propice aux échanges et aux rencontres interculturelles.

La Municipalité a confié à Sport & jeunesse l'organisation et la coordination générale de cette manifestation ; un collaborateur externe a été mandaté pour la supervision de l'événement. Notons que tous les services de la Commune ont été amenés à travailler de concert pour répondre aux besoins et garantir l'atteinte des objectifs et que le grand succès de l'événement est l'œuvre de l'ensemble de l'administration communale.

Diverses animations ont contribué à la réussite de cette manifestation. On peut relever, notamment :

- le concert de l'Orchestre de Ribaupierre ;
- les trois concerts - Bricomic, Gustav et Explosion de caca - donnés sur la place en fin d'après-midi et soirée le samedi 6 juin ;
- les diverses animations de rue (musique, cirque, flashmob, etc.) ;
- la bourse aux jeux et jouets ;
- La Tour Bouge, activité qui a permis à la population de découvrir les clubs et associations de La Tour-de-Peilz au travers de stands animés et imaginés par ceux-ci ;
- la présence très appréciée de food-trucks pour offrir à la population toute une gamme de repas.

Enfin, notons que le stand de boissons, géré par un ensemble de membres de sociétés locales et de collaborateurs communaux, a généré un petit bénéfice qui a été redistribué, à parts égales, à une quinzaine d'associations et clubs sportifs ayant assumé les animations de la journée.

### ■ Fête de la musique

Cette 9<sup>e</sup> édition de la Fête de la musique s'est déroulée le samedi 20 juin, soutenue par une superbe météo. Elle a conquis le public venu assister aux 8 prestations/concerts sur la grande scène du verger de la ville. Les jeunes artistes et talents en herbe ont eu la part belle avec



la présence, notamment, de YNK (photo), Adriana, lauréate du concours « Kids Voice Suisse Romande », les jeunes musiciens de L'Ateliers Rock de la section jazz du Conservatoire de Montreux ou encore le surprenant trio Hélios, sorti tout droit du vivier artistique du gymnase de Burier.

### ■ Le bal des 11<sup>e</sup>

Chaque année, Sport & jeunesse, en collaboration avec les Ecoles, organise la grande soirée de fin d'année des 11<sup>e</sup> en leur offrant un bal qui se tient à la salle des remparts. M. Mathias Lorandi était aux platines pour la deuxième année de suite pour le bonheur des quelque 120 élèves présents.

### ■ Fête de la jeunesse

La Fête de la jeunesse a eu lieu les 3, 4 et 5 juillet. Sport & jeunesse était en charge de la coordination générale, de l'organisation des animations et de l'engagement des fanfares du cortège. La Direction des écoles a pris en charge l'organisation du cortège.

### ■ Château des jeux

Sport & jeunesse a pris financièrement en charge une partie des animations mises sur pied à l'intention des enfants mais aussi de leurs parents. Le Secteur a également mis à disposition du matériel de sonorisation. Par ailleurs, il s'est aussi attaché les services de jeunes qui ont joué le rôle de speakers/animateurs. La participation financière de Sport & jeunesse a été de Fr. 800.- pour cet événement.

### ■ Lausanne marathon



Plus de 5000 inscrits pour le départ du semi-marathon à La Tour-de-Peilz ont pu bénéficier de l'engagement généreux de près de 90 bénévoles, ceci grâce à la participation renouvelée des sociétés locales et des clubs sportifs : qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Sport & jeunesse a été l'ordonnateur de cet événement et a pu s'appuyer également sur les compétences des différents services communaux, avec une formidable équipe Voirie, le Secteur conciergerie, l'Accueil familial et le responsable de la communication visuelle. La qualité de l'accueil réservé aux milliers de visiteurs d'un jour a été l'une des clés du succès de cette édition. Prochaine édition : dimanche 30 octobre 2016 !

### ■ ImprOvisible festival

Les 13, 14 et 15 novembre 2015, la salle des Remparts accueillait le 6<sup>e</sup> festival d'humour et d'improvisation théâtrale. Ateliers d'improvisation, spectacles avec des comédiens reconnus ou amateurs et matches d'improvisation ont rythmé ce week-end. L'imprOvisible festival est, avec la Fête de la musique, un moment fort de l'expression scénique des jeunes. C'est pourquoi Sport & jeunesse est pleinement impliqué dans cette manifestation et soutient les organisateurs financièrement et d'un point de vue logistique.

### ■ Eventail des tâches et activités de Sport & jeunesse en 2015

#### ■ Tâches et activités répondant aux demandes des jeunes

- Traitement de demandes de soutiens (financiers, logistiques ou d'infrastructure) pour divers projets dans les domaines de la musique, du théâtre, des loisirs et du sport.
- Mise à disposition de matériel pour des soirées d'anniversaire : installation et/ou prêt.
- Scouts du Lac-Bleu : contacts réguliers, soutien logistique aux manifestations avec présence et

contacts avec les jeunes qui représentent également une source de bénévoles partenaires de Sport & jeunesse.

Il est à noter que le travail du délégué n'a pas de limites horaires et géographiques. Il faut entendre par là qu'à tout moment il peut être sollicité par les jeunes lors de discussions informelles faisant état de leurs besoins et préoccupations. Pour garder un rapport privilégié avec eux, cette disponibilité est indispensable.

### **I Tâches et activités à l'initiative de Sport & jeunesse**

**Activités périscolaires :** Le poste de civiliste mis en place pour la première fois au printemps 2014 a permis la création d'un projet d'ateliers dédié à la jeunesse boélande qui offre des activités à très faible coût pour les participants, permettant à toutes les classes sociales d'y prendre part.

#### **Ateliers du printemps**

- **Planète jardin :** 6 ateliers pour explorer la face cachée et les secrets du jardin, pour des enfants de 8 à 12 ans (5 participants). Cette activité ne sera pas reconduite en 2016.
- **A l'époque des Celtes :** 4 ateliers pour revivre l'aventure des Celtes au travers de costumes, de techniques de combats et de jeux de l'époque laténienne, pour des enfants de 8 à 12 ans. Cette activité a été annulée faute de participants et ne sera pas proposée en 2016.
- **Théâtre :** 6 ateliers pour découvrir l'art théâtral, pour des enfants de 8 à 12 ans (5 participants). L'activité ne sera pas reconduite en 2016.
- **Rythmes et bidons :** 4 ateliers pour s'initier à la musique avec tout sauf des instruments, pour des enfants dès 8 ans (4 participants). L'activité ne sera pas reconduite en 2016.
- **Oui, chef ! :** 5 ateliers pour apprendre à confectionner de vrais plats de cuisinier, pour des enfants dès 10 ans (34 participants). L'activité ne sera pas reconduite en 2016 faute de lieu adapté.

**Ateliers d'Anne :** Le succès des Ateliers d'Anne n'est plus à démontrer tant ces derniers répondent aux besoins et à la demande. Pour l'année 2015, Anne nous a gratifié de 5 types d'ateliers pour un total de 15 séances ayant accueilli un total de 130 participants. Des ateliers pour découvrir l'art de la peinture, du collage, du recyclage ou encore du dessin à la manière de Niki de St-Phalle et Asger Jorn ou encore dans l'esprit de Noël. L'étendue de cette offre a pu se faire grâce à l'implication,

au dynamisme et à l'engagement des animateurs externes et de nos collaborateurs auxiliaires.

**Camps d'été :** Les communes de La Tour-de-Peilz, de Vevey et de Montreux éditent chaque année un dépliant présentant 20 camps d'hiver ou d'été organisés par l'une ou l'autre d'entre elles. Ces camps s'adressent à des enfants de 5 à 16 ans. La liste des camps est consultable sur [www.sportinforiviera.ch](http://www.sportinforiviera.ch). 4 camps de jours ont été organisés par Sport & jeunesse et se sont déroulés durant les premières quinzaines de juillet et d'août :

- **Ateliers Crénature :** Deux semaines de camp Crénature sous le thème : « Théâtre de verdure » ; ces deux camps de jour pouvant accueillir au total une trentaine d'enfants de 5 à 10 ans ont été organisés du 6 au 10 et du 13 au 17 juillet. Les participants ont été encadrés par des éducateurs/animateurs spécialisés et un animateur auxiliaire.
- **Les camps du coin :** Ces deux semaines de camps de jour ont accueilli un total de 39 enfants sur les 40 places possibles. Les participants ont été encadrés par deux éducatrices spécialisées et un animateur auxiliaire et ont pu prendre part à de nombreux jeux, balades et visites.

**Les loisirs sportifs :** Une organisation en partenariat avec le Service sport et jeunesse de Vevey pour pallier l'absence du sport scolaire facultatif dans les deux villes a été mise sur pied. Cela représente 27 disciplines sportives proposées aux jeunes (5 à 17 ans) désireux de découvrir la pratique d'un sport avant de s'engager dans un club. La liste des activités proposées est visible sur [www.sportinforiviera.ch](http://www.sportinforiviera.ch)

**Ateliers du cirque :** Chaque été, Mme Caroline Ranc organise plusieurs stages de cirque qui se déroulent dans la salle de gym du collège Courbet. Chaque stage peut accueillir 25 enfants ou adolescents âgés de 4 à 6 ans et de 6 à 14 ans.

### **I Tâches et activités répondant à des demandes diverses**

**Sociétés sportives :** Les sociétés et associations sportives ou culturelles jouent un rôle très important sur le plan de l'insertion sociale des jeunes. Elles ont un effet préventif sur le risque de dérive de ces derniers. Faire partie d'une société, pour un jeune, c'est se construire en prenant part, activement, à son insertion sociale. Le Secteur, eu égard à ses objectifs, se doit de favoriser et de soutenir les efforts des clubs et sociétés, notam-

ment dans l'organisation des actions et manifestations. Ainsi, il a répondu aux demandes de soutien des organisations suivantes :

- Montreux Volley Masters : soutien financier.
- Inline hockey club La Tour-de-Peilz, tournoi junior : soutien à l'organisation, logistique/infrastructure, disponibilité.
- Compagnie des archers Vevey-La Tour, coupe suisse des jeunes : soutien à l'organisation, logistique/infrastructure, disponibilité. Il est à noter que Sport & jeunesse a été impliqué dans la coordination de la remise en état de la surface de jeux du terrain et a assuré le suivi entre le comité du club et les autorités. Une subvention extrabudgétaire a été accordée pour la réalisation des travaux, pour un montant de Frs 49'500.- pris sur le compte « Subvention diverses » de Sport & jeunesse.
- Manège de La Tour-de-Peilz, concours Hippique, championnat suisse de dressage : soutien à l'organisation, coordination avec le Secteur voirie pour la logistique et l'infrastructure, soutien financier, disponibilité.

**Ecoles :** Le délégué est membre du Conseil d'établissement ce qui tend à montrer que Sport & jeunesse est reconnu en tant que partenaire et ressource pour les Ecoles. La réciproque est vraie également, tant ce partenariat est précieux pour le suivi et la compréhension des jeunes. L'institution scolaire est le terrain le plus approprié et probablement le plus fertile pour tisser et entretenir des contacts privilégiés avec les jeunes. C'est également l'endroit idéal pour être vu et reconnu, mais aussi pour repérer tous les jeunes, y compris ceux qui échappent à toutes les organisations et prestations mises en place par le Secteur. Afin de répondre encore mieux à ses objectifs, Sport & jeunesse a donc décidé de développer sa présence et ses actions sur ce précieux terrain et c'est dans cet esprit que le Secteur s'investit et s'engage dans les organisations suivantes :

- camps de ski de fond des 7<sup>e</sup> (animation et encadrement) ;
- joutes de natation ;
- accompagnement et encadrement lors de diverses sorties culturelles ou sportives et de courses d'école ;
- bal des 11<sup>e</sup> ;
- soutien logistique et disponibilité dans le cadre du cross des écoles ;
- échanges informels réguliers avec les enseignants.

## ■ Tâches administratives et divers

- Etablissement du budget.
- Comptabilité.
- Salaires auxiliaires.
- Facturation.
- Promotion.
- Location du bus et remorque.
- Organisation et gestion des activités et camps.
- Octroi / Refus des subventions.
- Pièce pour finances.
- Ecole de musique (gestion et supervision).
- Subventions Fonds sportif intercommunal.
- Gestion des demandes courantes des sociétés et clubs.
- Manifestations (organisation, gestion et soutien).
- Séances diverse (ordre du jour, convocation et PV).
- Tâches administratives courantes (téléphones, factures, divers courriers, classement, etc.).

## ■ Bus Sport & jeunesse en quelques chiffres

- 65 jours d'utilisation.
- 35 jours non facturés (Sport & jeunesse, autres services communaux, partenaires, gratuité accordée).
- 30 jours payants (pour une recette de Fr. 3'200.-).

## ■ Conclusion

La liste des tâches et actions de Sport & jeunesse contenues dans ce rapport n'est pas exhaustive. Elle ne tient pas compte des tâches administratives, d'organisation et de gestion du Secteur. Dans cette liste n'apparaissent pas dans leur ensemble toutes les demandes de soutien financier et d'organisation qui lui sont adressées et que celui-ci doit traiter, sans oublier les demandes diverses de renseignements et d'informations qui requièrent aussi un investissement en temps et en énergie. Sport & jeunesse est également en lien et présent dans de nombreuses structures (groupes de travail, comités, etc.) qui sont des partenaires et des acteurs incontournables dans les actions en relation directe avec la jeunesse et le sport. D'autres structures ou d'organisations, à but culturel ou de loisirs, ont également pour but de répondre aux besoins et demandes indirectes des jeunes. Ces activités sont complémentaires aux nôtres et c'est en bonne intelligence et dans l'intérêt des jeunes qu'elles sont coordonnées.